Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique

Les 20-21 mai 1992
Ottawa (Ontario)

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

10F0011F
1992
ex.1

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

COMPTE RENDU

Réunion des 20 et 21 mai 1992

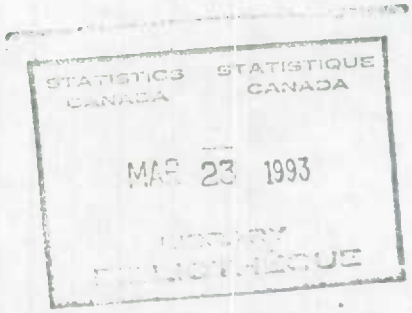

Ottawa (Ontario)

Table des matières

Compte rendu de la réunion des 20 et 21 mai 1992

1. Remarques d'ouverture 1

2. Rapport du Statisticien en chef du Canada 1

3. Comptes rendus des délégués des provinces et territoires 1

4. Rapport du Comité du programme 2

5. Rapport du secrétaire 2

6. Utilisation des statistiques dans les arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux 3

7. Fréquences des révisions au système des comptes nationaux 3

8. Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du système de comités fédéraux-provinciaux 4

9. Recensement de la population 4

10. Information supplémentaires 5

11. Nomination des membres du Comité du programme 6

12. Autres points 6

Liste des délégués et participants 7

Ordre du jour 11

Annexes 15

1. Rapport du Statisticien en chef 15

2. Comptes rendus des délégués des provinces et territoires 25
   - Terre-Neuve 27
   - L'Île-du-Prince-Édouard 28
   - Nouvelle-Écosse 30
   - Nouveau-Brunswick 32
   - Québec 33
   - Ontario 34
   - Manitoba 38
   - Saskatchewan 40

Alberta 41
Colombie-Britannique 44
Yukon 49
Territoires du Nord-Ouest 50

3. Rapport du Comité du programme 55
Ordre du jour 58
Compte rendu 59

4. Rapport du Secrétaire du Conseil consultatif 63
1991-1992 Faits saillants 65
Rapports des comités 67
Statistique agricole 69
Statistique des entreprises 71
Recensement de la population 74
Diffusion des données 77
Démographie 78
Statistique du travail 80
Comptabilité et statistique des gouvernements locaux 81
Statistique des minéraux 82
Comptes économiques provinciaux 84
Statistique des administrations publiques 85
Données régionales 87
Statistique sociale 88
Statistique des transports 90
Statistique de l'état civil 93
Suivi des questions découlant de la réunion de 1991 . 95

5. Fréquences des révisions visant les composantes provinciales et territoriales du système de comptabilité nationale 103

6. Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du système de comités fédéraux-provinciaux 115

7. La prise en compte des estimations de l'erreur de couverture du recensement dans les estimations de la population canadienne 121

8. Produits électroniques du Recensement du 1991 143

9. Bilan des enquêtes postcensitaires de 1991 149

10. Projet de détermination du contenu du Recensement de 1996 153

11. Le point sur le remaniement de l'enquête sur la population active 159

12. Bulletin *La Dynamique du travail et du revenu*, Volume 1, Numéro 1 165

13. Le point sur l'enquête nationale sur la santé de la population 173

14. Changements au programme des allocations familiales . . 181

15. Le point sur le programme du commerce interprovincial . 185

Compte rendu de la réunion des 20 et 21 mai 1992

1. Remarques d'ouverture

Le président ouvre la 19e réunion annuelle du Conseil consultatif en souhaitant la bienvenue aux délégués.

Le projet d'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion précédente (20 et 21 juin 1991) sont approuvés sans modification.

2. Rapport du Statisticien en chef du Canada

M. Fellegi donne un aperçu des principaux événements et développements survenus à Statistique Canada depuis la dernière réunion du Conseil; ils sont décrits plus en détail à l'annexe 1.

M. Fellegi propose que le ministre responsable de Statistique Canada écrive à chacun des ministres responsables des bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux afin d'attirer leur attention sur l'événement public qui sera tenu en reconnaissance des réalisations de Statistique Canada et pour souligner le rôle important joué par les bureaux de la statistique provinciaux et territoriaux dans le système statistique national. Cette proposition ne soulève aucune objection.

M. Falk s'inquiète du fait qu'à l'occasion, les médias interprètent mal les données produites par Statistique Canada. M. Fellegi répond que de nombreux efforts ont déjà été consacrés à la recherche d'une solution à ce problème et qu'ils se poursuivront. Toutefois, de nombreux concepts sont difficiles à expliquer, par exemple la différence entre les seuils de faible revenu produits par Statistique Canada et le «seuil de pauvreté». Il croit, par conséquent, que ce problème ne sera jamais entièrement résolu.

M. Dober demande comment Statistique Canada utilise actuellement les données administratives recueillies aux fins de la TPS. En ce moment, on se sert de ces données principalement pour mettre à jour le registre des entreprises.

M. Beynon demande quel est l'effet des accords de libre-échange sur les données ayant trait au commerce international. Il est clair que les sources de données actuelles ne seront pas disponibles à l'avenir. On signale que Statistique Canada a constaté le problème et a alloué un budget aux fins de l'examen des solutions de rechange.

3. Comptes rendus des délégués des provinces et territoires

Les représentants provinciaux et territoriaux rendent compte de l'avancement et des activités de leur organisme statistique. Outre leurs rapports (qui forment l'annexe 2), ils soulèvent les points qui suivent :

4. Rapport du Comité du programme

John Morning, président du Comité du programme, présente un rapport sur le travail de ce comité. Le rapport et le procès-verbal de la réunion du Comité du programme tenue en 1992 figurent à l'annexe 3 ci-jointe.

Se reportant au procès-verbal du Comité du programme de la réunion de 1992, M. Falk demande des renseignements au sujet de l'état d'avancement d'un rapport sur les estimations démographiques rédigé par la Division de la démographie et la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada. Des exemplaires d'un rapport intitulé **Evaluation of 1989-90 Total Interprovincial Migration Estimates Based on Revenue Canada Income Tax Files**, daté de février 1992, sont distribués à tous les coordonnateurs statistiques.

5. Rapport du secrétaire

Le secrétaire, Denis Desjardins, soumet à la discussion les documents suivants :

a) Faits saillants de 1991-1992;
b) Le rapport d'activité annuel de chaque comité fédéral-provincial;
c) Le rapport sur l'état d'avancement des points à l'ordre du jour et qui ont fait l'objet d'un suivi de la réunion du Conseil consultatif tenue en 1991.

Ces documents figurent à l'annexe 4 ci-jointe.

M. Joyce réitère une demande faite au cours de la dernière réunion du Comité sur les statistiques régionales à l'effet que Statistique Canada n'impose pas d'autres restrictions relatives à la confidentialité sur les données tirées des fichiers d'impôt sur le revenu de Revenu Canada en plus des restrictions imposées par Revenu Canada. M. Brackstone signale que ces restrictions sont nécessaires puisque Statistique Canada présente des données d'une bien plus grande diversité que les données produites par Revenu Canada. Il promet toutefois de travailler en collaboration avec le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest en vue de l'élaboration d'un profil des T. N.-O. moins détaillé, ce qui permettrait la diffusion de données pour des régions plus petites que celles pour lesquelles les données seraient publiées autrement.

6. Utilisation des statistiques dans les arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Robert Mc Larty, conseiller principal de la Division des relations fédérales-provinciales du ministère des Finances du Canada, présente un exposé informatif intéressant à ce sujet en insistant particulièrement sur les faits historiques sous-jacents aux accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

M. Falk demande un exemplaire du «certificat» qui décrit brièvement toutes les formules utilisées aux fin du calcul des transferts fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Le Secrétariat se chargera d'en envoyer des exemplaires à tous les coordonnateurs statistiques.

7. Fréquence des révisions à la composante provinciale et territoriale du Système de comptabilité nationale

Ralph Joyce présente un exposé tiré d'un article qu'il avait rédigé (inclus dans l'annexe 5). M. Stewart Wells, en tant que participant à la discussion, répond aux principaux points soulevés et accepte les recommandations formulées. Il remarque toutefois que les contraintes relatives aux ressources représentent une considération importante. Il sera peut-être nécessaire de réexaminer les priorités afin de déterminer si certains travaux exécutés actuellement sont considérés comme moins prioritaires que d'autres travaux qui pourraient être effectués.

Ayant relevé des différences majeures entre les chiffres du PIB provincial préparés par Statistique Canada et ceux produits par leurs bureaux respectifs, les délégués de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan demandent que des consultations aient lieu pour les rapprocher. M. Wells répond que les différences entre les deux ensembles de chiffres s'expliquent par les différentes méthodes qui ont servi à les produire. Il ajoute que les divergences résultant des récents changements apportés à la méthode de calcul des estimations du PIB devraient être éliminées.

Actuellement, les estimations publiées du revenu du travail ayant trait tant au revenu des particuliers qu'au PIB sont calculées en fonction du lieu de travail, bien que sur le plan conceptuel les estimations du revenu personnel doivent l'être en fonction du lieu de résidence. M. Wells accepte de changer la procédure d'estimation quoiqu'il ajoute que les deux estimations du revenu de travail différentes qui en résulteront pourraient susciter une certaine confusion chez les utilisateurs de données.

M. Falk indique que les estimations des bénéfices des sociétés posent certains problèmes qui doivent être réglés. M. Wells accepte d'ajouter une discussion sur ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial des comptes économiques provinciaux.

M. Fellegi suggère que ce point soit inclus dans l'ordre du jour de la réunion du Conseil de 1993, comme suivi à la présente discussion et aux discussions de la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial des comptes économiques provinciaux.

8. Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du système de comités fédéraux-provinciaux

Denis Desjardins soumet à la discussion le cadre de référence proposé pour cette évaluation, lequel figure à l'annexe 6 ci-jointe. Il fait deux remarques importantes :

a) cette évaluation ne remet aucunement en question l'existence du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique;
b) cette évaluation n'a pas pour objet de dresser une liste de plaintes, mais une liste de recommandations précises et concrètes en vue d'améliorer le système actuel.

On décide de créer un groupe de travail formé de membres de Statistique Canada et de coordonnateurs statistiques. Le groupe de travail se voit octroyer le mandat de :

a) décider s'il y a moyen d'apporter des améliorations au système fédéral-provincial actuel;
b) dans l'affirmative, d'entreprendre des consultations avec toutes les parties intéressées et de soumettre un ensemble de recommandations à la réunion du Conseil consultatif qui se tiendra en 1993.

M. Fellegi propose Yvon Fortin, Doug Newson et Denis Desjardins comme représentants de Statistique Canada au groupe de travail. À titre de président du Comité du programme, John Morning propose John Palmer, Luc Bessette, Wilf Falk et Tom Benyon comme représentants des provinces et des territoires. On demande à M. Fortin de présider le groupe de travail.

9. Recensement de la population

Bruce Petrie traite de quatre sujets relatifs au Recensement de la population :

a) les produits électroniques du Recensement de 1991 (notes jointes, annexe 8);
b) les enquêtes postcensitaires (notes jointes, annexe 9);

c) le processus décisionnel sous-jacent au redressement des estimations démographiques en fonction du sous-dénombrement du recensement (un article portant sur ce sujet figure à l'annexe 7 ci-jointe);
d) consultation et plans en vue du Recensement de 1996 (notes jointes, annexe 10).

Le délégué des Territoires du Nord-Ouest remarque que la collecte des données pour l'enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones était effectuée à des périodes différentes dans diverses régions du pays. Le facteur temps a probablement une incidence sur certaines données, ce qui pourrait se traduire par des différences apparentes imputables uniquement à la date de la collecte des données. M. Petrie promet de veiller à ce qu'on étudie les données pour déterminer l'incidence de la date de la collecte sur celles-ci. Si l'on constate une incidence significative, des modifications seront apportées aux spécifications de la collecte des données en vue des enquêtes futures.

En tant que participant à la discussion, M. Fellegi insiste sur la différence qui existe entre le redressement des chiffres de la base de données du recensement en fonction des estimations du sous-dénombrement (scénario proposé dans le cadre du recensement de 1990 des États-Unis) et l'utilisation des estimations du sous-dénombrement du recensement dans la méthode des estimations démographiques (possibilité actuellement à l'étude au Canada et également aux États-Unis).

10. Informations supplémentaires

Une série de brefs rapports sont fournis. Ils sont tous présentés par Bruce Petrie à l'exception du dernier qui est présenté par Stewart Wells.

a) Remaniement de l'Enquête sur la population active
Des notes sur cet exposé figurent à l'annexe 11 ci-jointe. M. Falk mentionne qu'il avait accès aux estimations mensuelles du taux de chômage des RMR (en plus de la moyenne mobile de trois mois) le jour de la diffusion des résultats de l'EPA, mais qu'on lui a demandé de ne pas les utiliser. M. Petrie ne voit aucune raison à cette demande mais promet de vérifier auprès du personnel chargé de l'EPA.

b) Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
Des notes se rapportant à cet exposé figurent à l'annexe 12 ci-jointe.

c) Enquête nationale sur la santé de la population
Des notes se rapportant à cet exposé figurent à l'annexe 13 ci-jointe.

d) Effet des modifications apportées au programme des allocations familiales sur les programmes statistiques
Des notes se rapportant à cet exposé figurent à l'annnexe 14 ci-jointe. M. Mc Mahon demande si des études ont été effectuées pour déterminer le nombre de familles qui reçoivent actuellement les allocations familiales, mais qui n'en recevraient pas en vertu du nouveau programme. M. Petrie répond que des études ont été menées et promet d'envoyer ces informations à tous les coordonnateurs statistiques.

e) Commerce interprovincial
Des notes sur cet exposé figurent à l'annexe 15 ci-jointe.

11. Nomination des membres du Comité du programme

Au nom des coordonnateurs des provinces et des territoires, le président sortant du Comité du programme propose la nomination de Paul Dober, Luc Bessette et Wilf Falk comme coordonnateurs au Comité du programme. Il est recommandé que M. Dober soit le président.

Les représentants de Statistique Canada nommés par M. Fellegi sont David Dodds, Benoît Laroche et Tim Davis. Denis Desjardins sera membre d'office du Comité.

Le Conseil accepte les nominations et les recommandations.

12. Autres points

M. Falk relève de nombreux cas où les ministères fédéraux ont pris l'initiative de projets en matière de statistiques auxquels participaient Statistique Canada et divers ministères ou organismes provinciaux autres que le Bureau du coordonnateur statistique. Généralement, ces projets sont dirigés par le ministère fédéral et la participation de Statistique Canada se limite à fournir des produits ou des services (p. ex. le projet de J. Krault dirigé par le Secrétariat d'Etat). M. Falk fait remarquer que, dans le cas d'une telle initiative fédérale-provinciale, le coordonnateur est rarement informé de son existence ou tenu au courant de ses développements. Il demande qu'on élabore un mécanisme qui permettrait d'informer le coordonnateur statistique. La demande est soumise au Comité des programmes aux fins de discussion.

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET DES PARTICIPANTS

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET DES PARTICIPANTS

Délégués		
Président :	Ivan Fellegi	Statisticien en chef du Canada, Statistique Canada
Secrétaire :	Denis Desjardins	Directeur général, Direction de la commercialisation et des services d'information
Terre-Neuve	George Courage	Directeur, Bureau de la statistique de Terre-Neuve
Île-du-Prince-Édouard	John Palmer	Directeur, Division de l'économie, de la statistique et de l'analyse fiscale, ministère des Finances
Nouvelle-Écosse	Paul Dober	Directeur, Direction des statistiques, ministère du Développement économique
Nouveau-Brunswick	Clifford Marks	Directeur, Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick
Ontario	John Morning	Directeur, Unité statistique, ministère du Trésor et de l'Économie
Manitoba	Wilf Falk	Directeur, Bureau de la statistique du Manitoba
Saskatchewan	Ron Mc Mahon	Directeur, Bureau de la statistique de la Saskatchewan
Alberta	Harvey Ford	Directeur, Bureau de la statistique de l'Alberta
Colombie-Britannique	Tom Beynon	Directeur, Division de la planification statistique et de la statistique, ministère des Finances et des Relations avec les entreprises
Yukon	Glenn Grant	Directeur, Bureau de la statistique du Yukon

Territoires du Nord-Ouest	Ralph Joyce	Statisticien territorial, Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest
Participants		
Conférencier	Robert Mc Larty	Division des relations fédérales-provinciales, ministère des Finances du Canada
Statistique Canada	Bruce Petrie	Statisticien en chef adjoint, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail
Statistique Canada	Jacob Ryten	Statisticien en chef adjoint, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises
Statistique Canada	Yvon Goulet	Statisticien en chef adjoint, Secteur des communications et des opérations
Statistique Canada	Gordon Brackstone	Statisticien en chef adjoint, Secteur de l'informatique et de la méthodologie
Statistique Canada	Stewart Wells	Statisticien en chef adjoint, Secteur des services d'analyse et des comptes nationaux
Statistique Canada	Wayne Smith	Directeur, Division des communications
Statistique Canada	Philip Giles	Chef, Section des relations avec les administrations publiques, Division des communications

COMITÉ CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

ORDRE DU JOUR

COMITÉ CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

ORDRE DU JOUR
Les 20 et 21 mai 1992

Ottawa, Ontario
Lieu : Salle de conférences Simon-A.-Goldberg

Le mercredi 20 mai 1992

9 h 00	Remarques préliminaires • adoption de l'ordre du jour • approbation du compte rendu de la réunion de 1991
9 h 15	Rapport de Statistique Canada – M. Ivan P. Fellegi
10 h 15	Pause
10 h 30	Rapports des provinces et des territoires – représentants des provinces et des territoires
11 h 30	Rapport du Comité du programme – M. John Morning
12 h 00	Rapport du Secrétaire – M. Denis Desjardins
12 h 30	Repas
14 h 00	Utilisation des statistiques dans les arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux - Présentation par M. Robert McLarty (Finances Canada)
15 h 15	Pause
15 h 30	Fréquences des révisions au système des comptes nationaux – M. Ralph Joyce
16 h 30	Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du système de comités fédéraux-provinciaux – discussion sur les termes du mandat – M. Denis Desjardins
17 h 00	Fin de la première journée

Le jeudi 21 mai 1992

9 h 00	Recensement de la population – M. Bruce Petrie • produits électroniques de 1991 • enquêtes postcensitaires de 1991 • correction des estimations démographiques compte tenu du sous-dénombrement – processus décisionnel • plans de 1996 – consultation
10 h 30	Pause
10 h 45	Mises à jour • remaniement de l'EPA • Enquête sur la dynamique du travail et du revenue • commerce interprovincial • Enquête nationale sur la santé • comptes économiques provinciaux • effet sur les programmes statistiques des changements apportés au Programme des allocations familiales
11 h 30	Nominations au Comité du programme – M. John Morning et M. Ivan P. Fellegi
11 h 45	Autres questions
12 h 00	Clôture de la réunion

Annexe 1

RAPPORT DU STATISTICIEN EN CHEF

À LA RÉUNION DE 1992 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

RAPPORT DU STATISTICIEN EN CHEF PRÉSENTÉ À LA RÉUNION ANNUELLE DE 1992 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

1. Reconnaissance internationale

Pour la deuxième année consécutive, le magazine *The Economist* reconnaissait formellement Statistique Canada comme le meilleur organisme statistique du monde dans son numéro du 7 septembre 1991. Cette attestation allait être suivie plus tard d'une lettre adressée par M. Paul Tellier, greffier du Conseil privé, à tous les employés de Statistique Canada. Au dire de représentants du Bureau du Conseil privé, c'était la première fois que le greffier envoyait une lettre de ce genre à tous les employés d'un ministère.

Le Premier ministre a aussi fait parvenir une lettre dans laquelle il disait :

> «J'ai été très heureux d'apprendre que, dans un numéro récent, *The Economist* avait reconnu Statistique Canada comme le meilleur organisme statistique parmi ceux des 10 plus grands pays de l'OCDE.
>
> Statistique Canada jouit depuis longtemps d'une grande notoriété grâce à la qualité de ses données et de ses analyses statistiques. L'excellence de votre travail ne fait aucun doute non seulement pour les administrations publiques, mais aussi pour plusieurs milliers de Canadiens. Je suis enchanté de voir que vous et vos collègues avez obtenu cette reconnaissance publique tant méritée.
>
> Je tiens à vous offrir, à vous ainsi qu'à tous les employés de Statistique Canada, mes félicitations et mes remerciements.»

Il est clair qu'une telle reconnaissance ne peut être interprétée uniquement comme une attestation du bon rendement de Statistique Canada. C'est tout le système statistique canadien qui est apprécié ici et cette reconnaissance s'étend aussi bien aux organismes statistiques des provinces et des territoires.

Pour souligner l'événement, le Forum des politiques publiques, organisme privé sans but lucratif qui s'est donné pour mandat de promouvoir la collaboration entre le secteur privé et le secteur public, organise le 22 juin une activité spéciale afin de souligner les réalisations de Statistique Canada. Et pour s'assurer que les organismes statistiques des provinces et des territoires ne soient pas en reste, il est question que le ministre responsable de Statistique Canada écrive à ses confrères

des provinces et des territoires pour les informer de cette reconnaissance publique et pout souligner le rôle qu'ont joué leurs gouvernements respectifs sur ce plan.

Dans un autre ordre d'idée, d'autres événements montrent que Statistique Canada est reconnu au sein de l'administration fédérale comme un organisme exceptionnellement bien géré. Par exemple, le Conseil du Trésor a récemment mis sur pied un groupe de travail interministériel chargé de déterminer les meilleurs programmes de perfectionnement professionnel. Ce groupe a étudié plus de 60 organisations des secteurs privé et public pour tenter de trouver des modèles qui conviendraient à la fonction publique fédérale. Finalement, trois organisations ont été choisies : IBM et Chevron, pour le secteur privé, et Statistique Canada, pour le secteur public. Un autre exemple qui témoigne de la grande notoriété dont jouit Statistique Canada au sein de l'administration fédérale est le fait que notre organisme a été choisi par le vérificateur général pour servir d'exemple dans un chapitre spécial du rapport de 1992, chapitre consacré aux oranisations prospères et à ce qu'on peut tirer de leur expérience.

2. Situation budgétaire

Lors d'une conférence téléphonique tenue le 4 novembre 1991, le Statisticien en chef et les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux ont abordé des questions de financement dans le but de combler d'importantes lacunes statistiques. En bref, on s'est entendu sur un ensemble de programmes précis, mais seulement 70 % des sommes nécessaires ont pu être allouées. Même en comprimant le plus possible ces nouveaux programmes, il faudra de 1 à 3 millions de dollars de plus pour les mettre en application.
Dans son budget du 25 février 1992, le ministre fédéral des Finances annonçait une réduction de 3 % du budget des dépenses non salariales de tous les ministères; pour Statistique Canada, cela représente une perte d'environ 1,3 million de dollars.

Le manque à gagner qui découle de ces deux faits sera compensé en partie par des hausses de productivité et en partie par des réductions de programmes. En ce qui a trait aux changements à apporter aux programmes, nous avons plus particulièrement décidé de prendre les mesures suivantes :

a) supprimer à tous les deux ans la ventilation par produit dans l'Enquête annuelle sur les manufactures;
b) remanier le Programme de la statistique des sciences et de la technologie afin de réduire la fréquence de production des statistiques détaillées, qui sont très stables dans le temps;
c) effectuer des compressions dans les programmes de la statistique du tourisme et de la culture.

Nous attendons la décision du Cabinet au sujet d'une demande de ressources additionnelles concernant le calcul de facteurs importants sur la plan de la compétitivité internationale. Même si la proposition n'était pas approuvée, certains éléments clés présentés dans la demande, comme la ventilation du PIB provincial et du commerce interprovincial par industrie, doivent être réalisés d'une manière ou d'une autre.

3. Numéro unique d'enregistrement pour les entreprises

À la suite d'une demande présentée par Statistique Canada, le ministre des Finances annonçait dans son budget du 25 février :

> «À l'heure actuelle, une entreprise peut devoir utiliser jusqu'à six numéros d'enregistrement différents pour traiter avec divers ministères. Cela signifie un fardeau administratif plus grand pour les entreprises, des dépenses plus élevées pour le gouvernement et, inévitablement, un service de moins bonne qualité. Le gouvernement s'engage à apporter les changements nécessaires pour que les entreprises n'aient qu'un seul numéro d'enregistrement à utiliser lorsque cela sera avantageux pour elles. Cela permettra de réduire les formalités administratives des entreprises et favorisera une plus grande efficience et une plus grande capacité de réponse de la part de l'administration publique. Nous pourrons ainsi produire de meilleures statistiques économiques et rendre plus efficace le système de recouvrement des coûts.» (TRADUCTION)

Le Conseil du Trésor a mis sur pied un comité formé des sous-ministres des ministères qui sont le plus touchés par ces changements (Revenu Canada - Impôt, Revenu Canada - Douanes et Accise, et Consommation et Corporations Canada). Ce comité, présidé par le Statisticien en chef, a pour mandat d'élaborer un plan de mise en oeuvre. Voilà une occasion unique pour Statistique Canada de jouer un rôle actif dans la conception d'un important système administratif avec la collaboration et le soutien inconditionnels des principaux ministères de l'administration fédérale.

4. Recensement de 1991

Le 28 avril, on rendait publique une première série de résultats du Recensement de la population de 1991; il s'agissait de chiffres de population et de chiffres des logements. Neuf autres séries de résultats doivent suivre, tandis que trois séries sont prévues dans le cas du Recensement de l'agriculture de 1991. L'événement a été largement couvert par les médias grâce surtout à une série de communiqués régionaux qui ont été cités

abondamment et qui ont valu à notre organisme une bonne publicité.

5. Progrès récents en matière d'information sur la santé

À la réunion de 1991 du Conseil consultatif, on avait présenté un rapport sur le Groupe de travail national sur l'information en matier de la santé. D'importants progrès ont par la suite été faits à ce chapitre. On a observé notamment qu'il était devenu impératif d'organiser, d'analyser et de diffuser activement l'information sur la santé. Cette information doit provenir de diverses sources, notamment des dossiers d'hôpitaux, des fichiers des régimes provinciaux d'assurance-maladie, des enquêtes sur la santé de la population, des registres de cas de maladie particuliers (ex. : cancer), et des données du recensement.

Il doit s'établir des rapports de coopération entre les principaux intéressés : les ministères fédéral et provinciaux de la santé, Statistique Canada, les hôpitaux et les autres établissements de santé, les associations pour la santé et les associations connexes, les compagnies pharmaceutiques et d'autres groupes. Il existe un besoin impérieux de promouvoir une telle collaboration, de produire des analyses intégrées, d'établir des normes concernant la production d'information sur la santé basée sur les besoins analytiques et, de façon plus générale, d'obtenir la rétroaction qui favorisera graduellement un fonctionnement plus efficace de notre système de santé.

Après une longue période d'analyses exploratoires minutieuses, les sous-ministres fédéral et provinciaux de la santé semblent s'être mis d'accord pour créer un institut qui remplira toutes ces fonctions. Il s'agit d'une décision capitale pour le milieu en général et pour le Programme de la statistique de la santé de Statistique Canada en particulier. Cet institut, issu de la fusion de deux groupes existants (MIS et HMRI), devrait pouvoir combler le vide qui existait jusqu'à maintenant dans le domaine en ce qui concerne l'orientation générale, la définition des besoins et l'ensemble des services offerts à l'utilisateur.

6. Commerce interprovincial

Au cours du mois dernier, on a publié les données sur le flux interprovincial des biens pour les années de référence 1984 à 1988. Les données sur les échanges interprovinciaux de services pour l'année de référence 1989 seront publiées cet automne. Ce sera la première fois que des données sur les échanges interprovinciaux de services seront publiées. Avant le mois dernier, la plus récente publication de données sur le commerce interprovincial remontait à 1984; les besoins étaient donc criants.

7. Enquête sur la population active (EPA) : menée pour la 500e fois

En février 1992, on menait l'EPA pour la 500e fois. Cette enquête a une histoire longue et remarquable et elle a largement contribué à la réputation dont jouit aujourd'hui Statistique Canada dans le monde entier.

8. Données sur l'utilisation de la capacité

Depuis les années 70, la Banque du Canada et Statistique Canada produisaient chacun de leur côté des estimations du taux d'utilisation de la capacité, ce qui avait pour conséquence de déconcerter les utilisateurs et de favoriser les doubles emplois. À compter de septembre 1992, Statistique Canada produira la seule mesure d'utilisation de la capacité sur laquelle tous sont d'accord. Cette décision est sans contredit une étape importante de la stratégie visant à réduire le «bruit» présent dans les statistiques officielles.

9. Révision des seuils de faible revenu

On vient de réviser en profondeur les mesures courantes de faible revenu. Le processus de révision comprenait une vaste consultation publique et il a permis d'amener les utilisateurs à comprendre de façon beaucoup plus juste les données courantes. Le processus a en outre mené à l'introduction de nouvelles mesures. La réaction des utilisateurs de données déterminera si ces mesures remplaceront les seuils de faible revenu existants.

10. Taxe sur les produits et services

Les comptes des revenus et des dépenses du premier trimestre de 1991 reflètent l'effet de l'introduction de la TPS ainsi que l'effet d'autres impôts indirects et de subventions. Ces comptes comprennent maintenant des indices de prix nets et des taux d'imposition effectifs pour 19 catégories de demande finale et l'Indice des prix à la consommation. Un rapport décrivant en détail la méthode a été produit.

Il convient de souligner que l'introduction de la TPS a provoqué une solution de continuité dans les séries de l'IPC comme dans celles du commerce de détail.

11. Données historiques sur la balance des paiements du Canada

Une nouvelle publication présente, pour la première fois sous une forme permettant une consultation facile, les données sur la balance des paiements pour la période de 1926 (première année de la série officielle) à 1990.

12. Délai de production des estimations du PIB provincial

En octobre 1991, on a publié les estimations en dollars constants du PIB provincial par industrie pour la période allant jusqu'à l'année de référence 1990 inclusivement. L'année précédente, on avait publié ces estimations pour la période qui se terminait en 1986; on a donc pu réduire de trois ans le délai de production.

13. Telichart

Telichart existe maintenant en version disque compact-ROM qu'on peut utiliser sur micro-ordinateurs. Auparavant, le système ne pouvait accueillir que 39 utilisateurs à la fois, ce qui privait de nombreux utilisateurs potentiels d'un accès immédiat au système. On espère maintenant que la plupart des écoles se procureront un version disque compact-ROM pour que les élèves apprennent à devenir des utilisateurs de statistiques.

14. Harmonisation des données sur le commerce entre l'Europe et l'Amérique du Nord

À la suite d'une étude trilatérale dirigée par Statistique Canada et à laquelle prenaient part les États-Unis et la Communauté économique européenne (CEE), un ensemble harmonisé de données de 1989 sur les échanges commerciaux entre l'Amérique du Nord et la CEE a été publié. La prochaine étape sera de travailler à l'adoption de systèmes de classification économique communs.

15. Actualité et fiabilité des principaux indicateurs économiques

Dernièrement, l'OCDE a invité Statistique Canada à présider une conférence qui portera sur l'actualité et la fiabilité des indicateurs économiques.

16. Conférence sur la mesure de l'ethnicité

Une conférence internationale sur la mesure de l'ethnicité, organisée conjointement par Statistique Canada et le U.S. Bureau of the Census, s'est tenue ce printemps à Ottawa.

17. Statistiques sur l'incapacité

Le Bureau de statistique des Nations Unies a demandé à Statistique Canada, chef de file mondial dans le domaine de la mesure de l'incapacité, d'agir en qualité d'hôte conjoint d'une conférence internationale sur le sujet.

18. Indicateurs de la santé

La deuxième édition d'une série complète d'indicateurs de la santé a été publiée en février. Cette série contient les données les plus récentes provenant de diverses enquêtes nationales. Les indicateurs se divisent en quatre grandes catégories : déterminants de la santé, état de santé, ressources et utilisation.

19. Enquête sociale générale (ESG)

Deux rapports récents de l'ESG avaient pour sujet les «tendances relatives aux facteurs de risque liés aux habitudes de vie» et la «qualité du travail dans le secteur des services».

20. Vidéo intitulé *Statistique Canada, c'est nous*

On a produit récemment un vidéo qui présente le mandat et les fonctions de Statistique Canada ainsi que les valeurs que prône cet organisme. On prévoit utiliser ce vidéo dans plusieurs cas : orientation des nouveaux employés, recrutement dans les universités et séances d'information à l'intention des utilisateurs de données, présents et futurs.

Annexe 2

COMPTES RENDUS DES DÉLÉGUÉS DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES

À LA RÉUNION DE 1992 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE TERRE-NEUVE POUR 1992

Le gouvernement de Terre-Neuve a gelé les salaires de la présente année et il a maintenu au même niveau que l'an dernier les fonds alloués aux ministères. En outre, il gèle les postes à mesure qu'ils deviennent vacants.

Au cours de la dernière année, nous avons participé à un certain nombre de nouveaux projets. À l'heure actuelle, nous procédons à une révision des dossiers du ministère des Services sociaux pour trouver une meilleure façon de les utiliser en vue de produire de la documentation à l'intention de la direction du ministère. Parallèlement, nous effectuons le téléchargement de certaines portions des dossiers de l'aide sociale afin de pouvoir dresser des tableaux concernant les caractéristiques des personnes qui touchent des prestations d'assistance sociale chaque année, selon les subdivisions de recensement unifiées.

L'automne dernier, nous avons commencé à recueillir des données sur les projets de création d'emplois et les personnes qui y sont employées. Chaque année, ces projets, gérés par des ministères fédéraux et provinciaux, fournissent des emplois à quelque 30 000 personnes. Nous recueillons les statistiques sur les projets provinciaux et sommes en voie de signer une entente avec la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) pour recevoir des renseignements sur les projets fédéraux.

En collaboration avec le ministère de l'Environnement, nous menons également un projet en vue de superviser le nombre de personnes qui travaillent au chantier de construction Hibernia. Nous prévoyons produire des prévisions démographiques selon l'âge et le sexe pour les personnes qui habitent sur le chantier et aux alentours.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD POUR 1992

Le personnel de la Division de l'économie, de la statistique et de l'analyse fiscale compte cinq personnes : le directeur (John Palmer), deux économistes, un statisticien adjoint et une secrétaire. Le directeur de cette division est le coordonnateur statistique de l'Île-du-Prince-Édouard et il est membre du Conseil national de la statistique. La Division a la responsabilité des relations fédérales/fiscales, de la politique fiscale, de la prévision économique et des services statistiques provinciaux. La Division assiste le ministère dans la préparation du budget provincial et appuie le ministre et le sous-ministre lors des discussions fédérales-provinciales concernant les finances.

Comme elle ne compte qu'un statisticien, la Division compte beaucoup sur Statistique Canada pour la majorité de ses besoins en données. Les ministères provinciaux fournissent également des données à la Division.

La Division continue de produire un certain nombre de publications statistiques : The Annual Statistical Review, The Quarterly Statistical Review, Prince Edward Island Statistical Summary ... At a Glance, Financial Reports, et Economic Trends.

Depuis la dernière réunion du Conseil consultatif, les activités comprennent deux présentations par Statistique Canada sur l'Île-du-Prince-Édouard. En septembre 1991, M. Michel Séguin est venu à l'Île-du-Prince-Édouard pour parler des produits et la production du Recensement de 1991. En octobre 1991, le bureau consultatif d'Halifax, en collaboration avec la Division du commerce international de Statistique Canada, a organisé un séminaire sur TIERS. Les deux séminaires ont été bien accueillis.

La Division a toujours pour objectif de renforcer l'importance de Statistique Canada comme source précieuse de renseignements et de statistiques au sein de l'administration provinciale. La Division a mené une série de consultations auprès de ministères pour le compte de Statistique Canada ou en réponse à ce dernier.

La Division a effectué des recherches très poussées dans le domaine de l'analyse de la dette provinciale et de l'incidence des faibles revenus sur l'Île-du-Prince-Édouard. Les résultats de ces recherches sont parus dans Economic Trends.

En 1990, la Division a préparé un document intitulé Economic Overview of Prince Edward Island. Il est très utilisé par les groupes de politiques et il sert de référence au Comité provincial des réformes. Il est devenu un document influent pour la formulation de la politique économique.

La Division s'efforce toujours d'améliorer les activités statistiques à l'intérieur de la province et elle est aidée en cela par les relations de travail extrêmement bonnes qu'elle entretient avec le bureau consultatif de Statistique Canada à Halifax et, de façon générale, à Ottawa.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE POUR 1992

En Nouvelle-Écosse, la Direction de la statistique du ministère du Développement économique fait fonction d'organisme statistique de la province en vertu de la *Loi sur la statistique* établie en 1971. En tant que coordonnatrice en matière statistique, la Direction veille à diffuser les données du recensement et d'autres données aux utilisateurs de l'administration publique provinciale, tout en assurant des services au grand public. Elle répond aux demandes qui touchent divers domaines (société, économie, marketing et démographie) et dont le degré de complexité varie selon qu'il s'agit de simples indicateurs conjoncturels ou de profils de marché complexes.

Au début de 1992, l'administration publique a fusionné deux ministères (le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et celui du Développement de la petite entreprise) en vue de créer le nouveau ministère du Développement économique. On y trouve quatre divisions : Développement régional, Commerce et technologie, Développement de l'entreprise, et Planification et politique. Sont rattachées à cette dernière les directions suivantes : Analyse et politique économiques, Politique et développement de l'entreprise, et Statistique. Le personnel de la Direction de la statistique se compose d'un directeur, de cinq professionnels et d'une secrétaire, ce qui représente trois professionnels de plus qu'en 1991.

La taille de l'effectif de 1991 limitait la portée des travaux d'enquête. La collecte des données se faisait une fois l'an pour une enquête sur les locaux commerciaux, trois fois l'an pour un rapport d'activité sur la construction et deux fois l'an pour un répertoire des fabricants. L'administration publique de la province ne prépare pas les comptes provinciaux, mais une autre direction du ministère dresse les tableaux d'entrées-sorties tous les quatre ans. Après chaque recensement, les services d'entrepreneurs sont retenus pour établir des projections concernant la population, les ménages et les familles.

Les services offerts par la Direction sont connus dans toute l'administration publique provinciale, mais, en raison des compressions du personnel et des restrictions budgétaires, ils n'ont pas été annoncés à grand renfort de publicité aux gens d'affaires, aux universitaires et au grand public. Une série de communiqués du recensement renseigne les utilisateurs sur les services offerts et les données publiées dans ce secteur important, tandis que les publications permettent en général d'assurer la promotion de l'éventail des renseignements statistiques sur d'autres secteurs. On invite les utilisateurs de renseignements statistiques à soumettre leurs demandes de renseignements. L'analyse des données se limite généralement aux

secteurs de l'administration publique et des entreprises. Aucune revue officielle de l'économie de la province n'est publiée comme telle, mais il existe à l'interne un service d'analyse qui est destiné à l'administration publique et qui touche bien des facettes de l'économie. Dans le domaine de la démographie, on a apporté une aide considérable à des clients tels que le Senior Citizens Secretariat (secrétariat du troisième âge) et Centraide.

Les résultats d'analyses de secteurs de marché ainsi que les renseignements sur les produits et les branches d'activité sont fournis aux sections du ministère s'occupant du développement et de la promotion du secteur industriel, ainsi qu'à l'ensemble des entreprises.

Il est prévu que l'accroissement de l'effectif et des ressources permettra à la direction de se lancer dans de nouvelles activités, en autres : créer une base de données sur les sociétés et une autre sur les indicateurs économiques, effectuer des travaux d'enquête additionnels et produire de nouvelles publications. La promotion des services disponibles sera étendue pour rejoindre toutes les catégories d'utilisateurs de renseignements statistiques de la province. On s'attend à effectuer un bon nombre de ces modifications au cours de l'année civile 1992.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR 1992

En 1991-1992, on a surtout insisté sur le maintien du programme d'analyse économique, de prévisions, de diffusion des données et d'activités de liaison statistique. Le personnel a consacré beaucoup de temps à mener des consultations auprès des ministères et organismes provinciaux relativement aux produits du Recensement de 1991, aux enquêtes postcensitaires et au remaniement de l'Enquête sur la population active.

À la suite des élections tenues au Nouveau-Brunswick l'automne dernier, la structure administrative de cette province a été considérablement remaniée, ce qui a entraîné la fusion de plusieurs ministères et la disparition de certains organismes. On a créé un ministère des finances élargi en fusionnant le ministère antérieur et le Conseil de gestion. Le nombre total de postes des deux organismes est passé de 383 à 364. L'organisme statistique du Nouveau-Brunswick relève maintenant du sous-ministre associé.

Voici quelques-unes des initiatives entreprises au cours des 12 derniers mois :

- on a fait une enquête sur les investissements en vue de remplacer les renseignements perdus à la suite de l'annulation de l'enquête du milieu de 1991; les résultats ont corroboré les données provisoires de 1991 découlant de l'enquête de 1992;
- pour la première fois, on a tenté d'établir des estimations démographiques pour les municipalités, en réponse à une demande ministérielle en vue d'obtenir des données plus récentes que celles de 1986;
- on a dressé des profils du Recensement de 1986 pour les circonscriptions électorales provinciales à la suite de la création de la Commission de délimitations des circonscriptions électorales;
- on s'est servi de la base de données et du modèle de simulation de politiques sociales pour évaluer l'incidence d'autres stratégies fiscales sur les familles et les ménages du Nouveau-Brunswick; on a ainsi obtenu des renseignements généraux pour le livre vert intitulé The New Brunswick Tax Structure: A Review, déposé à l'Assemblée législative en février;
- on a établi un profil du comté de Charlotte, l'une des régions les plus petites et les moins bien développées de la province, grâce aux données fournies par la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada; ce profil complète une étude sur la population active de la région, qui comporte une enquête sur les ménages et les employeurs effectuée par un expert-conseil du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU QUÉBEC POUR 1992

La province de Québec était absente de la réunion de 1992 du Conseil consultatif. Par conséquent, aucun rapport n'a été présenté à la réunion.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ONTARIO POUR 1992

Depuis la dernière réunion du Conseil consultatif, le groupe de la statistique de l'Ontario a participé à plusieurs activités importantes, en plus d'accomplir ses tâches habituelles. Les ressources du groupe passent maintenant à 10 années-personnes, un membre du personnel ayant été muté à un autre secteur.

Voici les faits saillants des activités de l'année.

Recensement de 1991

Le Groupe de la statistique de l'Ontario a passé les derniers mois à se préparer en vue de répondre à la demande de données du Recensement de 1991 formulée par sa clientèle. Auparavant, nous avons aidé Statistique Canada à diffuser les renseignements sur le recensement au sein de l'administration provinciale, fait en sorte que les employés des ministères soient conscients de la gamme de produits et de services offerts, inventorié les besoins des ministères en matière de données et étudié des stratégies rentables d'accès aux données du recensement.

Quant au Recensement de 1986, nous formons un consortium d'utilisateurs de l'administration publique en vue d'acheter des tableaux croisés sommaires de base. Nous avons également revu et raffiné notre système de manipulation et de mémorisation électroniques de données pour y inclure la puissance des disques compacts-ROM et l'interface pour le gros ordinateur et les ordinateurs personnels.

Notre premier communiqué sur le Recensement de 1991, qui renfermait les faits saillants des données sur l'Ontario, a été distribué aux personnes-ressources du recensement et aux employés des directions des politiques peu après la diffusion des données qui a eu lieu le 28 avril.

En ce qui concerne les enquêtes postcensitaires de 1991 (l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités [ESLA] et l'Enquête auprès des peuples autochtones), nous avons assuré la coordination des commentaires provinciaux destinés à Statistique Canada. Ces commentaires portaient sur la gamme proposée des produits fondés sur les résultats de ces deux enquêtes. Notre rôle consistait à déterminer qui étaient les utilisateurs de données, à organiser une série de réunions entre les employés de Statistique Canada et ceux des ministères ontariens dans le but de discuter de la réponse aux enquêtes et, enfin, à transmettre une réponse provinciale collective à Statistique Canada. Par ailleurs, nous participerons, pour le compte du consortium provincial des utilisateurs de données qui ont acheté un échantillon supplémentaire de l'ESLA, à la conception des

spécifications relatives à une série de 20 tableaux croisés qui font partie des produits à livrer dans le cadre du contrat.

La demande de données sur le lieu de travail au niveau des secteurs de recensement, pour le Recensement de 1991, a entraîné la recherche d'un moyen de financer le projet, dont le coût est estimé à 1 million de dollars. Au moment d'écrire ces lignes, le ministère des Transports de l'Ontario s'était engagé à financer 50 % du coût total, les municipalités intéressées devant se partager les 50 % restants.

Élaboration - amélioration de la base de données

Par suite d'une étude menée dans l'ensemble de la Division sur l'utilisation et le coût d'une base de données extérieure, nous avons conçu et mis en place un plan qui rend possible l'accès aux données voulues tout en permettant de réaliser des économies substantielles. Nous avons passé un contrat avec le Conference Board du Canada afin de répondre à nos besoins en matières de données CANSIM et annulé notre service de distribution (classe B) de CANSIM.

Nous avons revu notre système de base de données communautaires et régionales SHARC et entrepris d'examiner le processus afin de le rendre plus convivial et de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Cet examen a porté notamment sur le contenu des données, l'aspect géographique, la conversion à la programmation Oracle, les techniques de présentation et la structuration de profils. La conversion à Oracle a commencé et les premiers résultats sont encourageants. Toutefois, le processus sera long en raison de la diversité des sources de données et de l'entrée manuelle des données. La capacité qu'a Oracle d'interfacer avec Lotus présente un avantage marqué, car le personnel oppose moins de résistance à l'introduction d'Oracle en sachant que les données sont dans le format Lotus qui leur est familier.

L'été dernier, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur les services de deux étudiants, embauchés pour l'été, qui étaient très compétents en informatique. Nous avons ainsi pu convertir la base de données statistiques de l'Ontario d'un logiciel désuet à un support plus convivial, à savoir WordPerfect, et installer la base de données sur le réseau de la Division.

Vous êtes tous familiers avec le projet de base de données sur le commerce interprovincial. Puisqu'en Ontario bon nombre d'activités statistiques sont décentralisées, nous avons assumé un rôle de coordination et d'aide à l'élaboration du projet. À l'origine, nous comptions, d'une part, déterminer et informer les divers ministères qui seraient intéressés par ces données et, d'autre part, prendre les dispositions nécessaires au financement de la contribution de l'Ontario, qui s'élève à 100 000 $. La première année, le coût du projet a été divisé en parts égales

entre le ministère du Trésor et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Par la suite, nous avons commenté l'à-propos d'utiliser la matrice des entrées-sorties de 1984 et les données sur la destination des expéditions tirées du Recensement des manufactures de 1984 comme données-repères pour estimer les flux commerciaux provinciaux par marchandise. Nous avons également revu les estimations provisoires de 1984-1986 et émis des commentaires à l'intention de Statistique Canada avant la diffusion définitive des chiffres. Nous envisageons avec plaisir le développement futur de ce projet.

Un projet plus récent, qui suscite un intérêt considérable, a été mis sur pied à la suite d'une demande directe du Premier ministre. Ce projet vise à comparer l'Ontario aux secteurs de compétence nord-américains avec lesquels la province a des relations d'affaires. Les renseignements serviront à déterminer la position de l'Ontario en Amérique du Nord, dans le but de valider les stratégies potentielles pour la province, d'établir les priorités et de suivre les progrès vers l'atteinte des buts provinciaux.

En examinant les données existantes, nous avons découvert qu'elles étaient très hétéroclites; elles n'étaient pas très bien intégrées selon les sources ou les disciplines. Les indicateurs communs sont très traditionnels et limités. De plus, la perspective analytique est fondamentalement contrainte par les restrictions organisationnelles. En d'autres termes, il existe une importante pénurie de données comparatives sur les secteurs de compétence, données qui permettraient de soutenir la prise de décisions stratégiques.

À court terme, nous tentons de trouver ou de concevoir des indicateurs qui permettront d'établir les comparaisons pour lesquelles les besoins manifestés sont les plus pressants. À long terme, l'accent sera mis sur la création de nouveaux indicateurs et mesures du rendement de l'Ontario et sur la création d'un réseau qui permettra un accès général aux séries de renseignements par tous les ministères.

Statistique du travail

Dans le domaine de la statistique du travail, nous avons examiné, en collaboration avec les utilisateurs de données sur le travail qui appartiennent à l'administration ontarienne, les modifications proposées à l'Enquête sur la population active et le contenu de la nouvelle Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Nous avons remis des documents de travail à nos collègues puis transmis à Statistique Canada les commentaires et suggestions formulés.

Visite d'un statisticien japonais

En novembre dernier, le groupe de la statistique de l'Ontario a organisé, à la demande de Statistique Canada, un séminaire sur l'utilisation des statistiques dans l'administration ontarienne à l'intention d'un statisticien japonais en visite au Canada. Un certain nombre d'exposés ont été présentés par des employés du ministère du Trésor et du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Budget et dotation en personnel

On n'a apporté aucun changement dans le budget destiné aux dépenses salariales (neuf années-personnes) au cours du dernier exercice. Le budget de fonctionnement a augmenté légèrement. Le Bureau des statistiques du Manitoba (BSM) a déménagé ses bureaux au mois de mars. Une partie du budget comprend des objectifs de recouvrement de coûts. Ces objectifs n'ont pas été modifiés pour l'exercice actuel. Toutefois, il sera plus difficile d'atteindre l'objectif en raison des compressions budgétaires touchant les ministères clients. On planifie actuellement une réorganisation générale du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Il est encore trop tôt pour prédire quels changements seront apportés qui pourraient avoir une incidence sur le BSM. Une possibilité envisagée représente un changement favorable : le BSM deviendrait un organisme opérationnel spécial. Entre-temps, le bureau se verra chargé de responsabilités additionnelles par d'autres ministères (production d'un répertoire des manufacturiers, production d'un rapport d'information économique trimestriel, programme de statistiques sur les petites entreprises). Du personnel supplémentaire sera affecté à ces projets.

Activités du programme

1. Aucune modification n'a été apportée au programme statistique de base.

2. Il incombe maintenant au BSM de préparer un document d'information économique quotidien pour le Premier ministre et le Cabinet.

3. Plusieurs études à frais recouvrables ont été menées à l'aide de modèles d'entrée-sortie sur l'incidence, sur le plan économique, de certains changements, par exemple la fermeture de bases militaires et l'ouverture des magasins le dimanche.

4. Le BSM entreprend la phase finale du processus en vue de l'achat du système TIERS (système de renseignements et d'extraction de l'information sur le commerce) de Statistique Canada.

5. Plusieurs ministères du Manitoba sont fort intéressés aux résultats de l'enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones, et attendent avec impatience la date de diffusion des résultats.

6. Les résultats du projet de statistiques sur le commerce interprovincial seront très utiles au sein de l'administration provinciale du Manitoba.

7. Le BSM envisage d'apporter des changements à l'orientation principale de ses projets; il envisage de produire plus de prévisions et de pronostics, particulièrement en ce qui a trait aux indicateurs économiques.

8. Un modèle de projections démographiques provinciales assisté par micro-ordinateur a été élaboré en vue de fournir des estimations pour des populations aussi petites que celles des collectivités.

9. Le BSM entretient toujours de bons rapports de travail avec le personnel du bureau régional de Statistique Canada à Winnipeg.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SASKATCHEWAN POUR 1992

Le bureau de la statistique de la Saskatchewan continue de travailler en étroite collaboration avec son principal client, le ministère des Finances. À cette fin, le modèle d'entrées-sorties a été largement utilisé dans la préparation du budget provincial de cette année. Par ailleurs, le bureau fournit des services spécialisés pour aider le ministère des Finances à restructurer son modèle de prévision économique.

Le bureau continue chaque mois de produire des trousses de documentation relatives à l'Indice des prix à la consommation et à l'Enquête sur la population active. Ces trousses sont préparées le jour de la diffusion et sont offertes aux ministres et au public à 8 h.

Chaque mois, le bureau publie le Monthly Statistical Review, qui est un recueil des données mensuelles et trimestrielles de la Saskatchewan les plus demandées. Le Saskatchewan Economic Review, qui paraît en décembre, contient des données annuelles historiques concernant la province.

En raison de la diffusion des données du Recensement de 1991, le bureau jouera à nouveau un rôle de premier plan en ce qui a trait à la diffusion des données ainsi qu'à l'aide à apporter aux utilisateurs. On prépare de nouveau une carte des secteurs de dénombrement du recensement donnant les chiffres de population sous la forme d'une compilation unique des limites des secteurs de dénombrement de la province. Le Bureau participe également à la diffusion des données du Recensement de l'agriculture de 1991.

Le bureau de la statistique de la Saskatchewan souhaite remercier Statistique Canada de sa collaboration au cours de l'année écoulée. Il y a toutefois un ou deux domaines pour lesquels il n'y a eu aucune consultation et on espère que cette situation sera rectifiée au cours des prochains mois.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ALBERTA POUR 1992

Voici les faits saillants de 1991-1992 :

Faits nouveaux

1. Notre base de données statistiques électronique, entièrement remaniée, ASIST, est maintenant accessible aux utilisateurs gouvernementaux. La décision de la mettre à la disposition du secteur privé n'a pas été encore prise.

2. En octobre 1991, nous avons exécuté q'une enquête de comparaison des prix d'un endroit à l'autre pour certaines collectivités de l'Alberta, sur une base de partage des coûts avec un groupement de clients des secteurs public et privé.

3. Nous avons produit un prototype de base de données du registre des entreprises de l'Alberta. Sur demande, les données de ce système seront mises à la disposition des utilisateurs gouvernementaux sur une base expérimentale.

4. En mai 1992, un nouveau moyen de diffusion, *ABS Probe*, a été mis en oeuvre. Ce bulletin est destiné à fournir des renseignements actuels et concis (2 pages environ) et une analyse d'un domaine d'intérêt précis. Il sera normalement distribué à l'intérieur des administrations seulement, mais, selon le sujet, il serait possible d'envisager une diffusion plus large. Deux bulletins, traitant tous les deux du recensement de 1991, ont été publiés. L'un contient l'analyse des chiffres de la population tandis que l'autre décrit brièvement les produits et les services du Recensement que l'on peut se procurer auprès du Bureau.

5. En consultation avec Statistique Canada, nous avons effectué la coordination de la mise à jour de la base de données géographiques du Recensement de 1991 et la certification du nombre de la population et du nombre de logements pour l'Alberta.

6. Des réactions positives ont été reçues au sujet du document de recherche exposant une méthode d'analyse de la diversification économique au sein de l'économie de l'Alberta. Nous étudions actuellement les options pour poursuivre les recherches et l'analyse.

7. Cinq collectivités, pour un total maintenant de 35, ont été ajoutées à notre production de données brutes et désaisonnalisées sur le chômage pour les petites régions. D'autres révisions de la méthode ont été faites.

8. Nous avons parsuivi les travaux sur un indice de la compétitivité basé sur l'Alberta. Nous avons terminé une méthode provisoire de production d'indices de la compétitivité interprovinciale. Les travaux sur les indices internationaux se poursuivent.

9. Nous faisons partie à un groupe interministériel étudiant le développement d'une enquête sur les services à l'exportation sectorielle.

10. En collaboration avec l'Alberta Career Development et la CEIC, nous étudions la possibilité d'effectuer une enquête sur les salaires et les traitements en Alberta.

11. En utilisant les données sur les soins de santé de l'Alberta, nous travaillons au développement d'un système qui retracera le mouvement des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la province et entre les régions géo-administratives de l'Alberta.

12. L'automatisation de l'affectation des données des secteurs de dénombrement aux régions géo-administratives grâce à un progiciel standard est également en cours de développement.

13. Nous examinons la possibilité d'établir des comptes des ressources naturelles pour l'Alberta.

14. Nous avons acheté des fichiers de microdonnées auprès de Statistique Canada, y compris ceux de l'Enquête sociale générale (famille et amis) et d'une enquête sur la formation et l'éducation des adultes. Nous avons fourni des produits sur mesure à nos clients.

15. Nous avons signé un accord d'échange de données avec Statistique Canada pour la production conjointe d'estimations démographiques pour l'Alberta et les divisions de recensement.

16. Sur une base trimestrielle, et pour une distribution limitée, nous avons produit d'un bref rapport sur les variables macro-économiques internationales contenant les statistiques actuelles et historiques, économiques et financières pour certains pays du Groupe des Sept (G-7).

Produits et services permanents choisis

1. Nous avons coordonné de la diffusion des données du commerce international aux utilisateurs grâce à un système de base de données sur micro-ordinateur.

2. Sur demande de la part des utilisateurs, nous avons produit des estimations démographiques ou des projections pour les petites villes, les grandes villes et les régions définies par les utilisateurs pour l'Alberta.

3. Nous avons produit des estimations démographiques annuelles pour les divisions de recensement de l'Alberta.

4. En 1991, nous avons mis a jour les multiplicateurs économiques de l'Alberta, basés sur les tableaux d'entrées-sorties de 1984.

5. Les publications parues au cours de l'année comprennaient *Economic Accounts, Alberta Facts, Quarterly Statistical Review, Quarterly Population* et *Economic Multipliers*. Nous avons diffusé de trois autres numéros de notre bulletin «abstracts» aux administrations. Celui-ci met en relief les activités actuelles et prévues du bureau.

6. Nous avons préparé un rapport mensuel sur les prestataires de l'assurance-chômage pour les ministères, présentant les données selon l'âge, le sexe et la profession pour des régions précisées par le client.

7. Nous avons accordé une méthode aux ministères de l'Alberta pour la conception des questionnaires, l'échantillonnage et l'analyse des données.

8. En vertu d'un contrat passé avec Statistique Canada, nous avons réçu des données sur le commerce du détail pour 20 municipalités de l'Alberta.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR 1992

Changements administratifs

Le 20 mars 1992, le sous-ministre adjoint responsable de la Division de la planification et de la statistique, Ian McKinnon, a été promu ministre adjoint du Développement économique, de la Petite Entreprise et du Commerce. Le sous-ministre adjoint de la Division de l'économie et de la politique, Steve Hollett, a été nommé sous-ministre adjoint par intérim de la Division de la planification et de la statistique, et Tom Beynon s'est vu confier la responsabilité de la gestion quotidienne de la Division. On s'attend en général à une autre restructuration des fonctions de la Division au sein de l'administration dans un proche avenir.

Budget 1992-1993

Le budget de la Division de la planification et de la statistique pour l'exercice 1992-1993 est de 2,77 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Quelque 300 000 $ sont prévus pour l'évaluation financière et économique des revendications territoriales autochtones, ce qui laisse environ 2,5 millions de dollars pour les activités statistiques «centrales», comprenant la modélisation économétrique et d'autres travaux d'analyse quantitative. La Division emploie 45 personnes, dont sept sont des entrepreneurs à long terme. La réduction du budget au cours de l'exercice 1992-1993 se traduira par des baisses appréciables pour la commercialisation, les publications, l'acquisition de matériel et de logiciel, la formation du personnel et les déplacements. Si les politiques de restriction dans ces secteurs se révèlent inappropriées, il se peut que l'on soit amené à annuler des programmes plus tard au cours de l'année.

Concordance des comptes publics et des comptes nationaux

En 1991, la Division de la planification et de la statistique a conclu un accord avec la Division des institutions publiques (DIP) de Statistique Canada pour préparer une concordance qui va montrer les relations spécifiques entre les données des comptes publics et des comptes nationaux. Le but de ce travail est de permettre au groupe de modélisation économétrique de la Division de traduire les estimations budgétaires (produites et déclarées sur la base des comptes nationaux) en estimations sur la base des comptes publics, que les responsables provinciaux peuvent facilement comprendre.

La première phase de ce travail a porté sur un exercice particulier (celui de 1988-1989) et a suivi tout le cheminement de la transformation des données des comptes publics, ministère par ministère, en données des comptes nationaux. La DIP a fourni à la Division de la planification et de la statistique une concordance, des copies codées des comptes publics provinciaux et des estimations, ainsi que des «tableaux cumulatifs», qui présentent les rajustements apportés aux estimations des comptes publics.

La deuxième étape du travail consistait à étendre le champ d'observation afin d'inclure tous les exercices de 1985-1986 à 1988-1989. La Division de la planification et de la statistique a pu ainsi comparer l'ampleur des rajustements des données des comptes publics de la DIP pour chaque poste de dépense dans le temps.

La Division travaille maintenant à l'utilisation des résultats de la phase 2 de ce projet pour obtenir des facteurs de rajustement approximatifs pour les exercices 1989-1990 et 1990-1991. Ces facteurs seront appliqués aux données des comptes nationaux afin de traduire les estimations, sur une base de composante individuelle, en données des comptes publics.

Améliorations au modèle économique

La Section de l'analyse économétrique et de la prévision a récemment amélioré le modèle de simulation économétrique de la Colombie-Britannique afin de pouvoir procéder à des prévisions allant jusqu'en 2011. Il sera ainsi possible d'analyser les effets à plus long terme de problèmes tels que les contraintes de ressources, en particulier dans les forêts et les mines, le vieillissement de la population, l'augmentation de la migration intérieure et les effets à long terme des différentes mesures monétaires et fiscales sur les investissements au sein de l'économie.

Profils des handicapés en Colombie-Britannique

En 1991, la Division de la planification et de la statistique a préparé un profil statistique des handicapés en Colombie-Britannique à partir de l'enquête postcensitaire sur la santé et les limitations d'activités de 1986. Des extraits de ce profil ont paru dans un document qui comporte des témoignages directs à propos des handicapés. La publication a été distribuée à «Independence 92», à Vancouver, au cours de la semaine du 21 avril. Un deuxième document est prévu, qui utilisera des données provenant de l'enquête postcensitaire de 1991.

Base de données sur les services de garde d'enfants

En juin 1991, la Division de la planification et de la statistique a effectué pour le compte de l'équipe interministérielle des services de garde d'enfants une enquête sur tous les services de garde d'enfants de la province. On préparera ensuite un rapport analytique sur cette activité, y compris la capacité, les inscriptions, les tarifs, les données financières et les perceptions par les exploitants des problèmes et des pénuries qu'elle connaît. Nous avons commencé à publier des tableaux et nous rassemblons une base de données statistiques à l'échelle de la province ventilée selon les régions des services de santé. Une autre enquête sur les services de garde d'enfants est en cours auprès des éducateurs d'enfants en bas âge, qui portera sur des thèmes tels que la formation, les salaires/avantages, les conditions de travail, la rotation et les problèmes que connaît cette activité du point de vue des éducateurs.

Équité en matière d'emploi

Afin d'appuyer l'initiative d'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique de la province, nous élaborons actuellement une base de données longitudinales de tous les employés de la fonction publique afin de suivre la progression de leur carrière. Les problèmes à régler comprennent la promotion, l'embauche et la rotation selon les variables démographiques, professionnelles, ministérielles et régionales. Nous effectuerons un recensement des employés afin d'établir un «profil des effectifs» des groupes désignés et, à partir de ce travail, on versera dans la base de données des identificateurs de l'équité en matière d'emploi.

Revendications territoriales autochtones

La Division a créé un service pour évaluer l'incidence financière et économique probable du règlement des revendications territoriales autochtones en Colombie-Britannique. Ce projet résulte d'un changement de la politique provinciale, lorsque la province a accepté de travailler avec l'administration fédérale à la solution des revendications territoriales en Colombie-Britannique.

Contrairement aux autres provinces, une petite partie seulement de la Colombie-Britannique est couverte par des traités historiques. Environ 20 réclamations territoriales complètes ont été enregistrées, couvrant 70 % du territoire de la Colombie-Britannique, et doivent être réglées par négociation; on s'attend à une dizaine de revendications encore.

À mesure que la politique provinciale et l'expérience de négociation évoluent, il faudra des modèles de plus en plus perfectionnés des incidences. Ce projet exigera beaucoup de données fiables sur a) les résultats financiers des administrations locales, b) l'économie des communautés rurales de la Colombie-Britannique, c) la situation démographique et économique des autochtones de la province.

Statistique des ventes au détail régionales

Ce programme a été lancé afin d'utiliser les fichiers des taxes de vente au détail codés par code CTI et code postal, que la Division des recettes du ministère des Finances diffuse à des fins statistiques.

Des estimations provisoires couvrant 16 groupes du commerce de détail dans chacune des 30 divisions de recensement de la Colombie-Britannique existent maintenant sur une base trimestrielle et tenant compte de l'année 1989 à aujourd'hui. Ces estimations font actuellement l'objet d'une révision interne et seront probablement ajoutées à la liste des communiqués que la Division offre par abonnement au public.

Les estimations sont étalonnées au niveau du groupe de commerce selon l'Enquête sur le commerce de détail de Statistique Canada.

Les possibilités d'extension comprennent la production d'estimations municipales pour les centres plus importants, la publication de chiffres mensuels et la désagrégation des groupes afin d'utiliser des codes CTI à quatre chiffres.

Répertoire des grossistes

La Division prépare depuis de nombreuses années un répertoire des fabricants. À ce dernier, on peut maintenant ajouter le répertoire des grossistes de la Colombie-Britannique. Comme pour le répertoire des fabricants, le répertoire des grossistes ne se limite pas à un simple registre des entreprises en incluant toute compagnie dont c'est l'activité, qu'il s'agisse de l'activité prédominante ou non. Les répertoires sont mis à jour par une comparaison de diverses bases de données existantes, un envoi postal annuel et la consultation de sources locales, y compris les journaux.

Cette année, les deux répertoires sont offerts pour le prix combiné de 20 $. Le répertoire des grossistes ne couvre pas encore tous les secteurs du commerce de gros, mais il sera étendu à mesure que les ressources deviendront disponibles.

Compte satellite du tourisme

Le compte satellite du tourisme (CST) est un travail mené en collaboration avec le ministère du Tourisme. Il utilise une approche bidirectionnelle «descendante» et «ascendante».

L'approche descendante est un projet à court terme pour construire des estimations provisoires du PIB du tourisme basées sur l'ensemble figurant dans les comptes économiques de la Colombie-Britannique. Des documents présentant les résultats provisoires et une description de la méthode sont disponibles. L'approche ascendante est un travail à plus long terme pour élaborer un CST basé sur les E/S, qui permet de calculer le PIB du tourisme et d'estimer les incidences directes, indirectes et induites des dépenses touristiques. Il utilisera les données provenant du CST national et des enquêtes provinciales, tout en utilisant une version prototype achevée en 1991.

Ces deux initiatives dépendent dans une large mesure de la précision des estimations des «proportions du tourisme», c'est-à-dire de cette partie de l'activité économique qui est redevable au tourisme. On a effectué des travaux importants pour élaborer des proportions du tourisme provincial appropriées. La publication des estimations du PIB du tourisme dans le cadre de notre publication normale des comptes économiques provinciaux sortira donc à la fin de l'été.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU YUKON POUR 1992

1. À la réunion de 1990 du Conseil consultatif, Glenn Grant a présenté un document sur l'efficacité organisationnelle et sur la nécessité d'intégrer une recherche statistique crédible à la structure de gestion d'un organisme statistique. Le bureau de la statistique du Yukon a adopté cette démarche et en a grandement bénéficié. Le bureau du Yukon est un petit organisme, mais il doit résoudre bon nombre de problèmes et de questions semblables à ceux des plus grands organismes, notamment les problèmes découlant de contraintes budgétaires. Toutefois, au cours des dernières années, le bureau du Yukon a évolué tant sur le plan de la diversité que sur celui des opérations; il compte maintenant 10 employés à temps plein et 6 à 8 employés auxiliaires; certains de ces derniers étant présents dans chacune des collectivités afin de répondre aux besoins du bureau de la statistique du Yukon et à ceux de l'administration du Yukon dans son ensemble.

2. Une série régulière de publications paraît, et bon nombre d'entre elles sont trimestrielles. Cette année, de nouveaux titres se sont ajoutés à cette série.

3. Plusieurs enquêtes ont été menées l'an dernier :

   - une enquête sur les questions relatives aux femmes;
   - un supplément au Recensement de l'agriculture;
   - des études de marché;
   - l'Enquête sur la population active, pour le compte de Statistique Canada;
   - l'Enquête promotion santé (cette enquête sera menée sur le terrain à l'automne).

4. Le bureau du Yukon a intégré des analyses qualitatives à ses opérations et est maintenant en mesure d'offrir ce genre d'analyse à ses clients. Il s'est avéré que ce service complète et enrichit les méthodes de recherche qualitative existantes.

5. Diverses recherches en matière de politiques et de gestion ont été réalisées. Par exemple, une importante étude de la comptabilité sociale est menée en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

6. À l'avenir, le bureau du Yukon espère fournir plus de données concernant la collectivité.

7. Le bureau apprécie les relations étroites de travail qu'il entretient avec Statistique Canada dans son ensemble et, en particulier, avec le bureau régional de Vancouver.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST POUR 1992

Depuis la réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique de l'an dernier, le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest a pris part à plusieurs programmes importants, en plus de ses activités normales. Voici à cet égard les faits saillants des activités :

Estimations et projections démographiques

Au cours de l'année écoulée, on a terminé les travaux de programmation informatique et d'élaboration des données destinés à améliorer le modèle de projection démographique des Territoires du Nord-Ouest. On a en outre préparé un rapport statistique qui décrit le modèle et ses résultats. Le modèle de projection démographique est très complexe. Il comprend des procédures probabilistes pour attribuer les naissances, les décès et la migration, à la fois selon la région et selon certaines cohortes. Des projections sont données pour les Territoires du Nord-Ouest, leurs régions et leurs collectivités, selon l'âge, le sexe et le groupe ethnique.

Les renseignements provenant de la version actuelle du modèle de projection démographique ont été communiqués aux utilisateurs sur demande. Cependant, la diffusion du rapport statistique a été retardée en raison des différences appréciables entre les résultats du Recensement de 1991 pour les Territoires du Nord-Ouest et les estimations démographiques publiées plus tôt par Statistique Canada. Lorsqu'on disposera des données du Recensement de 1991 selon l'âge et le sexe, on changera la période de référence du modèle de projection démographique pour 1991 et on diffusera alors un rapport statistique.

Le bureau de la statistique a également élaboré des procédures au cours de l'année afin de préparer des estimations de la migration interprovinciale mensuelles à partir des données sur les allocations familiales, bien avant la publication des données démographiques trimestrielles et annuelles par Statistique Canada. Les procédures obtenues sont semblables à celles utilisées par d'autres organismes statistiques provinciaux qui préparent ces estimations et elles suivent la méthode qu'utilise Statistique Canada pour les estimations provisoires de la migration interprovinciale.

Au cours de l'année, le bureau de la statistique a également produit les estimations de juin 1990 des populations des collectivités selon le groupe ethnique, l'âge et le sexe. Ces estimations ont été largement diffusées à l'intérieur des Territoires du Nord-Ouest et ailleurs, et elles sont très utilisées dans la planification. De plus, ces estimations forment la base actuelle du modèle de projection démographique

des Territoires du Nord-Ouest. On n'a pas préparé les estimations pour juin 1991 en raison des modifications apportées au système informatique des allocations familiales, qui doit être reprogrammé pour produire les statistiques F-59.

Statistique des prix

En novembre 1991, le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest a entrepris une autre enquête sur les prix des aliments dans les collectivités en collaboration avec le ministère territorial des Services sociaux. Ce ministère utilise les résultats de cette enquête sur les prix, la quatrième depuis 1982, afin de déterminer le montant consacré à l'alimentation dans les prestations d'aide sociale accordées aux collectivités.

Dans le cas de l'enquête de 1991, le questionnaire a été sensiblement révisé afin de simplifier la collecte des prix. De plus, le travail de saisie, de vérification et d'analyse des données, qui auparavant était fait sur un gros ordinateur, se fait maintenant sur micro-ordinateur. Par ailleurs, on a calculé les coûts des paniers à provisions nutritifs et nutritifs et économiques d'Agriculture Canada pour une famille de quatre personnes au cours de cette même enquête, en plus du calcul des indices habituels de prix des aliments (Yellowknife = 100). Les résultats finaux de l'enquête ont été communiqués au ministère des Services sociaux pour son propre usage et un rapport statistique est en cours de préparation dans le but de le publier.

On a également entrepris des travaux de planification et d'élaboration au cours de l'année écoulée pour une enquête sur le prix des vêtements dans les collectivités, laquelle serait menée à titre expérimental, là encore, en consultation avec le ministère des Services sociaux. On a conçu un questionnaire d'enquête qui incorpore l'image informatique des articles d'habillement dont le prix sera relevé. La collecte des données sera faite pour certaines collectivités au début du présent exercice financier.

On a également préparé des estimations des indices de prix spatiaux pour Yellowknife-Edmonton pour le mois de juin 1991. Ces estimations ont été calculées une nouvelle fois par le rapport des données sur les prix spatiaux au niveau de l'article en utilisant pour cela des renseignements annuels sur le mouvement des prix temporels pour Yellowknife et Edmonton communiqués par la Division des prix. Par ailleurs, on a publié en mars un bulletin d'information qui présente les indices de prix des postes isolés fédéraux pour les collectivités des Territoires.

Statistique de la population active

Au cours de l'année écoulée, on a terminé le codage des branches d'activités pour l'Enquête sur la population active des Territoires du Nord-Ouest de 1989 en utilisant pour cela la Classification type des industries (CTI) de 1980. Bien que le rapport prévu sur la branche d'activités et la profession basé sur l'Enquête de 1989 ne soit pas encore prêt, plusieurs tableaux ont été produits sur demande, lesquels présentent la répartition de l'emploi par branche d'activité, selon la région, le groupe ethnique et l'âge, ainsi que des tableaux recoupés avec les codes de profession déjà attribués (Classification type des professions de 1980).

Comme l'Enquête sur la population active pour l'ensemble du Canada a été récemment étendue pour inclure le Yukon, un point prioritaire pour l'année qui vient est la reprise des travaux en collaboration avec Statistique Canada pour définir une méthode convenant à l'extension de cette enquête aux Territoires du Nord-Ouest. Des membres du bureau de la statistique rencontreront bientôt le personnel responsable de l'Enquête sur la population active à Statistique Canada afin de discuter de cette question. Par ailleurs, le personnel du bureau visitera le Yukon au cours des prochains mois afin d'y observer les opérations sur le terrain.

Comptes économiques

Le modèle d'entrées-sorties sur micro-ordinateur mis au point par le bureau de la statistique et utilisant les structures d'entrées-sorties de 1984 a été étendu au cours de l'année écoulée afin d'incorporer la dimension du commerce interprovincial. Le modèle existe dans une version ouverte et une version fermée (aux ménages) et donne des estimations de l'incidence directe, indirecte et induite de l'économie.

Le bureau de la statistique a récemment commencé à produire des renseignements sur le revenu des particuliers pour les Territoires du Nord-Ouest sur une base trimestrielle. De plus, des estimations trimestrielles du produit intérieur brut territorial seront publiées sous peu.

Enquête sur la récolte des ressources renouvelables

Comme on l'a dit l'an dernier, le bureau a mené une enquête sur la récolte des ressources renouvelables en 1990 pour mesurer l'activité des ménages autochtones à la fois pour la récolte et le marché du travail, ainsi que le revenu et les avantages économiques qui découlent de chacun. Après un certain retard, le rapport final de cette enquête a été publié et largement diffusé.

Publications et diffusion électronique des données

La principale publication du bureau, *Statistics Quarterly*, a été remaniée au cours de l'année écoulée afin d'améliorer la présentation des données et de réduire les coûts de production. De plus, une nouvelle publication trimestrielle, *Quarterly Economic Indicators*, a été lancée en janvier pour la période couvrant le troisième trimestre de 1991. Le document du quatrième trimestre a paru en mars. Cette nouvelle publication contient une vue générale narrative des indicateurs courants de l'économie territoriale ainsi que des graphiques et des tableaux statistiques qui présentent des données trimestrielles et annuelles des principaux indicateurs économiques. *Northwest Territories ... by the numbers*, la brochure statistique qui a paru pour la première fois en 1989, n'a pas été imprimée en 1991 pour des raisons d'économie. L'édition de 1992 sera imprimée cet été.

Au cours de l'année, on a ajouté également une composante du profil des collectivités par *T-stat*, qui est le système d'extraction des données en direct de l'administration territoriale élaboré par le bureau de la statistique. Auparavant, ce système comprenait les sous-systèmes pour l'extraction des séries chronologiques et les tableaux du Recensement de 1986. La nouvelle composante des profils des collectivités permet aux utilisateurs de solliciter un vaste éventail de renseignements pour toutes les collectivités, y compris des estimations démographiques selon l'âge et le sexe, les statistiques sur la structure des ménages et des familles, les niveaux d'instruction, les caractéristiques de la population active, les statistiques du revenu des particuliers et les données sur les prix. On a également préparé une publication qui reprend ces renseignements et on l'a distribuée à un nombre limité d'utilisateurs.

Annexe 3

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

Le Comité du programme de la réunion de 1992 du Conseil consultatif est formé de : John Morning, président (Ontario), Cliff Marks (Nouveau-Brunswick), Glenn Grant (Yukon), Claude Simard, George Andrusiak, Jim Selley et Denis Desjardins (Statistique Canada). Wayne Smith, John Coombs et Philip Giles, de Statistique Canada, assistent également à la réunion.

Les membres du Comité se réunissent le 30 janvier 1992 à Ottawa, à l'immeuble R.-H.-Coats, pour dresser l'ordre du jour de la réunion. Claude Simard n'est pas en mesure d'assister à la réunion.

Les membres du Comité passent en revue trois questions de suivi abordées à la réunion de 1991 du Conseil consultatif. John Coombs anime une discussion portant sur l'éventuelle création d'un comité permanent fédéral-provincial de la statistique culturelle. Il fait remarquer que les réunions spéciales, convoquées au besoin, ont permis de répondre aux besoins existants. Il recommande de continuer à procéder ainsi pour le moment, compte tenu en particulier du fait qu'on prévoit procéder à une révision et à une évaluation internes du fonctionnement et de l'efficacité du système des comités fédéraux-provinciaux en 1992. Le Comité adopte la recommandation de M. Coombs.

On décide de tenir la réunion de 1992 du Conseil les 20 et 21 mai à Ottawa. Étant donné l'impossibilité de réserver un local au Centre de conférences du gouvernement, la réunion aura lieu au Centre de conférences Simon-A.-Goldberg à Statistique Canada.

M. Morning a demandé aux coordonnateurs statistiques de proposer des thèmes pertinents pour la réunion. Les membres du Comité discutent longuement de la liste récapitulative et rédigent un ordre du jour provisoire qui circulera parmi tous les membres du Conseil. Les membres du Comité sont favorables à l'idée, proposée pour la première fois en 1991, d'accueillir un conférencier externe et recommandent d'étudier cette possibilité encore une fois cette année. On dresse une liste sommaire de trois thèmes possibles et le secrétariat est prié de trouver un conférencier.

ORDRE DU JOUR
RÉUNION DE 1992 DU COMITÉ DU PROGRAMME

Date : Le 30 janvier 1992

Membres du Comité :

John Morning (Ontario) – président
Clifford Marks (Nouveau-Brunswick)
Glenn Grant (Yukon)
Claude Simard (Statistique Canada)
George Andrusiak (Statistique Canada)
Jim Selley (Statistique Canada)
Denis Desjardins (Statistique Canada) – membre d'office

Points à l'ordre du jour proposé :

1. Revoir le procès-verbal de la réunion de 1991 du Conseil consultatif
2. Revoir les questions à suivre définies à la réunion de 1991 du Conseil consultatif
3. Confirmer les dates et le lieu de la réunion de 1992 du Conseil consultatif
4. Décider de l'ordre du jour de la réunion de 1992 du Conseil consultatif
5. Autres points

1. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **Revue du compte rendu de la réunion de 1991 du Conseil consultatif**

Aucune modification n'est proposée.

3. **Points reportés de la réunion de 1991 du Conseil consultatif**

L'état d'avancement des points est fourni dans l'annexe 2. Les numéros des points renvoient à ceux du compte rendu. M. Morning signale que le Comité du programme de 1992 a été saisi de trois points :

- **Point 2.3.** On accepte d'inscrire les révisions au Système de comptabilité nationale à l'ordre du jour de la réunion du Conseil consultatif. Pour susciter la discussion, on demandera à M. Ralph Joyce de donner une présentation.
- **Point 3.3.** Le directeur général de la Direction de la statistique sociale et des institutions, M. John Coombs, a été invité à la réunion pour discuter de la possibilité de mettre sur pied un comité fédéral-provincial de la statistique de la culture, qui relèverait du Conseil consultatif. Il signale que des réunions fédérales-provinciales ont eu lieu selon les besoins pour traiter de la statistique de la culture et que l'essentiel du programme statistique n'a pas beaucoup varié. C'est pourquoi il recommande de maintenir les dispositions actuelles, sans écarter la possibilité de revenir sur la question plus tard. Le Comité convient de la recommandation formulée par M. Coombs.
- **Point 4.3.** Le Comité examine si l'on peut inscrire à l'ordre du jour le recours aux estimations du sous-dénombrement dans le processus d'estimation de la population. Il est signalé que les estimations de la contre-vérification des dossiers paraîtront en novembre. On a donc chargé le Comité fédéral-provincial de la démographie d'en discuter à sa réunion de décembre. Il est toutefois proposé qu'il serait utile d'étudier les modalités de prise de décisions qui s'y rattachent. On accepte d'inscrire le point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil consultatif.

Deux autres points reportés sont examinés :

- **Point 2.2.** C'est une question de longue date concernant la production de données régionales plutôt que provinciales. M. Ron McMahon s'était adressé à M. Giles pour lui exprimer son mécontentement au sujet des mesures énoncées. M. Desjardins propose que le point soit soumis au Comité fédéral-provincial de la diffusion des données.
- **Point 3.1.** Certains coordonnateurs s'inquiètent de ce qu'ils ne sont pas toujours informés des réunions fédérales-provinciales. On a fait circuler une note parmi les divisions auteures de Statistique Canada pour leur demander de communiquer directement avec les coordonnateurs statistiques et de leur faire parvenir les documents appropriés ou encore de communiquer avec la Division des communications (qui s'occupera de la distribution des documents à ces coordonnateurs). Cette division veillera aussi à faire traduire les documents, le cas échéant.

4. **Date et lieu de la réunion de 1992 du Conseil consultatif**

La réunion est prévue pour les 20 et 21 mai, à Ottawa. On a réservé le Centre Simon-A.-Goldberg de Statistique Canada à cette fin, mais comme l'une des propositions faites à M. Morning par plusieurs coordonnateurs statistiques était de trouver un autre endroit, le Secrétariat fédéral-provincial examinera les possibilités. Il se peut que les dates soient modifiées en raison de la disponibilité des locaux.

5. **Ordre du jour de la réunion de 1992 du Conseil consultatif**

M. Morning a sondé les coordonnateurs statistiques à propos des points qui conviendraient à l'ordre du jour. Le Comité du programme a discuté des suggestions.

a) Remaniement de l'EPA – On a fait remarquer que le Comité fédéral-provincial de la statistique du travail discutera de ce point important à sa réunion prévue pour juin. Mais les coordonnateurs statistiques ne pouvant tous y assister, on estime qu'il conviendrait d'en fournir brièvement un compte rendu à la réunion du Conseil.

b) Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – Il faudrait aborder ce point de la même façon que le précédent. Il est convenu de fournir, à la réunion du Conseil, une mise à jour sur les initiatives visant à combler les lacunes en matière d'information.

c) Remaniement des enquêtes-entreprises – Il est décidé qu'aucune question reliée au remaniement des enquêtes-entreprises ne vaut la peine d'être inscrite à l'ordre du

jour de la réunion du Conseil. Le Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises est chargé d'assurer la consultation régulière en ce domaine.

d) Recensement de 1991 – produits électroniques et enquêtes postcensitaires – Il est jugé utile d'inscrire ce point en priorité à l'ordre du jour de la réunion du Conseil. Il sera aussi question du recours aux estimations du sous-dénombrement pour les besoins d'estimation des chiffres de population, tel que mentionné précédemment.

e) Recensement de 1996 – Il est accepté que soient fournis à la réunion du Conseil l'état d'avancement des travaux et les projets de consultation.

f) Comptes économiques – perte de précision – Il serait plus approprié d'en discuter au Comité fédéral-provincial des comptes économiques provinciaux.

g) Revue de la structure des comités fédéraux-provinciaux – Tout à fait par hasard, la Division de la vérification interne de Statistique Canada a proposé récemment d'évaluer la structure des comités fédéraux-provinciaux. Pour assurer la participation égale des provinces et des territoires, on propose d'examiner les termes du mandat d'évaluation à la réunion du Conseil. (Comme pour les autres documents du Conseil, un exemplaire de ce mandat sera remis aux délégués avant la réunion.) La suggestion est appuyée par le Comité.

h) Relations entre la Division de la démographie et celle des données régionales et administratives – Le point sera traité par le Secrétariat fédéral-provincial, qui en informera les coordonnateurs statistiques.

i) Parution des données et diffusion aux coordonnateurs – Le point figure parmi les principaux points qu'étudiera en mars le Comité fédéral-provincial de la diffusion des données. Il n'est donc pas accepté de l'inscrire à l'ordre du jour.

j) Problèmes liés aux répondeurs de Statistique Canada – Le Comité fédéral-provincial de la diffusion des données devrait s'en charger à sa réunion.

k) Projet du commerce interprovincial – Il pourrait faire l'objet d'une mise à jour à la réunion du Conseil consultatif et être traité à fond par le Comité fédérale-provincial de la statistique des entreprises.

l) Utilisation des dossiers administratifs de la TPS à des fins statistiques – Il faudrait soumettre le point au Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises.

m) Enquête sur les manufactures – On suggère de soumettre le point au Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises.

n) Impact du retrait du Québec des réunions – On suggère d'en traiter parmi les «Autres questions» à la réunion du Conseil consultatif.

Conférencier de l'extérieur – On en a d'abord parlé à la réunion du Conseil consultatif tenue l'an dernier et, suite de réactions favorables, on a recommandé d'en traiter encore cette année. Le Comité convient de trois sujets possibles, selon l'ordre de priorité suivant :

- Le rôle des organismes statistiques dans l'élaboration des politiques;
- L'utilisation des données statistiques dans les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces;
- Le débat sur l'unité.

Le Secrétariat tentera de trouver quelqu'un qui convient.

6. **Autres questions**

Aucune.

Annexe 4

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

FAITS SAILLANTS DE 1991-1992

Statistique Canada et les différents organismes de la statistique des provinces et des territoires ont poursuivi avec succès leur collaboration tout au long de l'année. Chaque président a présenté un rapport sur les activités de son comité (voir le chapitre correspondant de ce document).

Grâce à ce front fédéral-provincial de la statistique, plusieurs projets notables ont pu être menés à bien :

- des consultations et une collaboration ininterrompues pour le Recensement de 1991 ont permis une première publication des résultats du Recensement de la population dès le 28 avril; les premières données du Recensement de l'agriculture doivent être publiées incessamment; elles seront suivies par les résultats des deux enquêtes postcensitaires;

- de nombreux coordonnateurs statistiques ont fait une étude approfondie de leur partie de la base de données du registre des entreprises, étude qui va certainement permettre d'établir un cadre de bien meilleure qualité;

- les provinces ont apporté leur concours financier pour la collecte de données détaillées sur les échanges inter-provinciaux;

- un nombre important de suggestions ont été faites pour beaucoup de programmes statistiques, et tout spécialement pour les programmes étroitement liés au gouvernement des provinces et des territoires tels que les comptes économiques provinciaux, l'emploi dans le secteur public, les revenus et les dépenses, et la méthode d'estimation d'une population.

Les activités permanentes du Secrétariat fédéral-provincial se sont déroulées sans heurt tout au long de l'année :

- le rapport sur les accords en cours entre Statistique Canada et les gouvernements des provinces et des territoires a été diffusé;

- les états financiers pour le recouvrement des coûts sur les projets entrepris dans les provinces et les territoires ont été envoyés régulièrement;

- la diffusion par télécopie du *Quotidien* a été étendue de façon à ce qu'il parvienne à tous les coordonnateurs statistiques;

- on prévoit la diffusion de la version révisée du *Répertoire des programmes, produits et services provinciaux et territoriaux* un peu plus tard cette année.

Les présidents des comités fédéraux-provinciaux se sont réunis, comme à l'habitude, pour discuter des événements de l'année passée. Une fois encore, ils ont souligné la contribution positive des délégués des provinces et des territoires à l'efficacité des réunions.

Tous les membres du Secrétariat se réjouissent à la perspective d'une nouvelle année de collaboration intense et fructueuse avec les provinces et les territoires.

RAPPORTS DES COMITÉS

STATISTIQUE AGRICOLE

Dernière réunion : octobre 1991

Prochaine réunion : septembre 1992

Membres : représentants des ministères provinciaux de l'agriculture et coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux

Programme des données au niveau de l'exploitation agricole

Grâce à la *Loi sur la protection du revenu agricole*, Agriculture Canada a réussi a obtenir le financement nécessaire à la mise sur pied et au maintien d'une base de données exhaustive au niveau de l'exploitation agricole. Statistique Canada a été retenu, contre recouvrement des coûts, pour jouer un rôle dominant dans l'élaboration de ce nouveau système statistique. Voici quelques-uns des objectifs du programme : 1) élaborer une base de données afin de permettre l'analyse des changements de politiques et de programmes concernant les revenus agricoles et la compétitivité du secteur, 2) aider à définir des programmes et à fournir des données, 3) évaluer l'incidence et l'efficience des programmes, 4) fournir plus de renseignements sur les prix des entrées dans l'agriculture et sur les coûts associés au rendement des grandes entreprises agricoles des principales régions agricoles du Canada.

Agriculture Canada a entrepris une série de consultations afin d'obtenir la participation des provinces à ce programme et pour discuter des principales questions comme la normalisation, le partage des données et leur accessibilité. Les premières réunions ont été encourageantes. Les principaux points soulevés lors des consultations touchent 1) l'accès des provinces aux données, 2) la structure de classification de la base de données, 3) la normalisation du coût des données sur la production.

Estimations territoriales

Les Territoires du Nord-Ouest désirent continuer l'élaboration d'une série de données portant sur les «recettes monétaires agricoles» en collaboration avec Statistique Canada. L'administration actuelle vise l'autosuffisance alimentaire, la réduction des importations d'aliments de même que la création d'unités de mesure du revenu en nature que les résidents des territoires tirent de leurs activités de chasse et de pêche.

Données régionales

Les données régionales restent un sujet de préoccupation majeur pour les bureaux de statistique provinciaux. Toutes les provinces sont touchées par les conséquences des propositions de changements au programme d'enquête de la Division de l'agriculture en 1993, plus particulièrement en ce qui concerne l'actualité et la disponibilité des indicateurs des récoltes et du bétail pour les petites régions.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Dernière réunion : **avril 1991 et mai 1992**

Prochaine réunion : **novembre 1992**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Le Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises s'est réuni a deux reprises en 1991 : à Winnipeg les 17, 18 et 19 avril, et à Ottawa les 19 et 20 novembre.

WINNIPEG

À l'invitation du Manitoba, les membres du Comité se sont réunis pour discuter des points suivants :

- Estimations du commerce interprovincial des marchandises
- Table ronde sur le registre des entreprises (RE) ayant pour thèmes :
  - l'examen par les provinces des données du RE et les projets de validation opérationnelle du RE national;
  - l'état d'avancement des registres et des répertoires d'entreprises;
  - le survol général des concepts et de l'information concernant le nouveau RE, le programme d'estimations fondées sur des données fiscales de Statistique Canada, l'état d'avancement de l'interface entre le nouveau RE et les enquêtes et la Classification type des industries de Statistique Canada/les procédures de codage géographique.

La réunion a été un franc succès en grande partie grâce à nos hôtes, Wilf Falk et David Greenwood.

OTTAWA

1) Le président a souhaité la bienvenue aux délégués et a remercié vivement ceux du Manitoba d'avoir accueilli la réunion spéciale d'avril dernier. Il a ensuite décrit le Projet sur la statistique des grandes entreprises (PSGE), soulignant qu'il a pour but d'assurer le suivi dans le temps des très grandes entreprises et de faciliter la collecte de données provinciales sur ces dernières.

2) Les **délégués provinciaux** ont fait état de leurs activités en cours, des projets qu'ils envisagent de réaliser et des préoccupations de leur province, notamment :

- l'utilisation des données du RE avec les données provinciales pour constituer des bases de sondage plus complètes, tant nationales que provinciales;
- l'élaboration de statistiques régionales sur les entreprises et l'élaboration de mesures de la compétitivité interprovinciale;
- l'utilisation des données de Statistique Canada pour l'établissement de perspectives économiques;
- la nécessité de mieux informer les coordonnateurs statistiques provinciaux au sujet des données diffusées et des enquêtes menées dans leur province, et de leur fournir des exemplaires des rapports publiés;
- la nécessité de bientôt faire l'ébauche du contrat pour le projet sur le commerce interprovincial.

3) Les représentants du **registre des entreprises** (RE) ont rendu compte de leurs activités et ils ont rappelé l'importance de l'information que fournissent les provinces pour la mise à jour de la base. On a demandé à Statistique Canada de tenir un atelier sur le RE et sur l'utilisation de ses fichiers de données.

4) Les orientations futures du **Projet sur le commerce interprovincial** comprennent l'élaboration de données plus détaillées sur les flux des échanges commerciaux, la production de données régionales dans la mesure où les ressources le permettent et la définition de ce qui constitue un mouvement interprovincial de services.

5) Les mesures entreprises pour remédier au problème des **lacunes statistiques** se répartissent en deux volets : le premier porte sur l'intégrité et le second, sur la compétitivité. C'est d'ailleurs au premier volet que les organismes (centraux) fédéraux s'intéressent le plus à l'heure actuelle. Des fonds ont été demandés pour la réalisation de nouvelles enquêtes d'envergure portant sur a) les liens entre la production et les échanges commerciaux dans les secteurs des biens et des services, et b) sur les coûts de main-d'oeuvre totaux.

6) Les représentants de la **Division du commerce international** ont soulevé la question des problèmes ayant une incidence sur la collecte des données et ils ont discuté des mesures prises pour y faire face. On a en outre fait la démonstration du système TIERS modifié et on a donné les grandes lignes des futurs projets de développement.

7) Des rapports portant sur les activités en cours dans les **divisions** ont été présentés. Ceux-ci portaient en outre sur les données que ces divisions ont diffusées au cours de l'année ainsi que sur leurs projets, notamment :

- l'élaboration d'indicateurs économiques et de données provinciales sur la production pour le secteur des services;
- la mise à jour du panier de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) et l'amélioration de l'Indice des prix à la consommation (IPC) des provinces;
- la mise en oeuvre du renouvellement de l'échantillon pour l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail;
- l'élaboration d'une classification type des produits pour le secteur des services.

On s'inquiète du fait que les coordonnateurs statistiques n'aient pas reçu les données produites dans le cadre de projets à frais recouvrables et que les clients utilisent les données de Statistique Canada dans leurs analyses sans y inclure les avertissements fournis par Statistique Canada.

8) Les dates de la prochaine **réunion annuelle** ont été fixées aux 18 et 19 novembre 1992. Les participants ont été priés d'indiquer si la formule utilisée pour la réunion de 1991 leur convient ou si une nouvelle formule doit être envisagée. On leur a en plus demandé d'indiquer les points présentant un intérêt particulier pour qu'on puisse les inscrire à l'ordre du jour.

Une réunion spéciale doit avoir lieu à Regina les 4 et 5 mai 1992 pour passer en revue :

- les registres des entreprises (y compris un rapport de l'Alberta), surtout les aspects géographiques des registres des entreprises;

- un rapport sur le Projet sur le commerce interprovincial, y compris la contribution des comptes nationaux (dont les entrées-sorties) et des enquêtes sous-jacentes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dernière réunion : **mai 1991**

Prochaine réunion : **décembre 1992**

Membres: **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

M. Pryor a souhaité la bienvenue aux membres présents et a souligné l'importance de la tenue d'une réunion du Comité fédéral-provincial sur le Recensement de la population à la veille du jour du recensement. Il a mentionné que Statistique Canada a eu l'occa-sion de fournir aux provinces et aux territoires le rapport le plus à jour sur l'état d'avancement de la tenue du recensement. Les membres ont été mis au courant de la progression des activités dans le cadre du programme d'information publique du Recensement de 1991. On leur a également fait part de ce qui en était quant au dénombrement anticipé et on a profité de l'occa-sion pour souligner les améliorations apportées à la couverture. Les membres du comité ont en outre reçu de l'information sur les programmes d'enquêtes postcensitaires ainsi que sur les produits et services.

On a exprimé notre reconnaissance aux coordonnateurs statistiques des provinces et des territoires pour leur collaboration au programme d'information publique. «Quels en sont les avantages ?» fut le message utilisé pour atteindre autant la population générale que les groupes cibles spéciaux. La majorité des documents de promotion ont été produits en Ontario, tandis que les affiches et certains documents à l'intention des groupes cibles l'ont été dans les régions. La plupart des grandes sociétés, les administrations provinciales et municipales ont fait preuve d'enthousiasme et ont distribué une grande diversité de documents à leurs employés et clients. Les trousses éducatives fournies à toutes les écoles ont eu beaucoup de succès et étaient fort en demande. Une part de 40 % des annonces ont été diffusées à l'étape préalable au Recensement, tandis que 60 % des annonces seront diffusées à l'étape postcensitaire, à l'échelle nationale. Les messages «Soyez du nombre» et «Il n'est pas trop tard» paraîtront dans la presse écrite et seront télévisés environ 10 900 fois entre le 27 mai et le 10 juin, partout au pays. Les postes de radio diffuseront surtout des messages postcensitaires.

On a signalé qu'à part le fait que la livraison des questionnaires tire à sa fin et que 600 téléphonistes travaillent au service auxiliaire téléphonique, on ne dispose jusqu'ici que de peu de renseignements sur l'état d'avancement des opérations de la collecte. Les premiers indicateurs des résultats du

dénombrement anticipé sont positifs. Le recensement anticipé s'est déroulé selon le calendrier et le budget prévus. Un total de 11 000 ménages ont été dénombrés, alors qu'on avait estimé en dénombrer 9 600. Un programme de liaison avec les autochtones a été mis en oeuvre en vue du Recensement de 1991. Nous en sommes arrivés à des accords en ce qui a trait à la collecte des données en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan. Une relation de travail productive a été établie avec l'Assemblée des premières nations. On a produit de nouveaux documents et élaboré de nouvelles méthodes de formation. La vidéocassette présentant une vue d'ensemble du recensement et celles traitant des questions relatives à la gestion et la formation du recenseur ont été très bien accueillies. Un nouveau registre d'adresses a été produit pour les régions du fichier principal de région (FPR) et sera utilisé lors de la vérification des logements oubliés. Le programme de dénombrement dans les soupes populaires a retenu l'attention de la presse écrite de façon favorable.

On a exprimé notre reconnaissance aux coordonnateurs pour leur appui au cours de l'étape de consultation des deux enquêtes postcensitaires. On a également remercié les représentants de l'Ontario pour le rôle qu'ils ont joué dans l'obtention de fonds afin d'augmenter l'échantillon d'adultes de l'Ontario en vue de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA). En 1991, deux enquêtes ont été financées - une enquête sur les personnes ayant une incapacité (l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités) et une enquête sur les autochtones (l'Enquête auprès des peuples autochtones). L'ESLA sera menée durant les mois d'août et septembre. Les données seront diffusées en plusieurs étapes - comme dans le cas du recensement. On prévoit que les chiffres provisoires seront diffusés en avril 1992. Les consultations sur les produits commenceront vers la fin de l'automne 1991 et, une fois de plus, on fera appel aux coordonnateurs afin qu'ils apportent leur appui. Statistique Canada déterminera quelles personnes doivent être incluses dans l'Enquête auprès des peuples autochtones à partir des données du recensement. On a tenu des consultations auprès d'environ 550 personnes choisies partout au Canada. La collecte des données commencera en septembre 1991. Elle sera effectuée par le personnel du recensement partout où ce sera possible. La diffusion des données se fera en plusieurs étapes et la publication des chiffres provisoires est prévue pour l'automne 1992. On s'est engagé à produire des profils de toutes les réserves et établissements qui comptent 100 personnes et plus.

Depuis la dernière réunion du Comité fédéral-provincial du Recensement de la population, le Recensement de 1991 a été mené avec succès. Le dépouillement au bureau régional a débuté trois semaines après le jour du recensement (le 25 juin 1991) et s'est terminé vers la fin du mois de novembre 1991. La saisie des données a commencé à la mi-août 1991 et, en date du 3 janvier 1992, 3,7 milliards de frappes de données avaient été saisies et

transférées sur des cartouches d'ordinateur. Le dépouillement au bureau central a débuté au mois d'août 1991 et les dernières étapes du contrôle et de l'imputation doivent être terminées d'ici mars 1993. Pendant ce temps, les données seront soumises au dépouillement de façon à faire coïncider cette tâche avec la stratégie de diffusion dont on donne ci-dessous l'aperçu. Le codage automatisé a commencé au début du mois d'octobre 1991 et a été terminé à la fin de février 1992.

Le calendrier de diffusion proposé est le suivant :

Chiffres de la population et des logements	avril 1992
Données sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre, et données 2A sur le logement et les ménages	juillet 1992
Données 2A sur la langue maternelle	septembre 1992
Données sur l'immigration, la citoyenneté et le lieu de naissance	décembre 1992
Données 2B sur la langue (langue parlée à la maison, connaissance des langues officielles et langue maternelle)	janvier 1993
Données sur l'origine ethnique et le logement privé occupé	février 1993
Données sur la population active, la profession, l'industrie, la scolarité et la fréquentation scolaire	mars 1993
Données sur la fécondité, la mobilité et la migration	mars 1993
Données sur le revenu	avril 1993
Données sur la religion, le principal domaine d'études, le lieu de travail, la famille et le logement.	avril 1993

DIFFUSION DES DONNÉES

Dernière réunion : **avril 1992**

Prochaine réunion : **avril 1993**

Membres: **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

En raison de restrictions budgétaires, aucune réunion du Comité n'a été tenue pendant l'année financière 1991-92.

L'ordre du jour de la réunion d'avril 1992 comprenait les sujets suivants :

- Projet de remaniement du *Quotidien*;
- Processus de diffusion des données et médias;
- Diffusion des données du Recensement de 1991;
- Faits nouveaux dans les bureaux régionaux de Statistique Canada;
- Telichart à l'école secondaire.

La réunion a surtout porté sur l'utilisation de la technologie électronique aux fins de diffusion des données.

La diffusion électronique élimine les problèmes qui découlent de la distance, par exemple la disponibilité du *Quotidien*. La possibilité de demander directement des données grâce au système de produits et services (SPS) du recensement permet à Statistique Canada et aux utilisateurs des données de faire des économies de temps et d'argent.

Les disques compacts à mémoire fixe renferment beaucoup de données et ils permettent aux utilisateurs d'y avoir accès plus facilement. La plus récente version de Télichart est fondée sur l'utilisation de ces disques plutôt que sur l'accès direct à une base de données centrale.

DÉMOGRAPHIE

Dernière réunion : **mai 1991**

Prochaine réunion : **decembre 1992**

Membres: **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Tout comme à la réunion précédente, le principal point à l'ordre du jour concernait les diverses étapes de l'étude sur la faisabilité technique d'une modification du programme des estimations démographiques de 1991 pour tenir compte de l'erreur nette de couverture au recensement. Comme entrée en matière à la réunion, Statistique Canada a fait part de sa position. En excluant les facteurs imprévisibles qui pourraient influencer les résultats de la mesure de la couverture, Statistique Canada espère pouvoir modifier la méthode en fonction des différences dans la couverture du recensement. Cette modification vise à obtenir des estimations de la population qui offrent une image plus juste de sa répartition et de son évolution à long terme. Les cinq présentations suivantes ont été faites aux membres du Comité pour les informer des travaux en cours :

- Estimations démographiques : un aperçu de la méthode;
- Critères utilisés pour le rajustement des estimations de la population totale des provinces;
- Méthodes relatives au rajustement des estimations à l'échelle infraprovinciale;
- Estimation du sous-dénombrement net des familles de recensement; et
- Estimations intercensitaires de la population pour la période antérieure à 1991.

On a discuté abondamment de la décision de Statistique Canada de procéder à l'intégration des estimations de l'erreur nette de couverture lors du recensement dans les estimations démographiques. Les points saillants de cette discussion peuvent se résumer comme suit :

- Statistique Canada n'envisage pas la possibilité de procéder au rajustement des données du Recensement de 1991.

- On procédera au rajustement des estimations de la population au début de 1993, une fois que l'analyse des résultats des études de sous-dénombrement et de surdénombrement sera suffisamment avancée pour permettre à Satistique Canada de prendre une décision à cet égard.

- On n'a pas encore pris de décision afin de déterminer jusqu'où devront remonter les rajustements rétrospectifs qui devront être apportés aux estimations intercensitaires.

- Si les résultats de la mesure de la couverture de 1991 révèlent un niveau de sous-dénombrement faible ou uniforme partout au pays, Statistique Canada pourra néanmoins décider d'effectuer des rajustements en s'appuyant sur le fait que des taux élevés de sous-dénombrement des personnes recensées dans les années passées et à venir auraient pour effet de fausser les données sur la croissance des populations entre les recensements.

- M. Falk, délégué du Manitoba, désire que les questions qu'il aura soulevées à ce sujet soient consignées. Plus particulièrement, il se demande 1) si les études relatives au sous-dénombrement ont abouti à des estimations fiables de la population, 2) si ces études seront suffisamment avancées d'ici décembre 1992 pour permettre de prendre une décision éclairée et justifiable sur cette question, et 3) si la crédibilité de Statistique Canada n'en sera pas quelque peu ébranlée.

- Le ministère des Finances a mené ses propres études de simulation concernant l'incidence, sur les paiements de transfert versés aux provinces, d'un éventuel rajustement des erreurs de couverture lors du recensement et de l'expansion de l'univers du recensement pour y inclure les immigrants temporaires. En aucun temps, les responsables de l'étude n'ont demandé à Statistique Canada d'intégrer les estimations du sous-dénombrement dans les estimations démographiques. Le montant des sommes affectées aux provinces en 1991-1992 et dans les années à venir sera fondé sur les estimations officielles de la population effectuées par Statistique Canada. On rencontrera les responsables du ministère des Finances pour s'assurer que ce message soit transmis aux provinces et aux territoires.

Des rapports ont aussi été faits sur i) l'intégration des résidents non permanents et des Canadiens de retour dans le programme des estimations démographiques ayant rapport au changement de la population cible du Recensement de 1991 et ii) la recherche expérimentale sur les estimations du nombre des ménages.

La prochaine réunion traitera des résultats des études de couverture nette lors du recensement et de la décision à venir sur les ajustements des estimations de la population.

STATISTIQUE DU TRAVAIL

Dernière réunion : **juin 1991**

Prochaine réunion : **juin 1992**

Membres : **représentants de ministères provinciaux concernés par les ressources humaines**

La vingt-sixième réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique du travail s'est déroulée le 11 juin 1991 à Ottawa. Elle n'a duré qu'une seule journée afin de consacrer celle du lendemain à la tenue des ateliers concernant les données sur le marché du travail. Les présentations ont porté sur les aspects du travail à l'égard des sujets suivants :

- L'Enquête sur la population active;
- Les enquêtes spéciales;
- Le recensement : mise à jour des activités de collecte de 1991;
- Le Programme des enquêtes postcensitaires;
- L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail;
- Le rôle de la Division des institutions publiques dans les données sur le marché du travail;
- La *Loi sur l'assurance-chômage*;
- Les données infraprovinciales sur le marché du travail.

Le but premier du Comité est de faciliter la communication entre les organismes statistiques provinciaux et les représentants de Statistique Canada en ce qui concerne le marché du travail.

Aucune résolution n'a été adoptée lors de la rencontre de 1991.

COMPTABILITÉ ET STATISTIQUE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Dernière réunion :	**mai 1987**
Prochaine réunion :	**à déterminer**
Membres :	**principalement des représentants des ministères provinciaux des affaires municipales et quelques coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux ou leurs représentants.**

STATISTIQUE DES MINÉRAUX

Dernières réunions : **avril 1991 et octobre 1991**

Prochaines réunions : **octobre 1992**

Membres : **délégués d'Énergie, Mines et Ressources Canada (y compris le président), des Affaires indiennes et du Nord, de Statistique Canada, de tous les ministères et organismes provinciaux responsables des mines et des bureaux statistiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.**

Observateurs : **Association minière du Canada et la Prospectors and Developers Association**

Le Comité s'est réuni les 23 et 24 avril 1991 à Ottawa, et les 22 et 23 octobre 1991 à Sudbury (Ontario) dans les bureaux du ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario. Ces réunions avaient pour thème constant la nécessité de prendre des mesures pour réduire le fardeau de réponse de même que les coûts et le temps associés au traitement. Les présentations, les discussions et l'échange d'information ont en outre porté sur un vaste éventail de sujets touchant la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques des minéraux du Canada.

Les points à l'ordre du jour de ces réunions comprenaient :

- des présentations décrivant l'importance critique de la branche agrégée au sein de l'économie canadienne,
- des présentations et des discussions sur le rôle actuel et l'avenir de l'exploration minérale au Canada,
- un échange d'opinions sur la mesure de l'incidence de l'activité minière sur le PIB des provinces et des territoires,
- une discussion portant sur les propositions visant à implanter des méthodes d'échantillonnage dans le cycle de traitement des données du recensement annuel des mines,
- une description des initiatives prises pour la collecte et la diffusion des données sur l'environnement,
- l'examen de l'état de développement et de mise en oeuvre des systèmes informatiques par les participants.

Le développement des systèmes informatiques a fait l'objet de discussions et de démonstrations pendant l'année, en particulier pendant les réunions d'avril à Ottawa. D'autres démonstrations des systèmes et des bases de données achevés auront lieu pendant les réunions prévues en 1992.

Le Comité met souvent sur pied des groupes de travail restreints (GTR) afin de préparer des rapports sur des questions particulières, de prendre des mesures qui nécessitent une participation et une entente conjointes et, le cas échéant, pour recommander des mesures à prendre.

GTR sur les statistiques de l'emploi

Grâce aux efforts de ce GTR, Statistique Canada a été en mesure d'éliminer la question sur l'emploi de ses questionnaires AM8/9. Les provinces et Énergie, Mines et Ressources (ÉMR) pourraient mener des enquêtes supplémentaires qui, au besoin, comprendraient une question sur l'emploi dans l'exploration. Ce GTR a préparé un projet de question.

GTR sur la révision du questionnaire

Afin de réduire le volume de traitement en période de limitation des ressources, ÉMR, en collaboration avec les provinces participantes, continuera de déterminer les parties des questionnaires de la branche des minéraux qui peuvent être réduites ou éliminées. Au cours de l'année, on a proposé de réduire l'importance de l'enquête mensuelle sur la tourbe et on travaille actuellement à réduire le fardeau de réponse pour les petits exploitants de carrières de sable et de gravier.

Association minière du Canada (AMC)

La collaboration entre ÉMR et l'AMC s'est traduite dans les faits par la publication de sommaires et d'analyses de données susceptibles d'intéresser les membres de l'AMC dans leur bulletin «INFOMAC». EMR et l'AMC collaborent également à la préparation de la publication annuelle de l'Association intitulée «Mining in Canada - Facts and Figures». En dépit du départ de son représentant actuel, on s'attend à ce que l'Association continue de participer aux travaux du Comité.

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Dernière réunion : **octobre 1991**

Prochaine réunion : **septembre 1992**

Membres: **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

La dernière réunion du Comité a eu lieu à Ottawa le 30 octobre 1991. L'ordre du jour comprenait des rapports d'étape sur les programmes provinciaux existants au sein de la Direction du système de comptabilité nationale (SCN), ainsi que des présentations sur les sujets suivants :

- projet du commerce interprovincial ;
- statistiques de l'environnement et compatabilité satellite ;
- services aux entreprises internationales par province.

Les Comptes économiques provinciaux pour la période de 1987 à 1990 ont été diffusés le 31 janvier 1992. Les publications *Produit intérieur brut provincial par industrie, 1984-1990* (n° 15-203 au catalogue) et *Activité humaine et l'environnement, 1991* (n° 15-509F au catalogue) sont parues en octobre 1991.

Au cours de l'année qui vient, on diffusera les estimations provisoires de 1991 du produit intérieur brut par province et territoire, le 1er mai 1992, ainsi que ceux de la demande intérieure finale au prix de 1986. Cette parution présentera pour la première fois des estimations provisoires relatives aux sources et à la disposition du revenu personnel par province et territoire pour 1991. Les estimations provinciales du PIB en prix courants et constants pour les années 1984 à 1988 pour les branches d'activité que l'on retrouve dans la publication n° 15-203 au catalogue seront disponibles en octobre 1992. De plus, cette publication contiendra les estimations du PIB en prix constants pour les branches productrices de biens par province et territoire pour la période 1989-1991.

La prochaine réunion du Comité est prévue pour le 16 septembre 1992. Parmi les questions devant figurer à l'ordre du jour, mentionnons le rapport d'étape concernant la couverture des estimations provinciales du PIB pour les industries productrices de services en prix courants et constants.

STATISTIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dernière réunion : **octobre 1991**

Prochaine réunion : **septembre 1992**

Membres : **Coordonnateurs statistiques des provinces et territoires ou les représentants des ministères des finances des provinces et territoires.**

Le Comité a tenu sa dernière réunion le 29 octobre 1991 à Ottawa. Toutes les provinces et les deux territoires était représentés, sauf le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Le président de la réunion était Krishna Sahay, directeur intérimaire de la Division des institutions publiques (DIP) de Statistique Canada. Le premier point concernait la «table ronde provinciale-territoriale». On avait demandé aux délégués de se préparer pour pouvoir discuter des questions portant sur la statistique du secteur public touchant leur province ou territoire. En présentant ses sujets de discussion, chaque délégué a tenu à féliciter la DIP pour diverses activités et réalisations. Quelques-uns des sujets abordés portaient sur la collecte et la diffusion de données, l'utilisation des données du système de gestion financière (SGF) et du système de comptabilité nationale (SCN), le besoin d'une mise à jour du manuel de référence, le codage et la classification des statistiques du secteur public sur l'agriculture et les tableaux de concordance de la DIP.

L'ordre du jour comprenait en outre les présentations suivantes faites par le personnel de la DIP :

- Nouvelles réalisations à la DIP
- Le secteur public et le système de gestion financière de l'administration publique (SGFAP)
- Estimations trimestrielles des recettes et des dépenses
- Présentation de statistiques sur l'emploi dans les administrations publiques
- L'approche américaine face aux statistiques du secteur public
- Concepts du SGF
- Programme de rapprochement de la DIP
- Évolution du programme de diffusion de la DIP.

Dans l'ensemble, la réunion fut un succès. De plus, la DIP maintient de bonnes relations avec les provinces et les territoires. La DIP entretient des relations de travail positives en communiquant régulièrement avec ces derniers en raison de la nature des données qu'elle produit.

La prochaine réunion aura lieu le 15 septembre 1992.

DONNÉES RÉGIONALES

Dernière réunion : **novembre 1991**

Prochaine réunion : **novembre 1992**

Membres: **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Les membres du Comité se sont réunis à Ottawa le 21 novembre 1991. En table ronde, les membres ont décrit le travail effectué au niveau de leur région. Ils ont notamment précisé les sources de données utilisées et les différents genres de produits offerts (par exemple profils et produits personnalisés).

Six présentations ont été faites sur les thèmes suivants :

- Description de la méthode en vue de produire des estimations de migrations fondées sur des données fiscales. Par la suite, on a prié la Division des données régionales et administratives (DDRA) de fournir : a) un préavis de diffusion des estimations de migrations; b) une description plus précise dans le bulletin *Le Quotidien*; et c) un soutien accru au moment de la diffusion. On a également demandé à Statistique Canada d'étudier la possibilité de communiquer aux coordonnateurs statistiques, avant la date de diffusion, les données relatives aux migrations à des fins d'évaluation de la qualité.

- Rapport du Sous-comité de recherche du Comité interministériel des régions rurales et éloignées. Les membres du Comité échangent des renseignements, se consultent au sujet des nouvelles initiatives et coordonnent et soutiennent la recherche sur des questions rurales.

- Règlements relatifs à la divulgation de renseignements. La description générale des nouveaux règlements que doit respecter la DDRA en matière de divulgation de renseignements a été suivie de l'énoncé de ces derniers. Une entente a été conclue en vue d'examiner la possibilité de produire des données limitées pour des régions septentrionales de moins de 100 familles ou de moins de 100 déclarants.

- Programme de statistiques provinciales, Saskatchewan. Cette présentation portait essentiellement sur la

combinaison des données administratives et d'enquête en vue de produire des cartes thématiques.

- Aperçu et description du travail actuel et prévu dans la Division de la géographie. Le mandat de la Division de la géographie et du Programme national de géographie ont fait l'objet d'une description. On a demandé aux coordonnateurs statistiques s'ils aimeraient participer à la vérification du fichier de conversion des codes postaux (FCCP) ou s'ils souhaiteraient devenir des distributeurs secondaires de celui-ci.

- Compte rendu ayant trait au registre des adresses. Il a été question du registre actuel des adresses et des projets futurs qui s'y rattachent. Les coordonnateurs statistiques recevront un exemplaire de l'évaluation du registre des adresses une fois que celle-ci sera terminée.

STATISTIQUE SOCIALE

Dernière réunion : septembre 1990

Prochaine réunion : avril 1992

Membres: coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)

Situation au mois de février 1992

Les sujets dont il a été question à la dernière réunion concernaient les mises à jour des programmes de la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, du Centre canadien d'informa-tion sur la santé, du Centre canadien de la statistique juridique et de l'Enquête sociale générale. Les membres ont également eu droit à une démonstration du projet pilote CANSIM/TELICHART offert dans certaines écoles.

Situation au mois d'avril 1992

Les sujets dont il a été question à la dernière réunion concernaient les mises à jour des programmes de la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, du Centre canadien d'information sur la santé, du Centre canadien de la statistique juridique, de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, et les programmes de la section des études analytiques.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS

Dernière réunion : **juin 1990**

Prochaine réunion : **juin 1991**

Membres: **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants) et délégués des ministères des transports fédéral et provinciaux**

Toutes les provinces et les deux territoires étaient représentés à la dernière réunion, sauf le Manitoba et le Québec.

Les discussions étaient réparties sur deux jours.

- **Échange de statistiques sur le transport entre le Canada et les États-Unis**
  Une nouvelle série de réunions ont été organisées afin de discuter de questions touchant les statistiques sur le transport entre le Canada et les États-Unis. La première réunion a eu lieu à Ottawa en novembre 1991. Y participaient des représentants du U.S. Bureau of the Census, du U.S. Department of Commerce, du U.S. Department of Transportation, de l'Office national des transports du Canada, de Transports Canada, des ministères des transports du Québec et de l'Ontario et de Statistique Canada (Divisions de la balance des paiements, de l'industrie, du commerce international, des entrées-sorties et des transports). Les participants ont discuté de la disponibilité des données existantes sur le camionnage et de questions communes aux deux pays. Il a été convenu de tenir des réunions tous les six mois, en alternant entre Ottawa et Washington, D.C., où a d'ailleurs eu lieu la deuxième réunion en avril 1992.

- **Groupe de travail sur les enquêtes routières**
  On a créé un nouveau groupe de travail sur les enquêtes routières. Statistique Canada (Division des transports) préside les réunions auxquelles assistent des représentants des ministères et organismes de transports tant fédéraux que provinciaux. La première réunion a eu lieu en avril 1992. On élabore actuellement les modalités et les objectifs touchant l'étude du couplage des données tirées d'enquêtes routières et des données tirées d'autres enquêtes et d'autres sources.

- En vertu d'une proposition du niveau provincial, le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM), plutôt que les coordonnateurs

statistiques, pressentira les ministères des transports fédéral et provinciaux concernant le financement du programme de statistiques sur les transports.

- **Étude sur le commerce et le transport maritime**
  On procède actuellement au remaniement du système de données sur le commerce et le transport maritime en vue de la production intégrale, en 1992, des données de 1989 et de 1990 sur le commerce et le transport maritime.

- Nous disposons maintenant de nouveaux renseignements sur les **«heures de vols spécialisés»**. Une lacune existait à cet égard depuis l'entrée en vigueur de la *Loi nationale sur les transports* le 1er janvier 1988. Cette activité n'était alors plus considérée comme un service aérien commercial.

  On élabore actuellement un système qui permettra de produire, pour la première fois, des données sur **«les vols d'affaires»**.

- Selon le rapport provisoire de la Commission royale sur le transport de voyageurs, il existe un besoin d'obtenir plus de données sur les voyages en automobile ainsi qu'un besoin de données précises pour des projets de recherche (données sur le secteur public, sur le stock de capital au chapitre des transports [par example auto-routes, aéroports, etc.]). Des données actuelles détaillées sur les finances des administrations publiques sont en outre nécessaires.

- Pour la première fois, une étude du secteur du transport par taxi a été menée et ce, spécialement pour les Comptes nationaux. Portant sur l'année 1989, celle-ci visait à déterminer la situation financière des entreprises du secteur et à établir des données repères pour les comptes des revenus et des dépenses. Les résultats ont été diffusés dans le *Bulletin de service sur les transports terrestre et maritime* de décembre 1991.

- Une étude du secteur canadien du camionnage pour compte d'autrui dans le contexte du trafic entre le Canada et les États-Unis a été menée pour la période 1987-1989. Elle visait à produire des données précises sur l'origine et la destination des mouvements de marchandises. Les résultats ont été diffusés dans le *Bulletin de service sur les transports terrestre et maritime* de mars 1992.

- Une étude couvrant la période 1978-1988 a été menée auprès des voituriers canadiens afin de dresser, pour la première fois, un tableau de leurs activités financières

et opérationnelles. Les résultats ont été présentés à la conférence du Groupe de recherches sur les transports au Canada qui a eu lieu à Québec en juin 1991. Les résultats ont été publiés dans la publication intitulée *Le Camionnage au Canada, 1989*.

- Les données annuelles sur le transport urbain sont fournies par l'Association canadienne du transport urbain, en commençant par l'année de référence 1989. Un comité directeur a été établi pour examiner les besoins en statistiques sur le transport urbain. Les membres proviennent de l'Association canadienne du transport urbain, de ministères et d'organismes de transport provinciaux, d'entreprises de transport urbain et de Statistique Canada (Division des transports).

STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

Dernière réunion : **juillet 1991**

Prochaine réunion : **juillet 1992**

Membres: **officiers de l'état civil des provinces et des territoires**

Situation au mois de février 1992

1. Voici la situation pour les ententes révisées:

    1. **Ententes signées** : Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Yukon;
    2. **Ententes retournées aux provinces pour signature** : Nouvelle-Écosse, Québec, Saskatchewan et Alberta;
    3. **Ententes à l'étude dans les provinces ou les territoires** : Terre-Neuve, Ontario, Manitoba, Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest.

2. Assurer la participation des provinces et des territoires pour faire parvenir les directives aux entrepreneurs de pompes funèbres afin qu'ils remplissent correctement le certificat de décès.

3. Coordonner la réception des données de l'état civil afin qu'elles soient publiées à temps.

4. Discuter des projets des provinces et des territoires en ce qui concerne l'imagerie optique.

SUIVI DES QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DE 1991 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

RAPPORT D'AVANCEMENT

Philip Giles
Division des communications
Statistique Canada

22 avril 1992

Point :		Responsabilité :	Mesure :
1.0	Rapport de Statistique Canada		
1.1	On avisera les coordonnateurs statistiques de l'annonce officielle de toute réduction budgétaire additionnelle. On leur signalera également les programmes touchés par ces compressions.	Secrétariat	Permanente
2.0	Comptes rendus des délégués provinciaux et territoriaux		
2.1	Le délégué du Manitoba se préoccupe du retard à verser dans CANSIM les données mensuelles relatives à la fabrication qui sont d'ordinaire diffusées le mardi.	Directeur général, Direction de la commercialisation et des services d'information.	Le directeur de la Division de la diffusion informatique des données a écrit au délégué du Manitoba pour lui expliquer quelles sont les options qui pourraient permettre de régler ce problème.

Point :		Responsabilité :	Mesure :
2.2	Le délégué de la Saskatchewan fait part de son désir d'obtenir gratuitement les données provinciales se rapportant respectivement au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta, quand les données provinciales sont diffusées globalement pour la région des Prairies mais séparément pour d'autres provinces, notamment l'Ontario et le Québec.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail.	Statistique Canada ne diffuse aucune donnée régionale dans les cas où la qualité des données justifie leur diffusion à l'échelle provinciale.
2.3	Le délégué des Territoires du Nord-Ouest demande que les révisions historiques au SCN soient inscrites à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil consultatif.	Comité du programme de 1992.	Ce point a été mis à l'ordre du jour de la réunion de 1992 du Conseil.
3.0	<u>Rapport du secrétaire</u>		
3.1	Les coordonnateurs statistiques déclarent qu'ils ne sont pas suffisamment renseignés sur la tenue de certaines réunions fédérales-provinciales organisées par Statistique Canada, mais qui ne relèvent pas du Conseil consultatif.	Secrétariat	Permanente. Le Secrétariat tentera d'obtenir des exemplaires des procès-verbaux et des comptes rendus de ces réunions et d'en faire parvenir des exemplaires aux coordonnateurs statistiques dès que possible.

Point :		Responsabilité :	Mesure :
3.2	La plupart des coordonnateurs statistiques n'assistent pas aux réunions du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole, étant donné que le délégué est souvent un employé du ministère provincial de l'agriculture. On demande de jumeler à une autre réunion celle du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole afin que les coordonnateurs statistiques puissent y assister s'ils le désirent.	SCA, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises, et Secrétariat.	À compter de 1991, la réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole coïncidera avec celles des comités de la statistique des administrations publiques et des comptes économiques provinciaux de sorte que les coordonnateurs statistiques puissent y assister.
3.3	La possibilité de former un comité fédéral-provincial «officiel» de la statistique de la culture devrait faire l'objet de discussions à la prochaine réunion du Conseil consultatif.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail, et Comité du programme de 1992.	Le Comité du programme de 1992 a décidé que le pour et le contre serait pesé en ce qui a trant à la formation d'un tel comité dans le cadre de l'évaluation de l'efficience du système de comités fédéraux-provinciaux.

Point :		Responsabilité :	Mesure :
4.0	<u>Recensement du Canada de 1991</u>		
4.1	On juge qu'il serait possible d'éliminer les chiffres préliminaires du recensement. Sinon, il faudrait réexaminer le contenu et le niveau géographique des données.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail.	On a pris la décision de faire parvenir, à fins d'étude, les tableaux de certification aux coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux. Les chiffres préliminaires de la population ne seront pas diffusés.
4.2	Le délégué de l'Île-du-Prince-Edouard demande d'inclure Charlottetown (et les autres capitales provinciales et territoriales qui ne sont pas des RMR) dans la série des atlas métropolitains.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail.	Étant donné qu'il n'existe pas de secteur de recensement à Charlottetown, il serait trop onéreux de produire un atlas métropolitain pour le Recensement de 1991. Ce type d'atlas pourrait toutefois être produit sur la base du recouvrement intégral des coûts.

Point :		Responsabilité :	Mesure :
4.3	On demande de prévoir dans l'ordre du jour de la réunion de 1992 du Conseil une assez longue période de temps pour discuter de l'utilisation des estimations du sous-dénombrement net du Recensement de 1991 dans le contexte du programme des estimations démographiques.	Comité du programme de 1992.	Ce point a été mis à l'ordre du jour de la réunion de 1992 du Conseil.
4.4	On demande que Statistique Canada fasse parvenir aux coordonnateurs statistiques un exemplaire de la décision que le U.S. Bureau of the Census doit rendre le 15 juillet relativement à l'ajustement des chiffres du recensement.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail.	Un exemplaire du rapport intitulé : *Adjustment of the 1990 Census for Overcounts and Undercounts of Population and Housing, Notice of Final Decision* a été envoyé aux coordonnateurs statistiques.
5.0	Mise à jour du programme de la statistique des entreprises		
5.1	Les provinces qui ont fait l'acquisition de la base de données TIERS sont priées de soumettre leurs demandes de modifications afin que le système corresponde mieux aux besoins des clients.	Coor-donnateurs statistiques	Permanente.

Point :		Responsabilité :	Mesure :
5.2	Les coordonnateurs statistiques ont été priés de confirmer leurs intentions en ce qui a trait au financement du projet proposé ayant trait au commerce interprovincial.	Coor-donnateurs statistiques	On a terminé les négociations au sujet du financement.
5.3	En supposant qu'on produise des données sur le commerce interprovincial, il faut que celles-ci concordent avec les données courantes.	SCA, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises	Le chef de projet (Directeur, Division des entrées-sorties) est d'accord.
6.0	Groupe d'étude de l'information en matière de santé		
6.1	Les coordonnateurs statistiques voudraient recevoir des exemplaires du rapport du groupe d'étude et des diapositives dont M. Wilk s'est servi dans sa présentation aux membres du comité de direction.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail.	Des exemplaires des diapositives ont été transmis aux coordonnateurs statistiques. Le rapport définitif du groupe d'étude leur sera distribué lorsqu'il sera disponible.

Point :		Responsabilité :	Mesure :
7.0	Autres questions		
7.1	En ce qui a trait au Comité fédéral-provincial de la démographie, les coordonnateurs statistiques demandent qu'on change la date proposée en fonction de la date où l'on prévoit annoncer la décision prise quant à l'utilisation des estimations du sous-dénombrement net du Recensement de 1991 dans le contexte du programme des estimations démographiques.	SCA, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail, et Secrétariat.	La date prévue (le 3 décembre 1992) est satisfaisante; aucune modification ne sera donc apportée.

Annexe 5

FRÉQUENCE DES RÉVISIONS VISANT LES COMPOSANTES PROVINCIALES ET TERRITORIALES DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Bureau de la statistique
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

FRÉQUENCE DES RÉVISIONS VISANT LES COMPOSANTES PROVINCIALES ET TERRITORIALES DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE

Aperçu

À l'échelon national, le système de comptabilité nationale constitue un outil décisionnel aussi important pour l'administration publique que pour le secteur privé. Dans les provinces et dans les territoires, les comptes économiques provinciaux servent aux mêmes fins et revêtent la même importance. Toutefois, tandis que le système de comptabilité nationale comprend à la fois des données pour l'ensemble du pays et des statistiques provinciales et territoriales, la portée et la qualité de l'information qui existe aux deux niveaux accusent un déséquilibre important.

Le système de comptabilité nationale offre un aperçu complet de la structure et du fonctionnement de l'ensemble de l'économie canadienne. Au niveau national, les comptes constituent un ensemble relativement bien intégré de statistiques concernant les principales composantes de l'activité économique. En outre, l'exploitation et la tenue à jour du système de comptabilité nationale, ainsi que son intégrité statistique globale, bénéficient du vaste programme d'enquêtes-entreprises de Statistique Canada.

Au niveau provincial, les comptes économiques sont beaucoup plus sommaires et les éléments sont nettement moins bien intégrés. De plus, les données sur lesquelles reposent les comptes sont de moindre qualité, particulièrement dans le cas des provinces et des territoires plus petits. En outre, les comptes provinciaux et territoriaux présentent, sur le plan des concepts et des mesures, des problèmes qu'on ne retrouve pas au niveau national. Noton, par exemple, la répartition provinciale et territoriale des bénéfices et de l'amortissement dans le cas de sociétés qui exercent leurs activités dans plus d'une province ou d'un territoire, l'imputation des impôts indirects sur les biens et services produits dans une province et consommés dans une autre ainsi que la répartition de l'activité économique de l'administration fédérale.

Mesures prises par Statistique Canada

Récemment, Statistique Canada a mis en oeuvre d'importantes mesures visant à combler de grandes lacunes statistiques de la composante provinciale et territoriale du système de comptabilité nationale. À cet égard, citons l'établissement d'un PIB plus à propos d'après les estimations du coût des facteurs selon l'activité économique, avec une couverture plus complète des branches d'activité, et un projet de préparation d'estimations relatives au commerce interprovincial. Cette activité fait suite

à la préparation d'estimations finales de la demande nationale en dollars constants pour les provinces et territoires, ainsi qu'à l'établissement de comptes des revenus et dépenses et de tableaux d'entrées-sorties distincts pour chaque territoire. Il convient aussi de mentionner les travaux menés dans le cadre du programme des comptes provinciaux des revenus et dépenses en vue d'établir des estimations du revenu et des dépenses personnels sur une base nationale plutôt qu'intérieure (c'est-à-dire par province ou territoire de résidence). De plus, des estimations préliminaires des revenus et dépenses de l'année précédente sont désormais publiées à chaque année, au mois de mai.

Les travaux en cours à l'égard du commerce interprovincial représentent une évolution importante de la composante provinciale et territoriale des comptes nationaux. En particulier, lorsque les estimations du commerce des biens et services seront diffusées en fin d'année et combinées avec les statistiques en cours d'élaboration à l'égard des dépenses nettes hors province, elles devraient permettre la «fermeture» du compte de dépenses pour les provinces et territoires, fournissant ainsi une estimation de la divergence statistique entre les comptes des revenus et dépenses, estimation jusqu'ici calculée uniquement pour les comptes établis au niveau national.

Les travaux de Statistique Canada relatifs au volet provincial et territorial du système de comptabilité nationale n'ont cependant pas été entièrement harmonisés. Par conséquent, les estimations relatives aux comptes provinciaux établies au sein de l'organisme statistique national accusent parfois des divergences. Par exemple, le PIB total de 1984 d'après les tableaux d'entrées-sorties ne concorde pas avec les chiffres correspondants des comptes des revenus et dépenses des provinces et territoires. De même, les estimations relatives au commerce interprovincial publiées ce mois-ci ne concordent pas avec les données des tableaux d'entrées-sorties des provinces et des territoires pour 1984.

Programmes provinciaux et territoriaux

Les données produites par Statistique Canada n'étant pas exhaustives, plusieurs provinces et territoires établissent des données sur les comptes économiques pour compléter les statistiques publiées à l'heure actuelle. Ils ont besoin de ces données supplémentaires afin de répondre plus rapidement aux demandes de renseignements économiques plus détaillés en ce qui concerne leur province ou leur territoire. Les comptes économiques provinciaux comprennent notamment les estimations trimestrielles du PIB, le PIB selon le coût des facteurs par branche d'activité, le PIB en dollars constants et les estimations relatives au commerce interprovincial.

Les statistiques publiées par les provinces et territoires ne concordent pas toujours avec les données sur les comptes économiques publiées par Statistique Canada. Dans certains cas, les écarts sont attribuables à l'utilisation de méthodes et de sources de données quelque peu différentes, ou encore à la nécessité de faire concorder les chiffres de Statistique Canada pour les provinces et territoires avec les totaux pour l'ensemble du pays. Dans d'autres cas, les estimations préparées au niveau provincial diffèrent en raison des discontinuités que comportent les séries de données de Statistique Canada et que les provinces et territoires ont rajustées. En outre, les estimations du PIB selon la branche d'activité, élaborées par des organismes provinciaux de statistique, varient considérablement par rapport aux estimations fondées sur les tableaux d'entrées-sorties et publiées récemment par Statistique Canada. La Saskatchewan, par exemple, signale que les estimations de Statistique Canada sur le PIB selon la branche d'activité diffèrent considérablement de ses propres chiffres.

Versatilité statistique de la composante provinciale et territoriale

La composante provinciale et territoriale du système de comptabilité nationale varie de façon considérable par rapport aux données établies au niveau national. Cette grande versatilité statistique est attribuable à divers facteurs, notamment la qualité inférieure des estimations provinciales calculées d'après les enquêtes nationales, comparativement aux statistiques établies pour l'ensemble du pays; les difficultés supplémentaires, sur le plan des concepts et des mesures, liées à la répartition de la production et de la consommation économiques entre les provinces et territoires; et les améliorations apportées aux données provinciales et territoriales à partir des récents travaux statistiques portant sur cette composante des comptes nationaux.

La statistique sur les salaires et traitements utilisée dans les comptes des revenus et dépenses constitue un exemple éloquent. Ici, le chiffre des salaires et traitements utilisé par Statistique Canada pour estimer à la fois le revenu du travail (entrant dans le PIB) et le revenu personnel est fondé sur la province d'emploi. Bien que cette démarche ne présente pas de difficultés particulières au niveau national, d'importants problèmes, sur le plan des concepts et des mesures, se posent à l'égard des statistiques provinciales et territoriales.

Sur le plan conceptuel, le problème est le suivant : pour estimer le PIB provincial et territorial, on doit déterminer les salaires et traitements sur une base intérieure (c'est-à-dire selon la province d'emploi) afin de répartir correctement la valeur de la production; toutefois, lorsqu'on estime le revenu personnel, on doit calculer les salaires et traitements sur une base nationale

(c'est-à-dire selon la province de résidence). Par conséquent, la méthode actuelle servant à estimer la répartition provinciale et territoriale du revenu personnel ne convient pas.

Statistique Canada reconnaît explicitement ce problème conceptuel et inclut désormais dans sa publication sur les comptes provinciaux un tableau spécial présentant les estimations des salaires et traitements à la fois selon la province d'emploi et selon la province de résidence. Toutefois, Statistique Canada n'a pas encore modifié son estimation du revenu personnel. (Les estimations relatives aux dépenses et à d'autres aspects connexes, notamment l'épargne personnelle, soulèvent un problème semblable.)

Un autre facteur complique encore les choses : on a également relevé des problèmes reliés à méthode dans le cas des estimations des salaires et traitements provinciaux et territoriaux. On a supposé que les données d'enquête sur le revenu du travail étaient compilées sur une base intérieure (c'est-à-dire selon la province ou le territoire de résidence). Toutefois, en raison de la méthode utilisée, on a obtenu en réalité des estimations portant à la fois sur des éléments intérieurs (province ou territoire d'emploi) et nationaux (province ou territoire de résidence). Ainsi, les estimations des salaires et traitements utilisées à l'égard des comptes provinciaux et territoriaux n'étaient «ni chair ni poisson».

On a réglé le problème relatif aux estimations d'enquête et rajusté en conséquence les comptes provinciaux et territoriaux à compter de la publication des chiffres de 1988 sur le PIB. Malheureusement, les estimations des salaires et traitements antérieures à 1985 n'ont pas été révisées, Statistique Canada ayant limité à une période de quatre ans les révisions effectuées au sein du système de comptabilité nationale. Par conséquent, il existe une discontinuité importante dans la série «rémunération des salariés», ainsi que dans les estimations du PIB provincial ou territorial qui en découlent. L'incidence est particulièrement marquée dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, quoique les répercussions sur les taux de variation soient importantes pour la plupart des provinces.

La versatilité des séries de données provinciales et territoriales se reflète également dans la nouvelle façon de traiter les subventions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à compter de 1990 (les révisions remontant jusqu'en 1987). Auparavant, les subventions accordées aux provinces et aux territoires étaient réparties en proportion de la population plutôt qu'en fonction des données réelles dont disposait la SCHL. L'utilisation des données réelles à compter de 1990 crée une solution de continuité dans la série «impôts indirects moins subventions».

Une autre solution de continuité est apparue pour l'année de référence 1990, année où la taxe sur les produits et services (TPS) a remplacé la taxe de vente fédérale (TVF). Statistique Canada répartissait la TVF selon la province ou le territoire de production, tandis que la TPS est répartie selon la province ou le territoire de consommation. Sans porter de jugement sur la valeur de chaque démarche, on constate que cette nouvelle méthode de répartition des impôts indirects exerce une incidence sur le PIB aux prix du marché, sans qu'il y ait de variation correspondante de la production. Il en résulte des estimations plus élevées du PIB aux prix du marché pour les provinces dont l'industrie manufacturière est limitée. Comme les provinces et territoires dont l'industrie manufacturière est proportionnellement inférieure sont habituellement de taille plus restreinte, l'incidence sur l'ensemble du PIB et sur sa variation est d'autant plus appréciable.

Sommaire des lacunes de la composante provinciale

Par rapport aux données établies pour l'ensemble du pays, les lacunes de la composante provinciale et territoriale du système de comptabilité nationale se résument comme suit :

- les révisions statistiques ont une incidence plus fréquente et plus importante sur la composante provinciale et territoriale en raison de la qualité inférieure des données sur lesquelles sont fondées les répartitions provinciales et territoriales, et à cause de l'absence de solution aux problèmes conceptuels liés à la répartition de la production et de la demande entre les provinces et territoires;

- en raison du peu de données existantes sur les importations et les exportations et sur les dépenses nettes hors province, la composante provinciale et territoriale ne comprend pas d'estimation indépendante du PIB en ce qui a trait aux dépenses ni d'estimation de la divergence statistique entre les comptes des revenus et dépenses;

- la composante provinciale et territoriale ne fait état que d'une déflation limitée des prix, car les estimations en dollars constants ne sont calculées que pour les composantes relatives à la demande finale du compte de dépenses et pour certaines branches d'activité en fonction de la méthode de la valeur ajoutée;

- la couverture des branches d'activité par le PIB au coût des facteurs est incomplète;

- quant aux estimations totales du PIB, la composante provinciale et territoriale présente des divergences

entre la méthode des entrées-sorties et celle des comptes des revenus et dépenses.

Révisions historiques

On procède périodiquement à des révisions historiques du système de comptabilité nationale pour intégrer d'importantes modifications d'ordre statistique, définitionnel ou structurel ayant trait à l'économie. Ces révisions sont essentielles à l'établissement de données chronologiques uniformes pour les fins de l'analyse économique et de l'étude des politiques. Comme il s'agit d'une activité exhaustive qui mobilise des ressources importantes, les révisions historiques sont peu fréquentes. Entre deux révisions historiques, les données du système de comptabilité nationale ne peuvent être révisées qu'à l'intérieur d'un intervalle de quatre ans.

En raison de la versatilité des estimations statistiques relatives aux comptes provinciaux et territoriaux, ainsi que de la limite de quatre ans imposée pour les révisions, les estimations du PIB que Statistique Canada publie pour les provinces et territoires ne tiennent pas compte d'importantes solutions de continuité comme celles qui ont trait au revenu du travail. Ces discontinuités dans les séries de données des comptes nationaux nuisent sérieusement à l'analyse économique et ont donné lieu à des écarts entre les chiffres sur les comptes provinciaux et territoriaux, et ceux que publie Statistique Canada.

Les comptes provinciaux et territoriaux portaient auparavant la mention «expérimental». Cette mention prévenait les utilisateurs que ces comptes étaient susceptibles de comporter plus d'erreurs et de faire l'objet de révisions plus fréquentes et plus importantes que les comptes nationaux. Cette mention a été abandonnée il y a quelques années. À ce moment-là, Statistique Canada a annoncé que l'établissement des comptes provinciaux et territoriaux avait dépassé à toutes fins utiles stade du développement, même si le compte de dépenses n'était pas au point et qu'il existait d'autres lacunes statistiques importantes. Statistique Canada a également précisé qu'il ne disposait ni des ressources ni des méthodes nécessaires pour préparer des estimations sur le commerce interprovincial. Néanmoins, on a élaboré récemment des données importantes à l'égard des provinces et territoires, notamment les travaux en cours sur le commerce interprovincial.

Nécessité de révisions plus fréquentes

La crédibilité du système national de statistique est remise en question lorsque d'importantes discontinuités dans les séries statistiques ne sont pas corrigées rapidement et que, par conséquent, les partenaires qui utilisent le système publient des

chiffres qui accusent des différences marquées. Dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, nous nous trouvons dans une situation embarrassante : nous recommandons aux utilisateurs de ne pas se fier aux chiffres de Statistique Canada sur le PIB publiés avant 1985 et d'utiliser avec prudence les chiffres antérieurs aux données les plus récentes, en précisant que Statistique Canada est au courant du problème, mais ne peut le résoudre immédiatement en raison de sa politique en matière de révision; nous leur remettons alors les chiffres que nous avons établis. Pour cette seule raison, il convient d'assouplir la politique dans le cas des révisions concernant la composante provinciale et territoriale du système de comptabilité nationale.

Étant donné les récents travaux portant sur la composante provinciale et territoriale du système de comptabilité nationale, on peut s'attendre à une augmentation des solutions de continuité

importantes. En particulier, les chiffres des comptes des revenus
et dépenses font maintenant l'objet de contre-vérifications en fonction de nouvelles données établies au moyen de la méthode des entrées-sorties. Les travaux sur le commerce interprovincial ont également une incidence sur la composante provinciale et territoriale.

Il serait possible de résoudre les problèmes actuels relatifs aux séries statistiques en faisant remonter la révision des comptes provinciaux et territoriaux jusqu'en 1981, par exemple. Cette révision pourrait respecter les totaux nationaux publiés jusqu'ici et se limiter à quelques séries essentielles pour que la démarche soit à la fois réalisable et efficace. Il pourrait s'agir des séries suivantes : rémunération des salariés; subventions de la SCHL et subventions aux agriculteurs; provisions pour consommation de capital et divers ajustements relatifs au secteur public et au Programme d'encouragement du secteur pétrolier; et impôts indirects, compte tenu des différentes méthodes de répartition de la TVF et de la TPS.

Intégration des composantes provinciales

À l'heure actuelle, les travaux menés par Statistique Canada en vue d'améliorer la composante provinciale et territoriale du système de comptabilité nationale comportent quatre volets : les comptes des revenus et dépenses, les estimations du PIB selon la branche d'activité, le commerce interprovincial et les tableaux d'entrées-sorties. Il convient de tout mettre en oeuvre afin que les travaux en cours dans chaque volet tiennent compte des résultats obtenus dans les autres. En outre, étant donné l'inconstance des estimations provinciales dans les quatre volets, aucune étude ne saurait établir de repère définitif à l'heure actuelle. Il est également essentiel que les provinces et territoires participent de manière plus active à ces travaux.

Recommandation

Nous recommandons d'inviter la Direction du système de comptabilité nationale à se pencher sur la question de la fréquence des révisions et sur d'autres questions connexes et ce, avec la participation des provinces et des territoires.

Il faudrait diffuser un plan préliminaire indiquant des solutions de rechange avant la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial des comptes économiques provinciaux; ce plan devrait constituer un point important de l'ordre du jour de cette réunion.

Salaires et traitements selon la province et le territoire, 1984-1985

	1985 Données publiées (millions $)	1984 Données publiées (millions $)	1984 Données révisées (millions $)	Écart (%)	1985-1984 Variation publiée (%)	1985-1984 Variation révisée (%)	Points d'écart
T.-N.	3 238	2 957	3 118	5,5	9,5	3,8	5,7
Î.-P.-É.	689	621	642	3,4	11,1	7,4	3,7
N.-É.	6 154	5 347	5 713	6,8	15,1	7,7	7,4
N.-B.	4 567	4 175	4 320	3,5	9,4	5,7	3,7
Qc	54 007	50 717	50 591	-0,2	6,5	6,8	0,3
Ont.	93 850	87 843	85 179	-3,0	6,8	10,2	3,3
Man.	8 487	8 178	8 041	-1,7	3,8	5,6	1,8
Sask.	7 101	6 540	6 772	3,5	8,6	4,9	3,7
Alb.	24 277	21 793	22 795	4,6	11,4	6,5	4,9
C.-B.	26 073	24 360	24 923	2,3	7,0	4,6	2,4
Yuk.	265	252	271	7,5	5,2	-2,2	7,4
T. N.-O.	795	580	745	28,5	37,1	6,7	30,4

Annexe 6

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Secrétariat fédéral-provincial

ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

1. Contexte

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a été créé en 1974 pour faciliter la consultation sur les activités statistiques entre les deux niveaux de gouvernement. Ses objectifs généraux étaient les suivants :

- s'assurer que les gouvernements provinciaux et territoriaux contribuent à la formulation des priorités et des programmes de Statistique Canada;
- permettre aux gouvernements provinciaux et territoriaux de seconder Statistique Canada dans la réalisation de son mandat en diffusant l'information de Statistique Canada au sein de leurs administrations publiques respectives;
- favoriser la collaboration au niveau de la collecte et de l'échange de l'information statistique.

Le Conseil consultatif est présidé par le Statisticien en chef. Chaque gouvernement provincial et territorial y a nommé un représentant (appelé «coordonnateur statistique»). Le Conseil a créé un secrétariat centralisé à Statistique Canada et 14 comités statistiques fédéraux-provinciaux ayant chacun un secteur de programme propre. Le Conseil consultatif et chacun des comités statistiques fédéraux-provinciaux se réunissent une fois par année. Des politiques ont été élaborées pour traiter de certains aspects des relations fédérales-provinciales et une série de procédures ont été établies au fil des ans.

Les mandats du Conseil consultatif, du Secrétariat fédéral-provincial et de chacun des comités statistiques fédéraux-provinciaux ont été définis. De façon générale, le Conseil consultatif est responsable des questions liées à l'élaboration des politiques et à l'établissement des priorités. Les comités statistiques fédéraux-provinciaux sont chargés des consultations relatives aux activités statistiques de leur secteur de programme.

2. Objectifs

L'existence du Conseil est fondamentale et fait partie intégrante des relations fédérales-provinciales entre Statistique Canada et les provinces et territoires. Cependant, le Conseil existe depuis près de 20 ans et on considère qu'il serait avantageux d'évaluer le fonctionnement du système de comités fédéraux-provinciaux dans le but de proposer des recommandations précises au sujet des améliorations à apporter. En particulier, trois aspects seront examinés: a) efficacité; b) structure; c) respect des politiques.

a) Efficacité

- déterminer dans quelle mesure les buts et objectifs définis du Conseil et des comités statistiques fédéraux-provinciaux ont été atteints;
- déterminer dans quelle mesure d'autres réalisations, intentionnelles ou non, ont été effectuées;
- dans la mesure où il existe des faiblesses, proposer des solutions pour y remédier.

b) Structure

- déterminer dans quelle mesure la structure actuelle, y compris la fréquence des réunions et le contenu de leur ordre du jour, est appropriée et logique;
- examiner les liens entre le Conseil et les comités statistiques fédéraux-provinciaux (déterminer dans quelle mesure le Conseil oriente convenablement les travaux des comités statistiques fédéraux-provinciaux et dans quelle mesure les comités présentent au Conseil les questions appropriées);
- déterminer dans quelle mesure tous les participants actuels jugent la présente structure satisfaisante et appropriée;
- dans la mesure où il existe des faiblesses, proposer des solutions pour y remédier.

c) Respect des politiques

Quatre politiques traitant spécifiquement des relations fédérales-provinciales ont été élaborées. La pertinence de ces politiques sera évaluée dans le cadre de l'examen des résultats et de la structure. La présente section aborde la question des politiques sous l'angle du respect ou du non-respect de ces dernières et, le cas échéant, des raisons pour lesquelles on s'en est écarté.

3. Ressources et délai d'exécution

On propose que l'évaluation soit menée par un groupe de travail composé de coordonnateurs statistiques et de gestionnaires de Statistique Canada. L'évaluation devra forcément comporter des discussions avec les personnes suivantes :

- les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux;
- les présidents et les secrétaires des comités fédéraux-provinciaux et certains des délégués provinciaux et territoriaux aux réunions qui ne sont pas des coordonnateurs statistiques;
- le personnel du Secrétariat fédéral-provincial.

Le cadre pourrait aussi être élargi à d'autres personnes des secteurs spécialisés et des bureaux régionaux qui ont des rapports «substantiels» avec les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux.

Le présent mandat doit être présenté à la réunion de 1992 du Conseil consultatif. Les discussions qui s'ensuivront pourront rendre nécessaires certaines modifications. L'évaluation sera réalisée au cours de la prochaine année, un rapport provisoire devant être présenté à la réunion de 1993 du Conseil consultatif.

Annexe 7

LA PRISE EN COMPTE DES ESTIMATIONS DE L'ERREUR DE COUVERTURE DU RECENSEMENT DANS LES ESTIMATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LA PRISE EN COMPTE DES ESTIMATIONS DE L'ERREUR DE COUVERTURE DU RECENSEMENT DANS LES ESTIMATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE

Don Royce
Statistique Canada

RÉSUMÉ

Les estimations démographiques intercensitaires ont de nombreuses applications importantes au Canada. On s'en sert notamment pour la détermination du transfert de milliards de dollars entre les divers paliers de gouvernement, pour l'estimation d'importantes statistiques démographiques et pour la pondération d'enquêtes courantes auprès de la population. Auparavant, les estimations étaient étalonnées à l'aide du plus récent recensement sans que l'on tienne compte de l'erreur de couverture.

Au Recensement de 1986, toutefois, le sous-dénombrement avait augmenté considérablement et était toujours réparti de façon inégale selon les régions géographiques et les groupes démographiques. Par conséquent, on a entrepris, au début de 1989, un projet en vue de déterminer si les estimations de la population de la période suivant le Recensement de 1991 devaient être redressées en fonction de l'erreur de couverture et, dans l'affirmative, de quelle façon il faudrait procéder. Le présent article décrit les principaux éléments de ce projet, notamment : i) les améliorations au programme de mesure de la couverture du Recensement de 1991; ii) l'élaboration de critères techniques pour le redressement; iii) l'examen de techniques de calcul des estimations régionales pour reporter les redressements à tous les niveaux de détail du programme d'estimations; et iv) l'exploration de méthodes pour redresser les estimations faites avant le Recensement de 1991.

MOTS CLÉS : recensement, redressement, couverture, estimations de la population.

1. HISTORIQUE DE LA QUESTION DU REDRESSEMENT

Par le passé, les estimations de la population canadienne étaient fondées sur les chiffres du recensement. Aux années de recensement, les estimations de la population équivalent, à peu de chose près, aux chiffres du recensement[1]. Entre les recensements, on obtient les estimations en ajoutant les naissances et les entrants à la population de base et en en soustrayant les décès et les sortants. Lorsque les résultats du recensement suivant sont diffusés, on révise les estimations pour les aligner sur les nouveaux chiffres et elles sont alors appelées estimations intercensitaires.

Le programme actuel des estimations démographiques offre une grande variété d'estimations à divers niveaux de détail géographiques et pour divers sous-groupes démographiques. La série la plus détaillée est celle des estimations annuelles dont la date de référence est le 1er juin. On produit des estimations démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, selon l'âge (années simples de 0 à 89 ans et 90 ans et plus), le sexe et l'état matrimonial ainsi que des estimations de la population de 260 divisions de recensement et de 25 régions métropolitaines de recensement selon l'âge (années simples également) et le sexe. On produit en outre des estimations du nombre de familles de recensement pour le Canada, les provinces et les territoires. Des recherches sont en cours en vue de la production éventuelle d'estimations du nombre de ménages. Finalement le programme des estimations répond aussi aux demandes spéciales; il produit, par exemple, les estimations selon la région économique utilisées dans la pondération de l'Enquête sur la population active qui est menée mensuellement.

Les estimations de la population servent principalement :

a) dans le calcul des indicateurs sociaux et économiques (p. ex., les taux démographiques);

b) dans le calcul des poids pour les enquêtes courantes telles l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les finances des consommateurs et l'Enquête sur les dépenses des familles;

c) dans la préparation des projections démographiques;

---

[1] La date de référence du recensement diffère habituellement de quelques jours de la date de référence des estimations. On effectue un redressement mineur pour tenir compte de cette variation.

d) comme données d'entrée pour la détermination des taux d'immigration futurs;

e) comme données d'entrée pour le calcul des paiements de transfert entre les divers paliers d'administration, particulièrement les quelque 17 milliards de dollars transférés annuellement de l'administration fédéral aux provinces aux fins de la péréquation et des programmes de santé et d'éducation.

Les sources de données utilisées, jusqu'en 1986, pour produire les estimations de la population étaient, dans l'ensemble, jugées acceptables par la plupart des utilisateurs. Les données sur les naissances, les décès et l'immigration sont généralement considérées comme précises. Les estimations de l'émigration et de la migration à l'intérieur du Canada sont moins précises, mais fondées sur les meilleures sources de données à notre disposition. Les chiffres du recensement comportent un certain taux de sous-dénombrement, mais ce dernier se situait dans les limites acceptables et s'est maintenu de façon assez constante à environ 2 % pour l'ensemble du pays entre 1971 et 1981. Certains s'inquiétaient toutefois des différences existant entre les taux de sous-dénombrement des diverses provinces et particulièrement de la persistance d'un taux de sous-dénombrement élevé en Colombie-Britannique. La question du redressement des chiffres du Recensement de 1981 en fonction du sous-dénombrement mesuré a été soulevée en 1980 mais, après avoir consulté les représentants des provinces et d'autres experts, le Statisticien en chef a décidé de ne pas procéder au redressement des chiffres du recensement.

Au Recensement de 1986, le taux de sous-dénombrement avait augmenté sensiblement, pour atteindre 3.2 %, et variait considérablement selon la province, le sexe et le groupe d'âge (illustrations 1, 2 et 3). On a de nouveau suggéré que les chiffres du Recensement de 1986 fassent l'objet d'un redressement en fonction du sous-dénombrement, du moins les chiffres des populations provinciales utilisés pour déterminer les montants des transferts du fédéral aux provinces. On a également envisagé la possibilité de continuer d'utiliser les chiffres de population dénombrée lors du Recensement de 1981 comme population de base pour le calcul des estimations démographiques parce qu'elle était plus précise que celle du Recensement de 1986.

En fin de compte, toutefois, Statistique Canada a décidé que les estimations de la population pour la période allant de 1986 à 1991 seraient fondées sur les chiffres du Recensement de 1986, sans redressement en fonction du sous-dénombrement. On considérait que les estimations du sous-dénombrement n'étaient pas assez fiables pour servir de base à un redressement. La contre-vérification des dossiers à partir de laquelle elles ont été calculées mesurait seulement le sous-dénombrement brut plutôt

que le sous-dénombrement net, ne couvrait ni le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest et pouvait comporter des biais inconnus qui pourraient être significatifs. Même si les estimations du taux de sous-dénombrement à l'échelle des provinces obtenues de la contre-vérification des dossiers étaient acceptées, il n'existait aucune technique éprouvée permettant d'évaluer le taux de sous-dénombrement des régions infraprovinciales et des groupes démographiques plus petits, et il aurait été fort peu souhaitable de produire des chiffres qui ne présentent pas de cohérence d'un niveau de détail à l'autre.

Toutefois, Statistique Canada et plusieurs utilisateurs considéraient inacceptable la présence de problèmes évidents relatifs à la qualité des données de la population de base, qui ne pouvaient être corrigés. Par conséquent, il a également été décidé d'examiner la faisabilité de prendre en considération les estimations du sous-dénombrement net dans le programme des estimations démographiques de la période suivant le Recensement de 1991. Un groupe de travail formé au début de 1989 a élaboré un plan de travail (Statistique Canada 1990) pour s'attaquer aux problèmes complexes liés à un tel changement de méthode.

Une des premières activités du projet consistait à mener des consultations auprès des principaux utilisateurs du programme des estimations et de plusieurs comités consultatifs externes de Statistique Canada, plus spécialement les comités consultatifs, la démographie et des méthodes statistiques. À la lumière de ces consultations et de nombreuses discussions à l'interne, un certain nombre de principes directeurs pour le redressement ont été adoptés.

Premièrement, on limitera tout redressement de ce genre au programme des estimations. Les données du Recensement de 1991 du Canada seront publiées sans avoir fait l'objet d'un redressement. En effet, nous avons dû exclure la possibilité de redresser les données du recensement lui-même à cause de son niveau de détail, tant sur le plan géographique que sur celui des caractéristiques, de même qu'en raison de problèmes sérieux liés aux délais d'exécution.

Deuxièmement, la cohérence des données redresséees doit être maintenue pour tous les niveaux de détail géographique et démographique de même que dans le temps (jusqu'à 1971 au moins). Il est essentiel que la somme des chiffres des composantes corresponde aux chiffres des ensembles et qu'il n'y ait pas de solutions de continuité majeures dans les séries chronologiques d'estimations.

Troisièmement, nous devons être certains que le redressement entraînera une amélioration globale de l'exactitude de la population de base. Même si le redressement n'améliorera pas toutes les estimations, et que certaines en fait seront empirées

par celui-ci, il faut qu'il y ait une amélioration nette de leur exactitude.

Quatrièmement, le redressement sera fondé sur les résultats de la contre-vérification des dossiers et d'une nouvelle étude sur le surdénombrement. Bien que nous disposions d'autres sources d'information sur l'erreur de couverture du recensement telles que les données administratives et les estimations démographiques, ces sources ne sont pas encore assez exactes ni assez détaillées pour servir aux fins du redressement.

Finalement, même si Statistique Canada a annoncé son intention de redresser les estimations, la décision finale du Statisticien en chef sur cette question ne sera pas prise avant décembre 1992, soit après que la contre-vérification des dossiers et que l'étude sur le surdénombrement aient été effectuées et évaluées. Plusieurs nouveaux aspects de nos études de mesure de la couverture du Recensement de 1991 doivent avoir fait leurs preuves avant qu'on puisse procéder au redressement.

Nous décrivons dans les autres sections de cet article les améliorations apportées au programme de mesure de la couverture pour 1991, l'élaboration de critères techniques aux fins du redressement, l'examen de méthodes de calcul des estimations régionales et l'exploration de méthodes de redressement des estimations datant d'avant le recensement de 1991.

2. AMÉLIORATIONS APPORTÉES À LA MESURE DE LA COUVERTURE

Comme il est possible que les résultats des études de mesure de la couverture servent non seulement à l'évaluation de la couverture du recensement (ce qui était leur rôle traditionnel) mais aussi aux fins du redressement, nous apportons certaines améliorations au Programme de mesure de la couverture de 1991.

2.1 Étude sur le surdénombrement

Une des principales améliorations apportées au programme de mesure de la couverture est l'élaboration d'une nouvelle étude pour produire des estimations du surdénombrement brut qui, lorsqu'elles seront combinées aux estimations du sous-dénombrement brut obtenues par la contre-vérification des dossiers, permettront, pour la première fois, de calculer les estimations du sous-dénombrement net. Avant 1986, aucune étude canadienne ne mesurait le surdénombrement puisqu'on croyait qu'il était en général plutôt faible par comparaison au sous-dénombrement. Dans le cadre du Recensement de 1986, nous avons mené une étude expérimentale sur le surdénombrement pour nous familiariser avec la méthode et obtenir une estimation approximative du niveau de surdénombrement. À la lumière de

cette expérience, nous menons en 1991 une étude de grande envergure sur le surdénombrement.

L'Étude sur le surdénombrement de 1991 consiste en fait en trois études distinctes, dont la plus importante est l'Étude sur les logements privés. Un échantillon formé d'environ 30 000 ménages dénombrés lors du recensement a été sélectionné. Les noms, adresses et caractéristiques de base des membres des ménages, indiqués sur les questionnaires du recensement, ont été reportés sur les questionnaires de l'Étude sur le surdénombrement peu après les opérations de collecte du recensement. On a communiqué une deuxième fois avec le ménage quelques semaines après le jour du recensement et on a posé des questions sur chaque personne pour déterminer si elle devait de fait être dénombrée (s'il ne s'agissait pas d'une personne fictive ou d'un résident étranger) et si elle aurait pu être dénombrée à d'autres adresses (par exemple, une résidence secondaire ou la résidence des parents dans le cas d'un étudiant). On vérifiera ensuite les questionnaires du recensement correspondant à ces autres adresses pour déterminer l'importance du double compte.
La deuxième composante de l'étude porte sur la population dénombrée dans les logements collectifs. On a sélectionné un échantillon de résidents habituels de logements collectifs et on a obtenu des renseignements sur les autres adresses où ils auraient pu avoir été dénombrés. Les questionnaires du recensement correspondant à ces adresses seront vérifiés pour déterminer si les personnes ont été comptées deux fois. On a sélectionné, dans le cas des logements collectifs institutionnels tels que les hôpitaux et les prisons, un échantillon de 562 logements collectifs et tous les résidents habituels des logements choisis étaient inclus dans l'échantillon. Le recenseur avait recueilli, lors des opérations de la collecte du recensement, des renseignements sur les autres adresses des résidents dans les dossiers administratifs de l'établissement institutionnel. Dans le cas des logements collectifs non institutionnels tels que les hôtels et les résidences d'étudiants, les répondants avaient rempli un questionnaire individuel de recensement. Une question avait été ajoutée au questionnaire dans le but de recueillir des renseignements sur les autres adresses de la personne. Un échantillon de 1200 questionnaires indiquant des adresses supplémentaires a été sélectionné aux fins de la recherche.

La troisième composante de l'étude a été conçue principalement pour déceler les doubles comptes imputables aux erreurs des recenseurs. Un recenseur peut, par exemple, effectuer un suivi et remplir un questionnaire pour un ménage non répondant, puis recevoir le questionnaire original par la poste quelques jours plus tard. Un tel cas non décelé se traduit par un surdénombrement. L'étude est effectuée par appariement automatisé de personnes dans la base de données du recensement. On choisira un échantillon de secteurs de dénombrement (SD) et,

pour chaque SD, toutes les personnes seront appariées à toutes les autres selon la date de naissance et le sexe. On classera les paires de ménages selon l'importance des appariements qui existent entre eux (s'il y en a) et on sélectionnera un sous-échantillon de cas dans chaque classe aux fins de la vérification manuelle de leurs questionnaires de recensement.

Pour plus de détails sur la méthode de ces études, consultez Dibbs et Royce (1990) et Julien (1991).

2.2 Extension de la contre-vérification des dossiers aux territoires

On n'a pas produit, dans le cadre des contre-vérifications de dossiers antérieures, d'estimations du sous-dénombrement du Yukon ni des Territoires du Nord-Ouest. Même si les territoires ne comptent que 0.3 % de la population canadienne, il est nécessaire de produire des estimations de population distinctes aux fins du calcul des transferts gouvernementaux et d'autres applications importantes. Tout redressement doit inclure, par conséquent, un redressement des chiffres de la population des territoires.

Les méthodes utilisées pour effectuer la contre-vérification des dossiers comportent le dépistage d'un échantillon de personnes, formé largement de personnes choisies dans les données du recensement précédent à leur adresse au moment du recensement actuel suivi de la vérification du questionnaire du recensement pour déterminer si la personne a été dénombrée ou oubliée. Comme les taux d'immigration et d'émigration internes sont très élevés dans les territoires, l'utilisation d'un cadre de référence qui date de cinq ans peut poser des problèmes majeurs en ce qui a trait tant au choix d'un échantillon représentatif qu'au dépistage des personnes à leur adresse actuelle. Les problèmes sont aggravés du fait de l'éloignement d'une grande partie des territoires et de l'inexactitude de nombreuses adresses.

Les administrations des territoires ont fourni à Statistique Canada, dans le cadre de l'étude de 1991, les versions actuelles de leurs fichiers d'assurance-maladie. Ces programmes d'assurance-maladie couvrent presque tous les résidents des territoires. On a sélectionné un échantillon de personnes dans ces fichiers et on vérifiera les questionnaires correspondants aux adresses indiquées dans le fichier. Si on ne trouve pas une personne au cours de ce processus initial d'appariement, on transmettra le cas à l'un des bureaux régionaux de Statistique Canada où l'on effectuera un dépistage plus approfondi, suivi d'une recherche dans les questionnaires du recensement correspondant à toutes les adresses supplémentaires obtenues. Afin de couvrir le segment de population qui n'est pas inclus dans les fichiers d'assurance-maladie, on a sélectionné un échantillon de personnes dénombrées lors du Recensement de 1986, de même qu'un échantillon de personnes nées pendant la période

intercensitaire. On compara cet échantillon aux fichiers d'assurance-maladie pour éliminer les personnes qui sont déjà inscrites dans ces fichiers.

2.3 Augmentation de la taille de l'échantillon de la contre-vérification des dossiers

L'utilisation possible de la contre-vérification des dossiers et de l'Étude sur le surdénombrement aux fins du redressement des chiffres de population, particulièrement les importants chiffres des populations provinciales, signifie qu'on accorde plus d'importance à l'estimation du sous-dénombrement à l'échelon provincial. Même si la répartition utilisée pour la contre-vérification des dossiers en 1981 et en 1986 n'était pas une répartition proportionnelle, elle s'est tout de même traduite par d'importantes différences dans la précision des estimations des différentes provinces. En 1986, par exemple, le coefficient de variation (CV) de l'estimation du sous-dénombrement pour le Canada (les 10 provinces) était de 3,7 %, celui des trois plus grandes provinces (Ontario, Québec et Colombie-Britannique) variait de 5 % à 10 % et celui des autres provinces de 10 % à 20 %, sauf celui de l'Île-du-Prince-Édouard qui s'élevait à 37 %.

En outre, la combinaison des résultats de la contre-vérification des dossiers et de ceux de l'étude sur le surdénombrement aboutira à une estimation du sous-dénombrement net plus faible que l'estimation du sous-dénombrement brut tout en se traduisant par une plus grande variance. Ainsi, le CV du sous-dénombrement net sera plus élevé que celui du sous-dénombrement brut.

À la lumière de ces considérations, il a été décidé d'accroître la taille de l'échantillon total de la contre-vérification des dossiers de 36 000 personnes à 50 000 personnes dans les 10 provinces et d'accorder une augmentation proportionnellement plus élevée aux provinces plus petites. La répartition a été conçue de sorte que le CV du sous-dénombrement net de chaque province ne dépasse pas 25 %, en supposant que les niveaux de sous-dénombrement sont comparables à ceux de 1981 et de 1986, et que le niveau de surdénombrement ne dépasse pas le quart environ du niveau de sous-dénombrement. Le CV de 25 % a été établi sur la base des critères élaborés initialement par Fellegi (1980), et dont la portée a été élargie par Royce (1991).

2.4 Mesures prises pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage

Un certain nombre de mesures sont également prises pour tenter de réduire le nombre d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les études de mesure de la couverture.

La plus importante de ces mesures est l'introduction de l'automatisation dans le processus de recherche de personnes dans

les questionnaires du recensement pour déterminer si elles ont été dénombrées ou non à une certaine adresse. Par le passé, il s'agissait d'une opération manuelle qui exigeait beaucoup de temps et qui était quelque peu sujette à erreurs. Le commis préposé à la recherche devait d'abord convertir l'adresse en numéro de secteur de dénombrement à l'aide de cartes, de répertoires des villes et d'autres documents de référence servant à l'opération manuelle. Il devait ensuite chercher dans le Registre des visites (liste des ménages préparée par le recenseur) le numéro de ménage correspondant à l'adresse. Enfin, il devait trouver le questionnaire de recensement du ménage et vérifier si la personne recherchée avait été dénombrée en comparant les noms, les dates de naissance et d'autres renseignements signalétiques.

Dans le cadre de l'étude sur le surdénombrement de 1991, l'adresse recherchée de même que la date de naissance et le sexe de la personne recherchée sont saisis à partir des questionnaires de l'étude sur la couverture. Un système de conversion géographique automatisé convertit l'adresse en un ou plusieurs numéros de secteurs de dénombrement. Si le système ne trouve pas le SD correspondant ou en trouve trop, l'adresse fait l'objet d'un renvoi pour que le cas soit résolu manuellement. Une fois qu'un SD au moins est repéré en vue de la recherche, on tente de trouver la personne correspondante dans les données sur ce ou ces SD dans la base de données du recensement à l'aide de la date de naissance et du sexe. Si au moins un appariement est relevé, on extrait les questionnaires correspondants en vue d'une vérification finale à l'aide du nom et de l'adresse. En raison de considérations relatives à la protection de la vie privée, les noms et adresses ne sont pas saisis dans la base de données du recensement et ne sont pas utilisés dans le processus d'appariement automatisé.

Le processus d'appariement automatisé a été mis à l'essai sur deux échantillons de personnes de la contre-vérification des dossiers de 1986. Le premier échantillon était formé de personnes qui avaient été classées dans la catégorie «Dénombré». Lorsqu'on introduisait le numéro de SD exact dans le système, 87.2 % de l'échantillon était trouvé (correctement) par le système d'appariement automatisé. Le taux d'appariements inexacts (c.-à-d. une autre personne de même sexe et ayant la même date de naissance dans le même SD) s'élevait à 5.7 %. Ainsi, le système d'appariement automatisé est très efficace pour trouver une personne lorsqu'elle est là, sans efforts inutiles.

Le deuxième échantillon était formé de personnes qui avaient été classées dans la catégorie «Oublié» dans le cadre de la contre-vérification des dossiers. Dans ce cas, le processus a permis d'établir qu'environ 4.5 % de l'échantillon avait été dénombré. On n'avait tout simplement pas réussi à les trouver lors de l'opération de recherche effectuée par les commis.

On a effectué ces tests en ne nous servant que des renseignements sur le mois et l'année de naissance puisque les données sur le jour de naissance n'étaient pas stockées dans la base de données du Recensement de 1986. Comme, en 1991, le jour de naissance sera saisi dans la base de données, la recherche pourrait être encore plus précise.

On travaille également à réduire le nombre d'erreurs de déclaration de l'adresse au jour du recensement. Ces erreurs peuvent entraîner un biais à la hausse dans l'estimation du sous-dénombrement puisqu'on cherchera la personne à la mauvaise adresse dans le cadre de l'opération de recherche. Lors de la contre-vérification des dossiers de 1986, dans environ 30 % des cas où le ménage au complet a été oublié, il s'agissait en fait de cas où un autre ménage a été dénombré à l'adresse déclarée par la personne lors de la contre-vérification des dossiers. D'autres questions portant sur l'adresse ont été ajoutées aux questionnaires de dépistage utilisés pour la contre-vérification des dossiers, et un suivi sur le terrain plus approfondi est prévu pour la plupart des cas de non-appariement de ménages complets en vue de confirmer si la personne sélectionnée a été recherchée à l'adresse exacte.

3. CRITÈRES TECHNIQUES POUR LE REDRESSEMENT

L'objectif du premier plan de travail de Statistique Canada élaboré en vue d'aborder la question du redressement se lit comme suit.

«L'objectif du plan décrit dans ce document est d'améliorer l'exactitude globale des estimations en tenant compte de l'erreur nette de couverture pour estimer la population de base lors du recensement. Si cela est effectué avec suffisamment de précision, une telle mesure améliore l'estimation de la population totale, réduit la distorsion des estimations due au sous-dénombrement différentiel dans le recensement (par exemple entre les provinces ou les groupes d'âge) et réduit les discontinuités des séries chronologiques qu'entraînent les changements d'erreur de couverture d'un recensement à l'autre. En pratique, bien sûr, aucune procédure ne peut garantir l'amélioration de toute estimation; il est inévitable que certaines estimations soient rendues moins bonnes parce que l'on tiendra compte de l'erreur de couverture. L'objectif n'est donc pas d'améliorer chaque estimation, mais d'apporter une amélioration globale.»

L'utilisation d'une certaine fonction de perte qui équilibre les améliorations de certaines estimations et les dégradations des autres est donc nécessaire pour évaluer si l'objectif a été atteint. De même, nous devons prendre en considération non

seulement les chiffres de population en tant que tels, mais aussi la répartition (proportions) de la population selon la région géographique et les caractéristiques démographiques, ainsi que les variations dans le temps.

Évidemment, l'utilisation des fonctions de perte aux fins de l'évaluation de l'incidence du redressement n'est pas nouvelle [voir, par exemple, Fellegi (1980), Citro et Cohen (1985), Spencer (1986) et Wolter et Causey (1991)]. La fonction de perte dont nous avons constaté l'utilité consiste en une généralisation de fonctions de perte proposées antérieurement pour les chiffres et les proportions de population.

Soit, $g(T) = (g_1(T), g_2(T), \ldots, g_K(T))$ une fonction vectorielle (p. ex. les taux de croissance) d'un ensemble de chiffres de population $T = (T_1, T_2, \ldots T_N)$ dans lequel, en général $K \neq N$. Le risque (de perte attendue) de l'utilisation de $\hat{T} = (\hat{T}_1, \hat{T}_2, \ldots \hat{T}_N)$ comme estimateur de T est défini comme étant l'erreur quadratique moyenne relative pondérée (WMSRE) de $g(\hat{T})$:

$$WMSRE(g(\hat{T})) = E\left\{\sum_{k=1}^{K} g_k(T)\left[\frac{g_k(\hat{T})}{g_k(T)} - 1\right]^2\right\}$$

Il faut remarquer que l'erreur quadratique relative de la composante k de $g(\hat{T})$ est pondérée par sa valeur réelle.

Comme g peut être complexe en pratique, il est utile de se servir d'une approximation de l'erreur quadratique moyenne relative pondérée calculée en développant $g(\hat{T})$ en une série de Taylor autour de T :

$$WMSRE(g(\hat{T})) \doteq \sum_{i=1}^{N}\sum_{j=1}^{N} \omega_{ij}[Cov(\hat{U}_i,\hat{U}_j)+Bias(\hat{U}_i)Bias\hat{U}_j)]$$

où

$$\omega_{ij} = \sum_{k=1}^{K} \frac{1}{g_k(T)} \frac{\partial g_k}{\partial T_i} \frac{\partial g_k}{\partial T_j}$$

et $\hat{U}_i$ est le sous-dénombrement net estimé correspondant à $\hat{T}_i$. Cette formule sépare de façon opportune chaque composante de la fonction de risque en deux parties : un poids ω_{ij} qui ne dépend que de la fonction g, et la partie entre crochets qui ne dépend que de l'estimateur utilisé.

Dans le cas des chiffres de population, la fonction de risque se réduit à :

$$WMSRE \doteq \sum_i \frac{1}{T_i}[Var(\hat{U}_i)+Bias^2(\hat{U}_i)]$$

Dans le cas des proportions de population, elle se réduit à

$$WMSRE \doteq \frac{1}{T}\left\{\sum_i \frac{1}{T_i}[Var(\hat{U}_i)+Bias^2(\hat{U}_i)] - T(Var(\hat{U})+Bias^2(\hat{U}))\right\}$$

où $T = \sum_i T_i$ et $U = \sum_i U_i$.

Dans le cas des taux de croissance, elle se réduit à :

$$WMSRE \doteq \sum_i \frac{T_{i2}^2}{T_{i1}(T_{i2}-T_{i1})}\left[Var\left(\frac{\hat{U}_{i1}}{T_{i1}}-\frac{\hat{U}_{i2}}{T_{i2}}\right)+\left(\frac{Bias(\hat{U}_{i1})}{T_{i1}}-\frac{Bias(\hat{U}_{i2})}{T_{i2}}\right)^2\right]$$

où le deuxième indice de $\hat{U}_i$ et de T_i est égal à 1 pour le recensement au temps 1, et à 2 pour le recensement au temps 2.

Dans le cas des chiffres et des proportions de population, ces fonctions de risque sont équivalentes aux fonctions proposées par Fellegi (1980) et utilisées, entre autres, par Wolter et Causey (1991).

Jusqu'à présent, nous avons examiné deux méthodes possibles pour utiliser l'erreur quadratique moyenne relative pondérée.

i) L'erreur quadratique moyenne relative pondérée peut être utilisée comme base d'un estimateur de test provisoire. On effectue un test statistique de l'hypothèse selon laquelle l'erreur quadratique moyenne relative pondérée de l'un des estimateurs (par example le recensement redressé) est inférieure à l'erreur quadratique moyenne relative pondérée d'un autre estimateur (par exemple le recensement non redressé), et on choisit l'un des deux estimateurs en fonction des résultats du test. Cette approche a été proposée par Fellegi (1980) pour les chiffres et les proportions de population, et a été étendue à d'autres fonctions (par exemple les taux de croissance) et à d'autres estimateurs (par exemple les estimateurs synthétiques) dans Royce (1991), bien que les, caractéristiques de cet estimateur comme estimateur de pre-test n'aient pas été examinées explicitement.

ii) L'erreur quadratique moyenne relative pondérée peut être utilisée comme base d'un estimateur de compromis défini comme étant la moyenne pondérée de deux extrêmes. L'estimateur pourrait être, par exemple, la moyenne pondérée des chiffres non redressés du recensement et des chiffres redressés du recensement, ce qui ressemble à l'approche suggérée dans Spencer (1980). Le poids optimal est une fonction des erreurs quadratiques moyennes relatives pondérées des deux estimateurs et d'un produit en croix (appelé erreur relative de produit croisé moyenne pondérée) définie de façon analogue à l'erreur quadratique moyenne relative pondérée. La substitution d'estimateurs de ces quantités fournit une estimation du poids optimal.

Les erreurs quadratiques moyennes relatives pondérées utilisées dans ces deux approches, de même que celles des chiffres redressés et non redressés du recensement, ont été examinées dans

le cas d'un seul chiffre de population. Il faudra effectuer d'autres travaux pour étendre les résultats aux cas plus complexes comportant des fonctions de chiffres de population à multiples variables. Pour de plus amples détails, voir Royce (1992).

Quoique l'erreur quadratique moyenne relative pondérée et les façons de l'utiliser fournissent une méthode pour l'évaluation d'estimateurs variés, il faut encore décider de la manière exacte dont sera appliquée cette méthode. Les problèmes précis encore à résoudre sont les suivants:

1. Quelle est l'importance relative des divers types de fonctions telles que les chiffres de population, les proportions de population et les taux de croissance? Différentes fonctions donnent différents résultats, mais il faut, en fin de compte, choisir un seul estimateur pour maintenir la cohérence des estimations.

2. À quels niveaux de détail géographique et démographique devrait-on appliquer ces méthodes? Devrait-on, par exemple les appliquer à l'échelon des provinces, à l'échelon des provinces selon le groupe d'âge et le sexe ou à des niveaux encore plus détaillés? Encore une fois, les résultats obtenus dépendent du niveau d'analyse utilisé.

3. Pourrions-nous seulement envisager d'utiliser des estimateurs de compromis pour les estimations de première importance telles que celles des chiffres provinciaux? Il est presque certain que, pour certains groupes importants, les redressements doivent coïncider avec les estimations publiées du sous-dénombrement plutôt qu'avec une quantité moindre. Les estimateurs de compromis peuvent être toutefois fort utiles pour reporter les redressements apportés des niveaux moins détaillés aux niveaux plus détaillés.

Comme il faudra obtenir l'avis d'un expert pour résoudre ces problèmes, on ne peut décider de façon automatique, en se fondant sur des critères entièrement spécifiés à l'avance, d'effectuer ou non un redressement (ni de la façon de procéder au redressement). Quoique les méthodes décrites ci-devant puissent fournir une indication utile, il faudra, avant de prendre une décision définitive, évaluer soigneusement l'amélioration potentielle des estimations tout en tenant compte de la mesure dans laquelle les utilisateurs pourront facilement comprendre les méthodes utilisées.

4. ESTIMATION RÉGIONALE (PAR DOMAINE)

Une fois que la décision en faveur du redressement des estimations aura été prise, il sera nécessaire, afin d'atteindre notre objectif, de maintenir la cohérence des données entre tous les niveaux de détail géographique et démographique, de reporter ce redressement aux petites régions géographiques et aux petits domaines démograhiques. Le niveau de détail du programme des estimations dépasse toutefois de beaucoup la capacité des études sur la couverture de produire des estimations fiables du sous-dénombrement net. Pour pouvoir redresser les chiffres de toutes les estimations du programme, il faudra recourir à une certaine forme de procédure d'estimation fondée sur un modèle tel que l'estimation synthétique ou la régression.

Nous avons travaillé à l'élaboration de modèles de régression logistique pour l'estimation du sous-dénombrement à l'aide des microdonnées de la contre-vérification des dossiers de 1986. Nous avons également tenté d'utiliser ces modèles pour prédire le taux de sous-dénombrement régional. Les modèles élaborés étaient toutefois fort complexes et les coûts des calculs informatiques très élevés. De plus, pour redresser les chiffres en fonction du sous-dénombrement net, il faudrait également élaborer et appliquer un modèle distinct pour calculer le surdénombrement. Les coûts élevés ajoutés à la complexité des modèles utilisés et aux difficultés que nous aurions à les expliquer aux utilisateurs nous ont amenés à envisager l'estimation synthétique comme solution de rechange plus pratique pour le redressement des chiffres régionaux, du moins pour 1991.

Si l'on utilise la méthode de l'estimation synthétique, on obtient les chiffres redressés en multipliant les chiffres du recensement par des facteurs de redressement qui sont le rapport de la population réelle estimée au chiffre du recensement à un certain niveau d'agrégation. On utilise des facteurs de redressement distincts à l'intérieur de chacun des groupes formés aux fins du redressement. La méthode synthétique est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le sous-dénombrement net est uniforme à l'intérieur de chaque groupe de redressement.

L'utilisation de l'estimation synthétique présente toutefois une contrainte : le redressement doit être cohérent au moins avec les estimations importantes publiées du sous-dénombrement, c'est-à-dire au moins les estimations selon la province et les estimations pour environ 20 groupes d'âge et de sexe. Nous ne pourrions, par exemple, utiliser l'estimation synthétique en nous fondant uniquement sur les groupes d'âge et le sexe puisque cela se traduirait par des estimations synthétiques du sous-dénombrement à l'échelon provincial différentes des estimations directes et officielles du sous-dénombrement pour les provinces. Par opposition, l'Enquête postcensitaire de 1990 aux E.-U. a été

conçue pour fournir des estimations du sous-dénombrement de strates a posteriori qui ne respectaient pas nécessairement les limites des États.

Outre les provinces et les groupes d'âge selon le sexe, on pourrait envisager d'utiliser d'autres variables pour former les groupes en vue du redressement, par exemple les principales RMR (pour lesquelles nous disposons de certaines estimations), le fait qu'il s'agisse d'une population rurale ou urbaine et le mode d'occupation. L'expérience a démontré que le sous-dénombrement varie considérablement selon tous ces facteurs.

Toutefois, même si on utilise des groupes de redressement très limités qui seraient déterminés, par exemple, par des combinaisons province - groupe d'âge - sexe, les estimations du sous-dénombrement obtenues directement des études sur la couverture ne sont pas assez fiables pour qu'on puisse s'en servir pour calculer les facteurs de redressement. Ainsi, par exemple, dans un tableau des estimations selon la province, le groupe d'âge et le sexe, environ 10 % des cases ne présentaient aucun cas oublié dans l'échantillon. Parmi les cases qui présentaient des cas oubliés, 60 % des estimations avaient des coefficients de variation estimés de plus de 50 %, et 20 % présentaient des coefficients de variation estimés qui dépassaient 100 %. Même si la taille de l'échantillon de la contre-vérification des dossiers est plus importante pour 1991, il est peu probable que la situation soit grandement améliorée.

Nous avons examiné, afin de calculer des estimations du sous-dénombrement plus fiables au niveau des groupes répartis selon la province, l'âge et le sexe, l'utilisation possible d'estimateurs de rétrécissement, soit un estimateur empirique de Bayes tel que celui utilisé par le U. S. Census Bureau [voir, par exemple, Hogan (1991)] ou un estimateur du genre décrit à la section 3. Ainsi, en utilisant l'approche américaine, nous pourrions élaborer un modèle de régression ayant des variables explicatives telles que la province, l'âge, le sexe, le pourcentage de population rurale ou urbaine, le pourcentage de logements possédés, etc. mais en regroupant les personnes selon les provinces et/ou les groupes d'âge et sans terme d'interaction. L'estimation finale pour chaque case province-âge-sexe serait une moyenne pondérée de l'estimation directe du sous-dénombrement et de l'estimation obtenue à l'aide du modèle. Ces estimations pourraient ensuite être reportées aux marges d'erreur publiées des estimations selon les provinces et les groupes d'âge-sexe par la méthode itérative du quotient afin d'en maintenir la cohérence.

5. MÉTHODES DE REDRESSEMENT DES ESTIMATIONS ANTÉRIEURES À 1991

De nombreuses applications des estimations démographiques nécessitent qu'elles soient sous forme de séries chronologiques. Ainsi, l'un des programmes de transfert de paiements fédéral-provincial comporte un facteur d'«indexation» qui est fonction des estimations de population annuelles jusqu'en 1971. Il sera nécessaire de réviser les estimations antérieures (jusqu'en 1971 au moins) pour tenir compte de l'erreur de couverture nette afin d'éviter que les séries chronologiques ne comportent de solution de continuité importante imputable à la prise en considération de l'erreur de couverture nette du recensement dans le programme.

Cette exigence pose toutefois au moins deux problèmes :

1. Il n'y a pas d'estimations du surdénombrement brut pour les recensements antérieurs à celui de 1991. Nous disposons d'estimations du sous-dénombrement brut jusqu'en 1966, mais le manque de mesures du surdénombrement signifie qu'il n'existe pas non plus d'estimations du sous-dénombrement net ;

2. Il n'y a pas d'estimations du sous-dénombrement (net ou brut) antérieures à 1991 pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Quelle que soit la méthode choisie pour résoudre ces problèmes, elle reposera sur des hypothèses fondamentalement invérifiables. Une approche, par exemple, consisterait à appliquer rétroactivement les composantes du changement (naissances, décès, immigration et émigration) aux chiffres redressés du Recensement de 1991, sans tenir compte des recensements de 1986, 1981, 1976 et 1971. Selon cette méthode, on présume que les estimations des composantes de changement sont entièrement fiables. Une autre approche consisterait à faire certaines hypothèses sur le niveau de surdénombrement des recensements antérieurs (et sur le niveau de sous-dénombrement dans le cas des territoires) et à redresser les chiffres des recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986 à l'aide des estimations de sous-dénombrement obtenues lors de la contre-vérification des dossiers des recensements en question ainsi que de ces hypothèses ayant trait au surdénombrement.

Nous avons jusqu'à maintenant effectué peu de travaux pour comparer ces deux méthodes (Fortier 1991). On a calculé les estimations à l'échelon provincial en appliquant rétroactivement les composantes du changement aux chiffres redressés du Recensement de 1986 en fonction de la contre-vérification des dossiers de 1986. Ces estimations ont alors été comparées aux résultats obtenus par le redressement des chiffres du Recensement de 1981 à l'aide de la contre-vérification des dossiers de 1981.

Les différences des résultats obtenus par ces deux méthodes étaient très faibles.

On poursuit les travaux pour étendre l'analyse aux périodes antérieures à 1981 et aux répartitions selon l'âge et le sexe. Il est possible que l'on constate d'importantes différences entre les méthodes une fois qu'elles auront été appliquées à ces niveaux de détail.

De même, on a entrepris des recherches pour examiner la possibilité d'utiliser une analyse démographique aux fins du calcul des estimations du sous-dénombrement net des récents recensements. On prévoit commencer avec le recensement de 1921 et ajouter les composantes du changement calculées indépendamment du processus du recensement. Si les recherches sont couronnées de succès, les résultats pourraient fournir une indication de la méthode la plus adéquate pour élaborer des estimations démographiques redressées pour la période antérieure à 1991.

6. PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE

Le reste de l'année 1992 sera une période fort occupée pour ceux d'entre nous qui travaillent sur le dossier du redressement. Nous devons premièrement terminer notre travail sur les méthodes d'estimations régionales et choisir la méthode la plus efficace pour reporter le redressement à toutes les estimations du programme.

Nous devons deuxièmement terminer notre étude des méthodes de redressement des estimations antérieures à 1991 et choisir la méthode ou la combinaison de méthodes que nous utiliserons.

Troisièmement, on mène des études, dans le cadre d'autres programmes de Statistique Canada telles que l'Enquête sur la population active et le programme des projections démographiques, en vue d'évaluer l'incidence probable d'un redressement sur leurs estimations. Ces études doivent également être terminées cette année.

Nous devons aussi, ce qui est probablement plus important, terminer la contre-vérification des dossiers de 1991 et l'étude sur le surdénombrement et en évaluer les résultats. On prévoit publier les résultats de ces études en octobre 1992.

Lorsque toutes ces études seront terminées, les responsables à Statistique Canada seront prêts à prendre une décision définitive en ce qui a trait au redressement, avant la fin de 1992. Si l'on confirme la décision de procéder au redressement des chiffres, on commencerait à redresser les estimations à partir de février 1993.

Finalement, si les responsables à Statistique Canada décidaient de redresser les estimations en fonction de l'erreur de couverture du recensement de 1991, ils décideraient en fait de redresser les estimations tirées des chiffres des futurs recensements également. Une fois la décision de base prise, on ne reviendra pas sur celle-ci à chaque recensement. Il est probable toutefois que des améliorations soient apportées aux méthodes utilisées pour faire le redressement. En conséquence, il faudra, lorsque nous prendrons la décision plus tard au cours de cette année, prendre en considération la stabilité à long terme du processus de mesure et de redressement en fonction du sous-dénombrement.

7. BIBLIOGRAPHIE

CITRO, C.F., et COHEN, M.L. (1985) The Bicentennial Census: New Directions for Methodology in 1990, National Academy Press, Washington, D.C.

DIBBS, M.R., et ROYCE, D. (1990) «Measuring overcoverage in the 1991 Census of Canada», présenté à la réunion annuelle de 1990 de l'American Statistical Association.

FELLEGI, I.P. (1980) «Should the Census Count be Adjusted for Allocation Purposes? Equity Considerations», dans Proceedings of the 1980 Conference on Census Undercount, U.S. Bureau of the Census.

FORTIER, C. (1991) «Méthodes d'ajustement des estimations intercensitaires de population pour l'erreur de couverture nette des recensements», rapport interne de Statistique Canada.

HOGAN, H. (1991) «The 1990 Post-enumeration Survey: Operations and Results», présenté à la réunion annuelle de 1991 de l'American Statistical Association.

JULIEN, C. (1991) «Estimation of Overcoverage in the Census of Canada Using an Automated Approach», présenté à la réunion annuelle de 1991 de l'American Statistical Association.

ROYCE, D. (1991) «Critères techniques pour le redressement de la population de base du programme des estimations démographiques en fonction de l'erreur de couverture du recensement», rapport interne de Statistique Canada, 31 juillet 1991.

ROYCE, D. (1992) «A comparison of Some Estimators of a Set of Populations Totals», présenté à Techniques d'enquête.

SPENCER, B. (1980) «Implications of Equity and Accuracy for Undercount Adjustment: A Decision-Theoretic Approach», dans Proceedings of the 1980 Conference on Census Undercount, Bureau of the Census.

SPENCER, B. (1986) «Conceptual Issues in Measuring Improvement in Population Estimates», dans Proceedings of the Second Annual Reasearch Conference, Bureau of the Census, Washington, D.C., pp. 393-407

STATISTIQUE CANADA (1990) «Prise en compte des estimations de l'erreur de complétude nette du recensement dans le programme des estimations de population - Plan de travail proposé», 3 avril 1990.

WOLTER, K.M., et CAUSEY, B.D. (1991) «Evaluation of Procedures for Improving Population Estimates for Small Areas», Journal of the American Statistical Association, vol. 86, n° 414, pp. 278-284.

Annexe 8

PRODUITS ÉLECTRONIQUES DU RECENSEMENT DE 1991

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

PRODUITS ÉLECTRONIQUES DU RECENSEMENT DE 1991

Compte tenu des commentaires formulés dans le cadre d'un vaste processus de consultation auprès des utilisateurs, on a accordé une plus grande place aux produits électroniques dans le cadre du Recensement de 1991. Les produits électroniques du Recensement se classent dans deux catégories : les produits électroniques standard et les services électroniques.

Produits électroniques standard

À titre expérimental, nous avons entrepris l'élaboration de **produits standard sur disquettes** en parallèle avec les publications. Les premiers de ces produits (le *Dictionnaire électronique du recensement de 1991* et les «Chiffres de population et des logements») ont déjà été diffusés. Parmi les autres produits prévus, notons un produit pour chacune des quatre premières publications de la série «Le pays» (c.-à-d. toutes les diffusions de données 2A), une pochette pour la série «Profils de secteurs - DR/SDR», un produit intitulé *GEO-INFO* (permet le couplage des codes et des descriptions pour tous les niveaux géographiques) et un produit correspondant au *Catalogue du recensement de 1991* appelé «*Répertoire des totalisations du recensement de 1991*». Si le public réagit bien à ces premiers produits, nous élaborerons des produits électroniques standard pour la composante 2B de la série «Le pays» et pour la série «Dimensions». Ces produits sur disquettes ont été conditionnés, catalogués et mis en marché comme les publications auxquelles ils correspondent. Notre objectif est également de les diffuser en même temps que ces dernières. Chaque pochette contient des disquettes de 3,5 po et de 5,25 po, de la documentation similaire au produit imprimé correspondant ainsi que de la documentation plus «technique» sur la façon d'installer et d'exploiter le logiciel du produit. Le logiciel applicable aux produits de données («C-91»), élaboré à l'interne par la Division de la diffusion informatique des données, permet aux utilisateurs de choisir facilement des sous-ensembles de données (régions géographiques, tableaux croisés ou profils précis) et de les sauvegarder dans un autre fichier, de les transférer sur un autre logiciel d'application, etc. Le logiciel applicable aux produits de référence permet la recherche et l'extraction de données et sert également de thésaurus. Le prix des produits de données est fixé soit à deux fois (même contenu géographique) ou à deux fois et demie (niveaux de détail géographique accrus) le prix de la publication correspondante. Le prix des produits de référence est maintenu le plus bas possible afin de faciliter l'accès à ces derniers; il se situe habituellement autour du prix des publications correspondantes.

On prévoit également la diffusion de plusieurs **produits standard sur disques compacts-ROM**. Deux disques compacts-ROM contenant surtout des tableaux de profils de secteurs seront produits en 1993. L'un d'eux sera similaire au disque compact-ROM produit vers la fin du cycle du Recensement de 1986, alors que le second aura un contenu identique, mais renfermera des fichiers des limites géographiques et un logiciel de cartographie perfectionné et facile à utiliser. Les fichiers seront divisés en quatre régions géographiques (Ouest, Ontario, Québec, Est) afin de permettre la vente de segments des données grâce à l'utilisation de «clés» dans le logiciel d'accès. Actuellement, nous étudions la possibilité de séparer la diffusion des données 2B pour ce produit (comme pour les profils de circonscriptions électorales fédérales prévus) et de vendre les produits 2A et 2B par abonnement. Selon le niveau de détail géographique, le prix se situerait entre 3 000 $ et 5 000 $ pour le produit bas de gamme et entre 6 000 $ et 10 000 $ pour la version haut de gamme. Des rabais seraient accordés aux établissements d'enseignement. Un troisième produit sur disque compact-ROM renfermera les fichiers de microdonnées du recensement, de sorte que les utilisateurs pourront faire leurs propres extractions à partir d'un échantillon (1 % à 2 %) tiré de la base de données du recensement. Un groupement a été formé pour financer le produit et déterminer le contenu spécifique des fichiers de données sur les ménages, les familles et les personnes devant être produits. Selon les plans actuels concernant le produit sur disque compact - ROM, on prévoit l'inclusion d'échantillons pour les recensements de 1971 à 1991 et l'utilisation d'un logiciel d'extraction facile à utiliser, le tout au prix de 1 500 $ (sous réserve des consultations auprès du groupement).

Comme en 1986, nous offrirons également de l'information sur **bande magnétique**. D'après les plans actuels, seuls les tableaux sommaires de base (c.-à-d. les tableaux croisés simples conçus pour la présentation de données pour les secteurs de dénombrement) seront offerts sur ce support comme produits standard.

Services électroniques

Dans les cas où les produits standard ne permettent pas de répondre aux besoins des utilisateurs, on pourra recourir aux services offerts par les bureaux régionaux. Grâce au SPS, nous pourrons télécharger sur des disquettes des données déjà totalisées et stockées dans le rayon des produits électroniques et conditionner ces disquettes selon le logiciel C-91 qui est fourni avec les produits standard sur disquettes (prix minimum d'environ 65 $). Naturellement, les produits de données personnalisés élaborés à partir du SSPAO (Système de spécification des produits assisté par ordinateur) du SPS seront fournis sur le support choisi par l'utilisateur. Par rapport à 1986, les délais d'exécution pour ces services seront beaucoup

plus courts : d'un à trois jours pour les produits du ayon des produits électroniques et de 10 jours ou moins pour les produits personnalisés.

Annexe 9

BILAN DES ENQUÊTES POSTCENSITAIRES DE 1991

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

BILAN DES ENQUÊTES POSTCENSITAIRES DE 1991

Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA)

- La collecte des données est terminée pour les deux composantes de l'enquête (ménages et établissements institutionnels).

- Le taux de réponse se situe à 87 % (90 % en 1986) pour les ménages et à 98 % (97 % en 1986) pour les établissements institutionnels.

- Les consultations relatives aux produits et services de l'ESLA de 1991 sont terminées pour ce qui est des ministères fédéraux et des administrations provinciales. À l'heure actuelle, nous avons reçu les commentaires de la plupart des provinces. Les consultations auprès des associations sont en cours et se termineront d'ici la fin de juin.

- Les données seront diffusées par étapes, à partir d'octobre 1992. La première diffusion comprendra le taux d'incapacité selon l'âge et le sexe, la gravité et la nature de l'incapacité.

- Le personnel des services de la Division des services consultatifs de la région du Pacifique a entrepris d'organiser un atelier afin d'élaborer une pochette de formation «standard» sur la façon d'utiliser les données sur l'incapacité.

Enquête auprès des peuples autochtones

- La collecte des données est terminée dans la plupart des provinces, sauf dans environ 24 réserves des Prairies. Les taux de réponse pour ces 24 réserves étant inférieurs à 70 %, on a entrepris un suivi afin de déterminer s'il est possible de les augmenter.

- Le taux de réponse se situe à 77 % pour la composante «hors réserve» et à 79 % pour la composante «dans les réserves». On avait prévu un taux de réponse global de 70 %. Dans l'ensemble, l'enquête a été bien accueillie par les personnes que nous avons pu joindre. La non-réponse est surtout attribuable à l'absence de contact. Les réserves n'ayant pas participé au Recensement de 1991 ne sont pas incluses dans les taux susmentionnés. Le succès de l'enquête peut être attribué en partie au processus de consultation et au fait que le questionnaire portait sur les sujets de préoccupation des autochtones.

- Les consultations auprès des ministères fédéraux et des administrations provinciales au sujet des produits et services sont en cours, tout comme les consultations auprès des organismes autochtones. Des réunions ont eu lieu avec des représentants de l'Assemblée des premières nations, du Ralliement national des Métis, d'Inuit Tapirisat et de la Fédération des Indiens de la Saskatchewan. D'autres réunions auront lieu en mai avec le Conseil canadien des autochtones du Canada et l'Assemblée des chefs du Manitoba.

- La première diffusion de données est prévue pour mars 1993; elle comprendra des chiffres selon l'âge et le sexe.

- Le personnel de la Division des services consultatifs de la région de l'Ontario a entrepris d'organiser un atelier pour élaborer une pochette de formation «standard» sur la façon d'utiliser les données sur les autochtones tirées du Recensement de 1991 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones.

- Le Programme de formation pour les autochtones a reçu le financement nécessaire et sera élaboré au cours du présent exercice financier. Dans le cadre de ce programme, des autochtones auront l'occasion de recevoir, à Statistique Canada, une formation de base sur les méthodes d'enquête.

Plans de consultation pour le Programme des enquêtes postcensitaires de 1996

Les consultations relatives à la planification du Programme des enquêtes postcensitaires de 1996 débuteront en mars 1993, juste après la diffusion des premières données tirées de l'Enquête auprès des peuples autochtones. Il est proposé d'inclure dans ce processus de consultation les ministères (fédéraux, provinciaux et territoriaux) ayant pris part aux consultations en 1988.

Annexe 10

PROJET DE DÉTERMINATION DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

PROJET DE DÉTERMINATION DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

Objectif et portée

Le principal résultat du projet de détermination du contenu est la remise de la version définitive du ou des questionnaires du Recensement de 1996 aux responsables du projet de traitement en vue de la production. La portée du projet comprend la tenue de consultations auprès des utilisateurs au sujet des besoins en matière de données (thématiques et géographiques), la détermination de la population cible et du plan d'échantillonnage, la mise à l'essai des questionnaires (contenu et conception) et l'élaboration du ou des questionnaires définitifs.

PROJET DE DÉTERMINATION DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996 PRINCIPALES ETAPES : 1992 À 1995

AVRIL 1992 À MARS 1993	CONSULTATIONS AUPRÈS DES PRINCIPAUX CLIENTS ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE 1991 PLANIFICATION DES ESSAIS DU RECENSEMENT DE 1996
AVRIL 1993 À MARS 1994	GROUPES DE DISCUSSION ESSAIS DES QUESTIONNAIRES
FÉVRIER 1993 À JUIN 1994	PROPOSITION DU CONTENU
MAI-JUIN 1994	RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES
JUILLET-AOÛT 1994	RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS INTERMINISTÉRIELLES
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1994	RECOMMANDATION AU CABINET
OCTOBRE 1994 À AVRIL 1995	APPROBATION DU CONTENU

HYPOTHÈSES RELATIVES À LA DÉTERMINATION DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

MÉTHODES DE RECENSEMENT HABITUELLES

PEU DE MODIFICATIONS EN REGARD DU RECENSEMENT DE 1991

CONTENU BASÉ SUR LES CONNAISSANCES ACQUISES À L'OCCASION DES CONSULTATIONS ET DES ESSAIS MEMES POUR LE RECENSEMENT DE 1991

AFFERMISSEMENT DES PROGRÈS FAITS LORS DU RECENSEMENT DE 1991

PLANS DE CONSULTATIONS RELATIVES AU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

CONSULTATIONS AUPRÈS DES PRINCIPAUX UTILISATEURS DE DONNÉES ET DES COORDONNATEURS STATISTIQUES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

ABANDON DU PROGRAMME DE CONSULTATIONS PUBLIQUES À GRANDE ÉCHELLE MIS EN OEUVRE POUR LE RECENSEMENT DE 1991

COUPLAGE DES CONSULTATIONS RELATIVES AU CONTENU AVEC LES CONSULTATIONS CONCERNANT LES PRODUITS ET SERVICES

PRINCIPALES ÉTAPES POUR LA TENUE DES CONSULTATIONS

AVRIL 1992 À MARS 1993
- PRINCIPAUX CLIENTS
  - MINISTÈRES PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX
  - COORDONNATEURS STATISTIQUES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
  - ORGANISMES DU SECTEUR PRIVÉ

MAI-JUIN 1994
- RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

JUILLET-AOÛT 1994
- RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS INTERMINISTÉRIELLES

ESSAIS DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

ESSAIS DANS LE CADRE D'ENQUÊTES-ÉCHANTILLON DE PETITE ENVERGURE

ESSAIS EFFECTUÉS AUPRÈS DES GROUPES DE DISCUSSION

ESSAIS DU RECENSEMENT DE 1996 PRÉVUS POUR LA PÉRIODE ALLANT D'AVRIL 1993 À MARS 1994

MÉTHODE GÉNÉRALE DE DÉTERMINATION DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

ÉVALUER L'INCIDENCE SUR LE CONTENU DES CHANGEMENTS APPORTÉS AU QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT DE 1991

ÉVALUER L'INCIDENCE SUR LE CONTENU DU QUESTIONNAIRE 2D ET DU QUESTIONNAIRE DE DÉNOMBREMENT DANS LES SOUPES POPULAIRES

REVOIR LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE DONNÉES DU RECENSEMENT QUI SONT AUTORISÉES OU PRÉVUES PAR UNE LOI

REVOIR LES QUESTIONS RELATIVES AU CONTENU ET AU QUESTIONNAIRE DU RECENSEMENT DE 1991

POPULATIONS CIBLES
- PERSONNES ÂGÉES
- JEUNES
- AUTOCHTONES
- IMMIGRANTS
- MINORITÉS ETHNIQUES ET MINORITÉS VISIBLES

AUGMENTER LA TAILLE DES CARACTÈRES ET AMÉLIORER LA LISIBILITÉ

RÉDUIRE LE FARDEAU DU RÉPONDANT

PRODUIRE DES QUESTIONNAIRES DANS DES LANGUES AUTRES QUE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

LISTE PROVISOIRE DES QUESTIONS TOUCHANT LE CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

(Avant les études sur la qualité des données du Recensement de 1991 et les consultations auprès des princiaux utilisateurs)

TYPES DE FAMILLES
- FAMILLES RECONSTITUÉES, ENFANTS D'UN AUTRE LIT, ENFANTS ADOPTÉS, FAMILLES HOMOSEXUELLES

UNIVERS DU RECENSEMENT
- «RÉSIDENTS NON PERMANENTS»

ORIGINE ETHNIQUE/RACE
- ANTÉCÉDENTS ETHNIQUES, IDENTITÉ ETHNIQUE, «CANADIEN», BESOINS EN DONNÉES POUR LES PROGRAMMES DE MULTICULTURALISME ET D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

AUTRES SOURCES DE DONNÉES
REVENU CANADA COMME SOURCE DE DONNÉES SUR LE REVENU

QUESTIONS RELATIVES À LA LANGUE
INCLUSION DE LA QUESTION SUR LA LANGUE MATERNELLE DANS LES QUESTIONNAIRES 2A ET 2B,
LANGUE DE TRAVAIL,
PRÉFÉRENCES LINGUISTIQUES (SERVICES GOUVERNEMENTAUX)

DÉPLACEMENTS POUR ALLER AU TRAVAIL

ÉTUDES : RECYCLAGE, FRÉQUENTATION SCOLAIRE

CONTENU DU RECENSEMENT CONCERNANT LES ENQUÊTES POSTCENSITAIRES

QUESTIONNAIRE 2D ET QUESTIONNAIRE DE DÉNOMBREMENT DES SOUPES POPULAIRES

GUIDE DU RECENSEMENT

AUTRES

RÉDUCTIONS PRÉVUES DU CONTENU DU RECENSEMENT DE 1996

(Avant les études sur la qualité des données du Recensement de 1991 et les consultations auprès des utilisateurs)

RELIGION

FÉCONDITÉ

NUPTIALITÉ

LANGUES ANCESTRALES

TYPE DE COMBUSTIBLE

Annexe 11

LE POINT SUR LE REMANIEMENT DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LE POINT SUR LE REMANIEMENT DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

1. Étendue du projet

Le Conseil du Trésor a approuvé le financement du remaniement de l'Enquête sur la population active pour une période de trois ans, de 1992-1993 à 1994-1995.

La mise en oeuvre complète de l'enquête remaniée doit se faire en 1995. Aucune provision pour augmentation des coûts permanents de l'enquête après le remaniement n'a été prévue.

Le remaniement sera d'envergure, englobant la modernisation et la mise à jour de quatre aspects de l'enquête : plan d'échantillonnage, collecte des données, questionnaire et systèmes de traitement et produits.

2. Objectifs du remaniement

Le projet de remaniement poursuit 5 objectifs principaux, à savoir :

i) Remaniement de l'échantillon
L'échantillon actuel est fondé sur le Recensement de 1981 et doit être est mis à jour pour traduire les changements au niveau de la taille, de la répartition et des caractéristiques de la population. Le remaniement de l'enquête à tous les 10 ans, après les recensements décennaux, est une caractéristique essentielle de l'enquête depuis le début.

ii) Interview assistée par ordinateur
L'interview assistée par ordinateur est un progrès important pour la réalisation des enquêtes qui permettra d'améliorer la qualité des données. Les intervieweurs seront dotés d'ordinateurs-agendas et un questionnaire électronique remplacera les questionnaires traditionnels des interviews papier et crayon. Cela devrait améliorer la qualité des données en permettant le contrôle et la vérification en direct des données lorsque le répondant est encore là pour apporter des éclaircissements.

L'adoption pour l'EPA de l'interview assistée par ordinateur (IAO) fait partie des efforts plus vastes que l'on déploie pour convertir à l'IAO la plupart des enquêtes-ménages au cours des deux ou trois prochaines années.

iii) Modernisation du questionnaire
Les questionnaires de l'EPA sont restés pratiquement inchangés depuis vingt ans. Des révisions sont nécessaires pour traduire l'évolution de la société et la

diversification croissante des horaires et des conditions de travail, et pour tirer profit du nouvel instrument puissant qu'est la recherche cognitive appliquée à l'évaluation et à l'amélioration des questionnaires.

iv) Modernisation des systèmes de traitement et des produits
Les systèmes de traitement doivent être modernisés, ce qui suppose le remplacement des systèmes actuels qui, dans bien des cas, sont en place depuis vingt ans et exploitent une technologie ancienne ou dépassée, de sorte que les risques de retards ou de pannes sont grands. Les nouvelles approches de traitement donneront une bien meilleure souplesse au niveau des produits, ce qui améliorera l'analyse et nous permettra d'offrir un service plus rapide et de meilleure qualité aux utilisateurs des données.

v) Optimisation comme instrument pour l'Enquête sociale générale
L'infrastructure en place pour l'EPA donne à Statistique Canada la possibilité de mener beaucoup d'autres enquêtes-ménages à moindre coûts et dans de meilleurs délais qu'il ne serait possible autrement. Un des buts poursuivis est d'améliorer l'efficacité de l'EPA comme base pour d'autres enquêtes au niveau du plan d'échantillonnage, des systèmes de traitement et de la capacité de collecte des données.

3. État du projet

Consultation des utilisateurs
Un premier effort a consisté en une vaste consultation des utilisateurs fédéraux et provinciaux des données d'enquête. Un document de consultation détaillé a été envoyé, en décembre 1991, aux coordonnateurs statistiques qui se sont chargés de coordonner la collecte des observations formulées par les utilisateurs provinciaux.

Des réponses ont été reçues de la plupart des provinces. Au niveau fédéral, des consultations sont en cours avec Emploi et Immigration Canada, la Banque du Canada, le ministère des Finances et le Centre canadien du marché du travail et de la productivité.

En outre, un document de consultation abrégé a été envoyé à 130 autres abonnés des publications de l'EPA.

Un rapport sur les résultats des consultations des utilisateurs sera présenté à la Conférence fédérale-provinciale de la statistique du travail les 15 et 16 juin 1992.

Plan d'échantillonnage

Des études sont en cours pour améliorer les stratégies de répartition de l'échantillon et trouver des façons d'optimiser le plan d'échantillonnage pour deux ensembles distincts de régions infraprovinciales simultanément, soit les régions de l'assurance-chômage, exigées par Emploi et Immigration Canada, et les régions infraprovinciales officielles de Statistique Canada, définies par la Division des normes en consultation avec les provinces.

Sont aussi en cours des études portant sur la faisabilité d'utiliser le registre des adresses, élaboré pour le Recensement de 1991, comme base de sondage dans les grands centres urbains.

Interview assistée par ordinateur

Un premier essai en 1991 de l'interview assistée par ordinateur a prouvé qu'il était opérationnellement possible de doter les intervieweurs d'ordinateurs portatifs pour les interviews qu'ils effectuent sur place et, par téléphone, à partir de leur domicile.

Un essai d'envergure portant sur l'incidence de l'interview assistée par ordinateur sur les estimations clés de l'enquête doit se tenir de juillet 1992 à janvier 1993. En prévision de cet essai, des efforts considérables ont été faits pour mettre au point un instrument de collecte assistée par ordinateur, pour remplacer l'actuel questionnaire pour interview papier et crayon, et pour développer un logiciel que les intervieweurs pourraient utiliser pour recevoir et transmettre électroniquement leurs questionnaires, et qui pourrait aussi servir à gérer le processus de collecte des données.

L'interview assistée par ordinateur ne devrait influer aucunement sur les estimations clés de l'enquête et, si cette prévision est confirmée par les résultats de l'essai, devrait être adoptée pour l'Enquête permanente sur la population active de juin à décembre 1993.

Modernisation du questionnaire

En 1991, les questionnaires actuels de l'EPA ont été évalués par des groupes de discussion qui sont arrivés à la conclusion que les questionnaires, de façon générale, donnaient satisfaction. Cependant, ils ont relevé des problèmes au niveau du traitement de certains groupes (par ex. travailleurs autonomes, en disponibilité et occupés de manière saisonnière et personnes à la maison) et un manque de clarté de concepts clés, notamment «travail» et «heures de travail». Les conclusions détaillées constitueront un apport important pour la planification des améliorations au questionnaire.

En septembre 1991, l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail a servi à tester des postes que certains utilisateurs souhaitaient voir ajouter à l'EPA, notamment des données sur les

gains, l'affiliation syndicale, le cumul d'emplois et le travail en surtemps. Les résultats ont prouvé que ces questions ne posaient aucune difficulté ni n'entraînaient de réticences de la part de répondants. Aucune provision pour augmentation des coûts permanents de l'enquête après le remaniement n'ayant été prévue, il faudra que les coûts de l'ajout de ces postes supplémentaires soient compensés par des économies ailleurs. Les compromis qu'il faudra faire pour y arriver n'ont pas encore été étudiés.

En mars 1992, on a posé à un échantillon de personnes qui venaient de sortir de l'échantillon de l'EPA et qui n'avaient pas travaillé durant la semaine de référence une autre série de questions sur l'attachement à l'emploi. Les nouvelles questions sont davantage axées sur l'activité, ce qui devrait donner de meilleures données. Les résultats de l'essai ne sont pas encore disponibles.

Modernisation des systèmes de traitement et des produits

Une étude a été entreprise sur les systèmes de totalisation et de traitement requis pour l'EPA et pour d'autres enquêtes-ménages. L'étude a montré qu'il existait sur le marché un logiciel qui pouvait servir à produire des totalisations et qui pourrait remplacer le logiciel maison périmé. Elle a aussi prouvé la faisabilité technique d'exécuter les fonctions de totalisation et d'extraction localement, plutôt que sur l'ordinateur principal, ce qui autoriserait l'extraction en direct et donnerait par le fait même plus de souplesse pour mieux servir les utilisateurs ayant demandé des données.

Des exigences de haut niveau pour les nouveaux systèmes de traitement ont été préparées et englobent la vérification et l'imputation, le codage, la pondération, l'estimation, la totalisation et l'extraction, et des questions générales comme la documentation, la portabilité et la production et le stockage de mesures du rendement opérationnel et qualitatif.

Optimisation comme instrument pour l'Enquête sociale générale

Une série d'ateliers, sur chacun des quatre autres grands objectifs du projet de remaniement, sont organisés avec des participants des autres secteurs d'enquête et d'analyse de Statistique Canada et portent sur les façons d'optimiser l'infrastructure de l'Enquête sur la population active comme instrument pour les enquêtes sociales générales. Parallèlement aux ateliers, on demande à d'autres secteurs de soumettre par écrit des présentations portant sur leurs besoins. De plus, l'équipe responsable du projet du questionnaire a mis sur pied un sous-groupe très élargi et l'a chargé des problèmes que pose l'harmonisation du contenu d'une enquête à l'autre.

Annexe 12

BULLETIN *LA DYNAMIQUE DU TRAVAIL ET DU REVENU*
VOLUME 1, NUMÉRO 1

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LA DYNAMIQUE DU TRAVAIL ET DU REVENU
Volume 1, Numéro 1

À noter : Ce document présente le contenu du bulletin.

Introduction

Dans le but de répondre aux besoins de la recherche, Statistique Canada entreprendra en 1994 une vaste enquête-ménage. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) suivra des individus et des familles pendant de cinq ou six ans et recueillera des renseignements au sujet de leurs expériences sur le marché du travail, de leur revenu et de leur situation familiale. L'EDTR appuiera des activités de recherche visant à nous faire mieux comprendre le comportement du marché du travail et le bien-être économique; elle contribuera également, en définitive, à appuyer l'élaboration de politiques.

L'EDTR étant une enquête longitudinale, elle servira à consigner des événements importants dans la vie des gens, comme la formation ou la dissolution des familles, la migration et la perte d'emploi. Les données de l'enquête nous permettront de mieux comprendre les liens entre des événements démographiques, des événements reliés au marché du travail et des changements de revenu. Outre des données longitudinales, l'enquête produira des données annuelles transversales, y compris des estimations du nombre de personnes occupées ou en chômage à un moment quelconque durant l'année, ainsi que des répartitions des gains annuels.

Les possibilités d'analyse qu'offrent les données longitudinales sont grandement reconnues; de nombreux pays ont d'ailleurs créé des enquêtes longitudinales semblables à l'EDTR, comme complément à leurs sources de données transversales.

L'EDTR est présentement au stade de la planification. Par conséquent, l'information présentée dans ce document est susceptible de changer.

Les origines de l'EDTR

L'impulsion externe ayant mené à la création de l'EDTR est venue d'un groupe de chercheurs du milieu universitaire qui ont proposé la réalisation d'une enquête longitudinale d'envergure nationale. L'idée d'un partenariat avec Statistique Canada est venue au cours des discussions qui ont suivi.

L'EDTR a aussi une solide base à Statistique Canada. Elle tire ses origines de plusieurs enquêtes, y compris l'Enquête sur la population active et l'Enquête sur les finances des

consommateurs, lesquelles servent de point de départ à l'élaboration du contenu de l'EDTR en matière de revenu. L'Enquête sur la popula-tion active et l'Enquête sur les finances des consommateurs sont bien adaptées à certaines formes de recherche, mais elles conviennent moins bien à d'autres. Étant donné que ces enquêtes sont transversales, elles offrent une série d'«instantanés» et sont des outils utiles et efficaces pour suivre les tendances au niveau des agrégats. Cependant, les sujets de recherche économi-que et sociale sont souvent axés sur les changements ou la stabilité que connaissent les individus.

Statistique Canada est conscient, depuis quelque temps déjà, du besoin de mesurer les changements au niveau «micro». Vers 1980, l'organisme a commencé à faire l'essai d'enquêtes rétrospectives sur le marché du travail qui étaient menées au début de l'année, dans lesquelles on demandait aux répondants de se rappeler les activités de travail et de recherche d'emploi qu'ils avaient exercées au cours de l'année précédente. Malgré certains problè-mes de mesure évidents, ces enquêtes ont révélé l'existence d'un degré remarquable de mouvement au sein du marché du travail. L'accroissement de la masse de recherches sur la dynamique du marché du travail et l'expérience de la collecte de données rétrospectives ont abouti à la création de l'Enquête sur l'activité (EA).

L'Enquête sur l'activité

Deux séries de l'EA ont été menées, la première de 1986 à 1987 et la seconde de 1988 à 1990. Dans chacune de ces séries, l'EA a suivi les mêmes répondants. L'EA était donc non seulement rétrospec-tive, mais aussi longitudinale. Les données sur les répondants recueillies dans le cadre de la première série couvraient une période de deux ans et celles de la seconde série, une période de trois ans.

L'EA a contribué à améliorer la capacité de rappel des répon-dants, ce qui a été l'un de ses principaux points forts. Les premières tentatives pour recueillir des données rétrospectives sur le marché du travail, c'est-à-dire les enquêtes sur l'acti-vité annuelle, ont permis de déterminer, sur une base mensuelle, à quel moment les répondants avaient travaillé ou recherché un emploi. Ces enquêtes ont grandement contribué à démontrer l'existence d'un fort taux de mouvement sur le marché du travail au cours d'une année.

Par contre, des études sur la qualité des données de ces enquêtes ont révélé que les gens avaient de la difficulté à se rappeler des événements reliés au marché du travail survenus au début de l'année, c'est-à-dire jusqu'à un an avant la date de l'enquête. Ces études ont également démontré l'existence d'un effet de «téléscopage» résultant du fait que les gens ont tendance, lorsqu'ils se remémorent des événements, à croire que ceux-ci se

sont produits plus récemment que le moment auquel ils sont véritablement survenus.

L'EA a aidé à améliorer la capacité de rappel des répondants de deux façons. Premièrement, on y déterminait les dates du début et de la fin des emplois exercés par les répondants au cours de l'année. Après avoir recueilli des renseignements reliés à l'emploi, on tentait ensuite de «combler les lacunes» entre les périodes d'emploi, à l'aide de questions visant à déterminer si les répondants étaient alors en chômage ou inactifs. Cette méthode a aidé à améliorer la qualité des déclarations.

Deuxièmement, l'EA a amélioré la capacité de rappel des répondants lors de la deuxième et de la troisième année de l'enquête, en offrant à ces derniers un retour d'information sur la situation où ils se trouvaient un an plus tôt. Ce rappel servait de point de repère aux répondants, sans quoi les erreurs de déclaration auraient gonflé le nombre de transitions sur le marché du travail qui ont lieu au point où se chevauchent les données fournies par un même répondant pour chaque année de l'enquête; ce genre d'erreur est appelé «problème de recoupement». À ce titre, l'EA contribuera de façon importante à l'élaboration de l'EDTR.

Contenu

Comme il a été mentionné plus tôt, le contenu de l'EDTR n'est pas encore arrêté. À l'heure actuelle, un très grand nombre de sujets sont proposés pour l'enquête. Le défi qui se pose maintenant est de choisir le meilleur contenu possible, tout en réduisant au minimum le fardeau des répondants et les coûts de l'enquête. Garnett Picot dirige les activités d'élaboration du contenu de l'enquête. M. Picot peut être rejoint par téléphone au (613) 951-8214. Un document de travail, intitulé Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, a également été publié à l'intention des intéressés; pour en obtenir un exemplaire, prière de communiquer avec Anne Palmer au (613) 951-2903.

Voici quelques exemples des variables qui seront incluses dans l'enquête :

- les caractéristiques des emplois exercés durant l'année (industrie, profession, gains et horaire de travail);
- les activités de recherche d'emploi et le désir de trouver de l'emploi entre les périodes d'emploi;
- le revenu mensuel provenant d'une multitude de sources (par exemple, revenu d'emploi, prestations d'assurance-chômage, prestations d'aide sociale, allocations familiales, revenus de pension);

- le revenu annuel provenant d'autres sources;
- l'éducation et la formation;
- la langue;
- les événements démographiques.

Plan d'échantillonnage

L'individu constituera l'unité d'échantillonnage de base pour l'enquête. Un échantillon composé d'environ 80 000 individus sera sélectionné au moyen d'une base aréolaire. Les personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans les 10 provinces, à l'exclusion des pensionnaires d'institution, formeront la population de l'EDTR.

Les répondants seront suivis pendant environ cinq ans. Ils seront contactés chaque année au mois de janvier, afin de recueillir des renseignements sur les emplois qu'ils ont exercés durant l'année précédente et sur leurs activités de recherche d'emploi entre les périodes d'emploi. Les répondants seront contactés une deuxième fois au mois d'avril de chaque année, afin d'obtenir des renseignements sur leur revenu.

Diverses options sont présentement à l'étude en ce qui concerne le renouvellement de l'échantillon. L'EDTR doit permettre de produire aussi bien des estimations transversales que des estimations longitudinales. Le choix du plan de renouvellement optimal n'est pas une question facile, car il repose sur des facteurs analytiques, et opérationnels et se rapportant à la méthode qui peuvent être divergents.

L'une des options envisagées est de diviser l'échantillon en cinq panels de 8 000 ménages (16 000 individus) et de remplacer l'un de ces panels chaque année. Selon cette option, chaque personne serait suivie pendant une période de cinq ans, afin d'assurer la stabilité de la taille de l'échantillon. Une autre option possible est de diviser l'échantillon en deux panels de 20 000 ménages (40 000 individus) et de remplacer l'un des panels tous les trois ans. De cette façon, un répondant serait suivi pendant six ans.

Selon les plans actuels, la première enquête rétrospective annuelle serait menée en janvier 1994. La première enquête sur le revenu aurait lieu trois mois plus tard, c'est-à-dire en avril 1994.

Technologie de collecte des données

Les données de l'EDTR seront recueillies au moyen d'une technique d'interview décentralisée et assistée par ordinateur. La plupart des interviews seront menées par téléphone. L'enregistrement des

données se fera à l'aide d'un ordinateur portatif au lieu de la méthode papier et crayon, aussi bien pour les interviews sur place que pour les interviews téléphoniques. Cette technique produit des données de meilleure qualité, puisqu'elle réduit les erreurs. Par exemple, des contrôles de qualité peuvent être intégrés directement au processus d'interview pour éclaircir les réponses irrégulières. Par ailleurs, la technique d'interview assistée par ordinateur permettra d'éviter les renvois compliqués que contiennent les questionnaires remplis selon la méthode papier et crayon, car les instructions à suivre seront programmées dans l'ordinateur porta-tif; par conséquent, les erreurs dues à une fausse interprétation des instructions par l'intervieweur seront éliminées.

Analyse et diffusion

La première série de produits et de services de l'EDTR, y compris un fichier de microdonnées unifiées sur le travail et le revenu pour l'année de référence 1993, devrait être prête en 1995. Un fichier longitudinal couvrant une période de deux ans sera publié en 1996. Le premier fichier longitudinal complet sera publié en 1998 ou en 1999, selon les décisions qui seront prises quant à la durée de la période de suivi des répondants.

En plus du fichier de microdonnées, une série de publications analytiques périodiques a été proposée, de même qu'une série de documents de recherche devant servir à diffuser les résultats des travaux de recherche et de mise à l'essai, des analyses exploratoires et des évaluations de la qualité des données.

Étapes du projet

Février 1992
- distribution du projet de contenu aux utilisateurs des données
- début des rencontres et des discussions avec la communauté des utilisateurs,
- lesquelles se poursuivront jusqu'en avril

Mai 1992
- publication du document de contenu final

Janvier 1993
- mise à l'essai sur le terrain des questions reliées au travail

Avril 1993
- mise à l'essai sur le terrain des questions reliées au revenu

Janvier 1994

- première enquête annuelle sur le travail

Avril 1994

- première enquête annuelle sur le revenu

1994-1995

- publication des données sur le travail pour l'année de référence 1993
- publication des données unifiées sur le travail et le revenu pour l'année de référence 1993.

Annexe 13

LE POINT SUR L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LE POINT SUR L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION

1.0 INTRODUCTION

En 1991, le Conseil national d'information sur la santé recommandait qu'une enquête nationale sur la santé de la population soit menée régulièrement. Une telle enquête est nécessaire parce que l'on sait que les sources existantes de données sanitaires ne permettent pas de dresser un bilan complet de la santé de la population et des multiples facteurs ayant une incidence sur la santé.

Aucune enquête ne peut à elle seule répondre à tous les objectifs et à tous les besoins en matière de données. Une enquête nationale sur la santé de la population complétera les sources existantes de renseignements sur la santé; elle sera conçue de manière à pouvoir s'adapter à l'évolution des besoins, des intérêts et des politiques.

L'enquête sera réalisée tous les deux ans à compter de janvier 1994. Dans les lignes qui suivent, on trouve une description générale des paramètres de l'enquête et un exposé de l'orientation que l'enquête prend actuellement.

2.0 MÉTHODE

2.1 Population

L'enquête sera conçue de manière à représenter la population des ménages canadiens. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'intégrer les personnes vivant dans un établissement et les autochtones habitant dans les réserves. Nous considérons toutefois la possibilité de représenter ces groupes par la réalisation d'enquêtes distinctes. L'enquête tiendra compte de tous les groupes d'âge.

2.2 Échantillonnage

La collecte des données pour l'Enquête nationale sur la santé de la population commencera en janvier 1994. On utilisera une base aréolaire pour la sélection des logements. La principale base de sondage de Statistique Canada pour les ménages est celle de l'Enquête sur la population active (EPA). Il est possible et rentable d'utiliser, pour commencer, la base de l'EPA et d'élaborer plus tard à Statistique Canada une base de sondage générale pour les enquêtes-ménages.

Un échantillon de quelque 22 000 ménages sera tiré. La répartition de l'échantillon prévoit actuellement un minimum de

600 ménages par territoire et de 1 200 à 5 300 ménages par province.

Ventilation approximative de l'échantillon, selon la province et le territoire :

Terre-Neuve	1 225
Île-du-Prince-Édouard	1 200
Nouvelle-Écosse	1 288
Nouveau-Brunswick	1 254
Québec	3 959
Ontario	5 294
Manitoba	1 345
Saskatchewan	1 328
Alberta	1 796
Colombie-Britannique	2 112
Yukon	600
Territoires du Nord-Ouest	600

2.3 Données transversales et longitudinales

L'enquête permettra d'obtenir des données transversales et longitudinales pour chacune des reprises de l'enquête initiale. Nous prévoyons actuellement que la composante longitudinale sera formée d'une sélection aléatoire de la population plutôt que d'une cohorte précise fondée sur l'âge, l'état de santé ou d'autres caractéristiques. Nous croyons que les données longitudinales sont prometteuses pour l'obtention des renseignements les plus critiques de l'enquête et nous essaierons donc de porter au maximum la taille de cette composante.

2.4 Collecte des données

La collecte des données de l'enquête sera répartie sur toute l'année afin de rendre compte des variations saisonnières des caractéristiques sanitaires. Statistique Canada procède actuellement à l'essai d'interviews assistées par ordinateur; l'Enquête sur la santé de la population sera l'une des premières enquêtes à profiter de cette innovation. Cette méthode permettra d'améliorer la qualité des données ainsi que la rapidité de diffusion des données.

Nous tenterons de réunir le plus grand nombre possible de renseignements à partir des ménages visés par l'enquête. Certains renseignements seront obtenus d'un membre bien informé du ménage, notamment diverses mesures de l'état de santé, des données sur l'utilisation des soins de santé et des renseignements démographiques et économiques. Au moment de l'établissement des méthodes de collecte des données, nous essaierons de déterminer la part des données de l'enquête qui peuvent être réunies auprès d'un répondant substitut tout en restant fiables et valables.

3.0 CONTENU

Le but de l'Enquête nationale sur la santé de la population est de combler la lacune observée dans les renseignements sanitaires actuellement disponibles sur la population. Les travaux du Conseil, en particulier ceux du Groupe de travail national sur l'information en matière de santé, témoigne clairement de la nécessité de disposer de renseignements sur l'état de santé et sur les déterminants de la santé. On concède qu'aucune enquête ne peut à elle seule répondre à tous les besoins en matière de données; par contre, une enquête auprès de la population, réalisée régulièrement, peut être le point de départ pour les séries de données innovatrices et capitales décrites dans le rapport du Groupe de travail.

Il est évident qu'une enquête sur la santé doit réunir, d'une part, des renseignements sur l'état de santé et l'utilisation des services de santé et, d'autre part, des variables socio-démographiques. Il est également manifeste que nous aurons à faire des choix difficiles pour le contenu de l'enquête, puisque une grande variété de les déterminants de la santé englobent sujets. Le budget de l'enquête ne permet malheureusement pas, à l'heure actuelle, d'inclure un genre quelconque de mesure physique.

Nous mènerons de vastes consultations auprès des spécialistes et des utilisateurs éventuels en vue de déterminer le contenu de l'enquête. Les consultations sur les objectifs et le contenu se poursuivront jusqu'à l'automne 1992. Deux thèmes sont ressortis des discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. D'abord, il faut recueillir des données sur les enfants. Bon nombre d'enquêtes générales sur la santé n'ont pas tenu compte des jeunes ou encore n'ont réuni que des renseignements superficiels à leur sujet. Nous tenterons de définir un contenu précis en ce qui concerne les enfants. Deuxièmement, il est de plus en plus reconnu que les données généralement considérées comme «molles» (efficacité personnelle, estime de soi, sentiment de contrôle, etc.) sont essentielles à la compréhension de la santé. Nous essaierons donc d'intégrer des mesures de ces attributs dans l'enquête.

4.0 AUTRES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ

Outre celles allouées à l'égard de l'Enquête nationale sur la santé de la population, des ressources ont été attribuées à Statistique Canada pour diverses autres activités touchant le domaine de la santé. Ces ressources serviront entre autres à créer ou à augmenter différentes bases de données, à améliorer le contrôle de la qualité et à accroître les capacités analytiques.

Voici certains des grands projets de l'exercice 1992-1993 :

L'un des projets consiste à élaborer et à exploiter, en collaboration avec les provinces et les territoires, des bases composées d'enregistrements couplés. Ces enregistrements sont tirés des systèmes de santé provinciaux, des dossiers d'admission ou de radiation des hôpitaux et des certificats de décès. De telles bases de données permettront de recueillir des renseignements sur les contacts qu'ont dans le temps les Canadiens avec le système de soins de courte durée et d'évaluer les conséquences de ces contacts. Dans une période où on se montre de plus en plus intéressé par la relation existant entre le coût des soins de santé et les résultats qu'ils produisent, il est essentiel de disposer de données sur le sujet.

La statistique de l'état civil des provinces et des territoires a toujours été une source précieuse de renseignements pour le système statistique national. Après avoir revu les besoins en matière d'information et les données réunies, bon nombre de provinces et de territoires ont récemment accepté de fournir d'autres éléments d'information, par exemple le code postal de la résidence, la profession et le taux de scolarisation de la personne, et le numéro d'assurance-santé. Ces renseignements supplémentaires, en tant que nouveaux éléments d'information, sont importants en eux-mêmes, mais ils faciliteront de surcroît l'intégration des données de la statistique de l'état civil à d'autres genres de renseignements sanitaires. Les travaux en vue de modifier le système de Statistique Canada pour que celui-ci soit en mesure de traiter et d'emmagasiner ces renseignements sont actuellement en cours.

Le Registre canadien du cancer deviendra entièrement fonctionnel pour l'année de référence 1992. Il fournira des données longitudinales sur le traitement et le statut vital des Canadiens atteints du cancer. Outre qu'on pourra ainsi établir les estimations traditionnelles de la prévalence du cancer, il sera également possible, pour la première fois, d'estimer l'incidence de la maladie dans la population. Les travaux visant à terminer l'installation des systèmes progressent.

Depuis bon nombre d'années, la Base canadienne de données sur la mortalité, qui est exploitable par une machine, est une ressource clé pour la réalisation d'études sur la santé au travail. De

nombreux groupes intéressés par la santé de l'enfant et de la mère (dont la Commission royale sur les nouvelles technologies de reproduction) n'ont pu que constater avec regret l'absence de données comparables sur la natalité. Des ressources ont été attribuées en vue de corriger la situation. Une base de données sur la natalité, exploitable par une machine, sera créée puis ses enregistrements seront couplés au fichier de données sur la mortalité, ce qui permettra l'obtention d'importantes nouvelles données sur la mortalité maternelle et infantile, et sur des facteurs connexes.

Annexe 14

CHANGEMENTS AU PROGRAMME DES ALLOCATIONS FAMILIALES

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

CHANGEMENTS AU PROGRAMME DES ALLOCATIONS FAMILIALES

La question de ces changements se pose à la suite du dernier budget fédéral, qui a supprimé l'universalité du programme des allocations familiales. Les prestations seront désormais basées sur le revenu familial, et un grand nombre des familles qui en bénéficient actuellement pourraient ne plus faire partie du programme. Statistique Canada utilisait les données administratives provenant de ce programme comme source de renseignements sur la migration interprovinciale et comme source unique de renseignements sur l'émigration du Canada. Comment Statistique Canada va-t-il donc remplacer ces données ?

À l'heure actuelle, il n'y a pas de réponse bien définie. Le projet de loi C-80 a été déposé en première lecture à la Chambre des communes le 13 mai et il devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1993. Des représentants de Statistique Canada ont rencontré le personnel des autres ministères s'occupant de l'étude et de la mise en oeuvre du nouveau système (Santé et Bien-être social Canada, Revenu Canada, Approvisionnements et Services Canada) afin d'essayer d'influencer la conception des dossiers administratifs. On espère ainsi réduire au minimum la perte d'information résultant des changements au système.

À la suite de ces réunions, on a convenu de ce qui suit. En vertu du nouveau programme, les données provenant des allocations familiales deviendront la propriété de Revenu Canada, y compris les renseignements que recueille encore Santé et Bien-être social Canada. Les demandes de données issues des allocations familiales devront donc être adressées à Revenu Canada, ce qui signifie qu'il faudra mettre à jour le protocole d'entente entre Statistique Canada et Revenu Canada. Cela ne devrait pas poser de problèmes majeurs. Toutefois, compte tenu du peu de temps dont il dispose avant la mise en oeuvre du nouveau programme, Revenu Canada ne sera peut-être pas en mesure de créer l'infrastructure nécessaire pour offrir rapidement les données demandées.

Un autre élément intéressant du dossier est le fait que Santé et Bien-être social Canada pourrait encore être obligé de fournir ses données provenant des allocations familiales à d'autres fins. On déterminera très bientôt quel ministère (Revenu Canada ou Santé et Bien-être social Canada) aura la responsabilité de fournir à Statistique Canada les données tirées des allocations familiales à partir de janvier 1993. En attendant, Statistique Canada étudie des techniques d'estimation pour combler toute lacune dans les données qui pourrait résulter des changements au programme, jusqu'à ce qu'il soit possible de déterminer les effets à long terme.

Annexe 15

LE POINT SUR LE PROGRAMME DU COMMERCE INTERPROVINCIAL

RAPPORT À LA RÉUNION DE 1992 DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LE POINT SUR LE PROGRAMME DU COMMERCE INTERPROVINCIAL

Grâce à l'appui des administrations provinciales et territoriales, le programme du commerce interprovincial est financé jusqu'à la fin de l'exercice 1992-1993. Statistique Canada essaie encore d'obtenir le financement nécessaire à la poursuite du programme. Il semble qu'aucune décision à cet égard ne sera prise avant décembre. Les utilisateurs de données doivent sérieusement envisager des solutions de rechange si on ne peut obtenir le financement souhaité.

À l'heure actuelle, les données sur le commerce interprovincial des biens pour les années de référence 1984 à 1988 ont été publiées.

Le personnel travaille actuellement sur le commerce interprovincial des services pour l'année de référence 1989. On prévoyait à l'origine publier des données relatives à 75 groupes de services. On s'est toutefois heurté à plus de problèmes que prévu concernant la confidentialité. Même après une fusion en 30 groupes de services, des problèmes demeurent. Il se peut donc que seules des données régionales soient publiées.

La question de l'entreposage reste problématique. Souvent, les produits manufacturés sont d'abord livrés à un entrepôt. À partir de là, ils sont expédiés à une destination «finale». Aux fins des statistiques provinciales, il importe que l'entrepôt ne soit pas considéré comme la destination finale. Pour arriver à pallier ce problème, on s'apprête à mener une enquête auprès des grossistes. Celle-ci portera sur l'année de référence 1991 et recueillera des renseignements sur l'origine des achats et sur la destination des articles que vend l'entreprise.

Le Système de comptabilité nationale est conçu pour utiliser toute l'information existante. On demande aux utilisateurs de données, en particulier aux coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux ayant une connaissance du «milieu régional» qui permettrait d'éviter un surcroît de problèmes au chapitre des comptes nationaux de faire part des renseignements dont ils disposent.

Ca 005

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA

1010137533